



## Sur l'alliance des familles Bourbousson et Eymery à Piégros-la-Clastre dans la Drôme

Christiane Eymery

### ► To cite this version:

Christiane Eymery. Sur l'alliance des familles Bourbousson et Eymery à Piégros-la-Clastre dans la Drôme. Histoire. 2019. dumas-02293362

**HAL Id: dumas-02293362**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02293362>**

Submitted on 20 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# **D U de Généalogie et Histoire des familles** à distance . Promotion Sophia Brahe.

Sur l'alliance des familles  
BOURBOUSSON et EYMERY.



A Piégros-la-Clastre dans la Drôme.



## AVANT PROPOS.

*Tout d'abord je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire , par l'apport de leur expérience ou aux informations qu'ils détenaient.*

*Stéphane COSSON , directeur de recherche.*

*Claude HUOT, actuel propriétaire du château de Piégros.*

*Philippe et Marie-Jeanne VALENSKY , adhérents EGDA (Etudes Généalogiques Drôme Association ).*

*Les employés des archives départementales de la Drôme .*

*La secrétaire de mairie de Piégros-la-Clastre .*

*Mon ami Philippe , pour son soutien et sa patience.*

*Ma tante Odile.*

*Ce mémoire est dédié à mes enfants , petits- enfants , mon frère , mes sœurs, neveux , nièces , cousins, petits cousins et toutes les personnes intéressées se raccrochant à notre famille ou pas.*

*« Je, soussigné(e) Christiane EYMERY certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié ».*

*Piégros-la-Clastre le 15 mai 2019 :*



## Sommaire.

- Méthodologie .
- Situation géographique.
- L'histoire de Piégros , de la Clastre et de Saint Médard .
- Brève présentation de Soyans , lieu de naissance de Joseph Victor Eymery
- Les Châteaux de Piégros et de Soyans .
- Le choix du couple et sa présentation.
  - **Marianne Scholastique Bourbousson** et Joseph Victor Eymery.
- Présentation d'un de leurs enfants, son conjoint , sa famille et sa descendance.
  - **Marie Eymery** et Auguste Barnabé Eymery .
  - **Marie Auguste Joseph Eymery** et Marie-Louise Annélie Bonnard
  - **Sylvain , Ernest, Eymery** et Germaine, Madeleine , Samuel .
  - **Gilbert , Auguste, Victor Eymery** , son frère Jean , Ernest Eymery et son épouse **Henriette Jean**.
- Présentation d'un des parents du couple de départ , son conjoint , sa famille et son ascendance.
  - **Jean , Antoine Bourbousson** et Marianne Bergier.
  - **Joseph Bourbousson** et Françoise Attenor .
  - **Jean François Bourbousson** et Claudine Janoyer.
  - **Jean Bourbousson** et Izabeau Terrasse.
  - **Mathieu Bourbousson** et Jeanne Bonnet.
- Conclusion.
- Abréviations et bibliographie .

## Méthodologie .

Me voilà donc devant la page blanche ... ou au pied de l' « arbre » !

Ne pas se précipiter , j'ai déjà fait des recherches et constitué mon arbre généalogique mais pendant mes temps libres et en autodidacte . Je m'aperçois assez vite que je dois oublier mes anciens reflexes et appliquer avec rigueur et méthode une nouvelle façon de travailler.

Je choisis un couple de ma branche paternelle marié en 1838 ce qui correspond à la fourchette de dates imposées comme base de départ , un mariage entre 1834-1842 , je rassemble tous les éléments en ma possession .

Par chance je trouve beaucoup d'informations sur internet comme:

- arbres en ligne sur la famille du couple choisi , mais je déchantasse assez rapidement car il suffit d'une erreur commise par un internaute et tous les autres récupèrent et répercutent l'erreur ! Aussi dorénavant je vérifierai tous les actes à la source.
- les archives de l'état-civil de la Drôme sont numérisées et en ligne .
- les archives en lignes de la Bibliothèque Nationale .

Je vais contacter des personnes comme l'actuel propriétaire du château de la commune , qui lui aussi est en cours de travail de recherches historiques sur le même territoire .

J'adhère à l'association EGDA de Valence ( Etudes Généalogiques Drôme Associations) .

Je vais aussi utiliser les documents déjà en ma possession :

- un livre ancien intitulé « Statistique du département de la Drôme » par M. DELACROIX membre du conseil général de la Drôme , ancien maire de la ville de Valence édité en 1835 . Cet ouvrage traite de l'histoire du département jusqu'en 1789 puis des statistiques sur la topographie , la population , l'agriculture , le commerce et l'industrie , la description des communes et l'état politique. Autant dire que c'est une mine d'informations .
- un livre écrit par un historien qui a travaillé sur la commune de Piégros-la-Clastre et dans lequel le patronyme « Bourbousson » revient assez souvent.
- un parchemin de 1694 intitulé « nomination entière » .
- le livret de famille de mes grands-parents.
- Un sceau à l'effigie du Roi Louis Philippe 1<sup>er</sup>.
- Et enfin une boîte de « vieux papiers » remis par ma tante Odile.

C'est parti pour la reconstitution de cette branche de la famille , Bourbousson - Eymery !

Je me suis évertuée à vérifier très précisément les actes et les filiations et dans le doute je laisse l'information de côté sans l'intégrer à ma généalogie , mais seulement pour information . Surtout pour les documents du 16<sup>ème</sup> et 17<sup>-ème</sup> siècle .

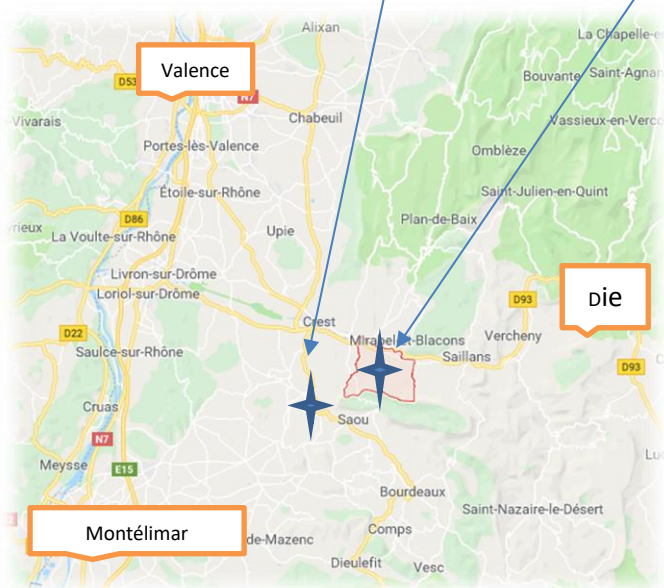
## - Situation géographique.

Le département de la Drôme.



1

Dans les communes de Soyans et de Piégros-la-Clastre au cœur de de la Drôme.



2

Démographie de Piégros-la-Clastre ; à ce jour 825 habitants , 532 habitants en 1793 , 875 habitants en 1872 puis la population était passée à 492 habitants en 1975 .

<sup>1</sup> Wikipédia .

<sup>2</sup> Wikipédia .



## - L'histoire de Piégros , de la Clastre et de Saint Médard .

Pour l'histoire du lieu , j'ai choisi de tirer des extraits d'un livre réalisé en 2002 par Jean-Noël Couriol, historien , ancien professeur d'histoire au collège de Crest. En ce qui concerne les informations citant des personnes ayant le patronyme de Bourbousson ou Eymery sur Soyans , je me suis efforcée de remonter à la source afin de valider ce lien.

« La commune de Piégros-la-Clastre est riche par son histoire. Portés par la ferveur religieuse et le besoin de se défendre, nos ancêtres avaient construit un monastère, deux églises, deux chapelles et deux châteaux forts ».



Château de Piégros.

Château de Saint-Médard (non répertorié).

<sup>3</sup> Carte de Cassini sur Gallica. Drôme région Auvergne Rhône Alpes.

## **Les seigneurs.**

« L'histoire officielle de Piégros débute donc au 12<sup>ème</sup> siècle avec les premiers textes qui mentionnent l'existence de trois fiefs .

### **Le fief de Saint-Médard.**

Le fief de Saint-Médard sans doute fondé par la famille de Saint-Médard, apparaît dans les chartes en 1145 , bien avant celui de Piégros . A cette date , un membre de la famille Arnaud fait hommage de ses terres , dont le *castrum Sancti Medardi* , à l'évêque de Die , Hugues , contre la somme de 1500 sous. Les Arnaud , puissants quoique roturiers , étaient propriétaires de plusieurs villages perchés sur la rive gauche de la Drôme et auraient fondé la ville de Crest , nommée en effet Crest-Arnaud en 1217.

Cette cession ne représente que la moitié du fief de Saint -Médard , l'autre moitié est acquise par les Poitiers , comtes de Valentinois adversaires infatigables des évêques . En 1263 ils achetaient les droits de Pierre de Saint-Médard , damoiseau , sur Roche Colombe. En 1357 , Amédée et Hugues , fils de Pierre de Saint-Médard , cédaient au comte Aymar V tous leurs droits sur le château , son mandement et sa juridiction.

Le 13 septembre 1375 , le comte Louis II donnait Saint-Médard en fief à son oncle Charles de Poitiers , seigneur de Saint-Vallier.

### **Le fief de Piégros .**

Le fief de Piégros , *Podium Grossum* ,est cité pour la première fois en 1278 , et il est confirmé aux Poitiers en 1332. Comme pour Saint-Médard une famille portant le nom du fief est citée tout au début du 14 -ème siècle , avec Amalvic en 1315 , Humbert et son fils Raymond en 1338 , Dalmocène , Mondon ... Ces Piégros , qui se disent nobles sont sans doute les fondateurs du château . Inféodée en 1358 aux Poitiers Saint -Vallier , la terre est achetée par les Sauvain en 1528 , pour 4000 « écus d'or au soleil » . Cette famille de marchands anoblis , originaire d'Aouste , possédait de nombreuses châtelainies dans la région .

En 1597 , pour 7333 écus et 20 sous , Piégros passa aux Lers , alliés des Jony seigneurs d'Aubenas(son) , Pennes (le Sec) et Barnave dans le Diois . La famille résida au moins temporairement dans son château . En octobre 1734 était en effet célébré dans l'église paroissiale le mariage de Claude François de Bovier de Moncel , trésorier général et de Marianne Lucrèce de Lers de Jony , dame de Piégros , veuve de François de la Tour -Gouvernet . Mais le plus souvent elle se faisait représenter par un chatelain , **Bourbousson** en 1628 puis le notaire d'Aouste Aimar ou encore Bovet , notaire à Crest en 1762.

**C'est seulement au 16 -ème siècle que les deux seigneuries de Saint- Médard furent unies à celle de Piégros . »**

Reste un seul château celui de Piégros.



4

**Je retrouve aussi un châtelain en 1729 du nom de Jean-François Bourbousson.** Il est témoin lors d'un mariage <sup>5</sup>. C'est l'arrière-grand-père de la femme du couple choisi comme base de départ à ce mémoire et donc mon AAAAAAGPP !

« Selon un acte de 1661, le seigneur possédait la basse justice, percevait des cens (impôts) « portable au château », le moulin, le four banal, les corvées et des droits sur les eaux et les terres incultes. A de nombreuses reprises, au 17<sup>ème</sup> siècle, les habitants de Piégros font des présents pour s'attirer les bonnes grâces de leur seigneur : un veau, un mouton, et quatre perdrix en 1642, deux chapons en 1644, quatre dindes en 1658, un mouton en 1690 ... » .

## **Saint-Médard.**

Le prieuré de Saint -Médard , deux lieux distants , à vol d'oiseau de six kilomètres .

L'un est situé juste au-dessus de la ligne de crête , à 820 mètres d'altitude , l'autre dans la plaine , à 600 mètres du lit actuel de la Drôme. L'existence de deux établissements permettait-elle aux chanoines réguliers de vivre l'été en montagne et l'hiver en plaine ? Un acte du 3 février 1279 nous éclaire sur la destination des deux établissements . Dans cet acte les chanoines de Saint Médard , rassemblés , s'expriment ainsi : « nous confessons et reconnaissons que notre monastère de Saint-Médard, près de Piégros l'église , la grange et toutes nos possessions de Piégros , ... » <sup>6</sup> . Il est déduit de ce texte , qu'à l'époque , c'est l'établissement supérieur , situé dans la seigneurie de Saint Médard , qui est le prieuré , le site du bas étant constitué

<sup>4</sup> AD Drôme 99 FI 163 Piégros-la-Clastre . Vue du village et du château début XX -ème.

<sup>5</sup> AD Drôme 5 MI 222/R1 1674-1741 vues 189 et 190 .

<sup>6</sup> AD Isère B 3537 traduction de Gilles Chevalier dans « Essai historique sur l'Eglise et la ville de DIE . Tome 2 p. 31- Valence -1896.





Guillaume Bonafeys , du lieu d'Aoste , de vivre en ermites et solitaires dans la chapelle de N.D. de saint -Médard , au plus haut de la montagne , « *là ou anciennement en icelle église de Saint -Médard maintenant ruinée , souloit ( avait coutume ) habiter le commandeur avec ses religieux* » .<sup>11</sup>



12



13

*La crête ou sont situées les ruines de l'abbaye Saint-Médard d'en haut.*

*La Chapelle située quelques mètres au de dessus des ruines.*



14



15

*Ruines de l'abbaye de Saint-Médard d'en haut.*

*La chapelle ( lieu de randonnées pédestres).*

<sup>11</sup> AD Bouches-du-Rhône H 3504 et Dom Maillet-Guy – « La Commanderie de Saint -Médard de Piégros » dans la revue Mabillon N° 69 janvier-février 1928.

<sup>12</sup> Photo personnelle.

<sup>13</sup> Photo personnelle .

<sup>14</sup> Photo personnelle .

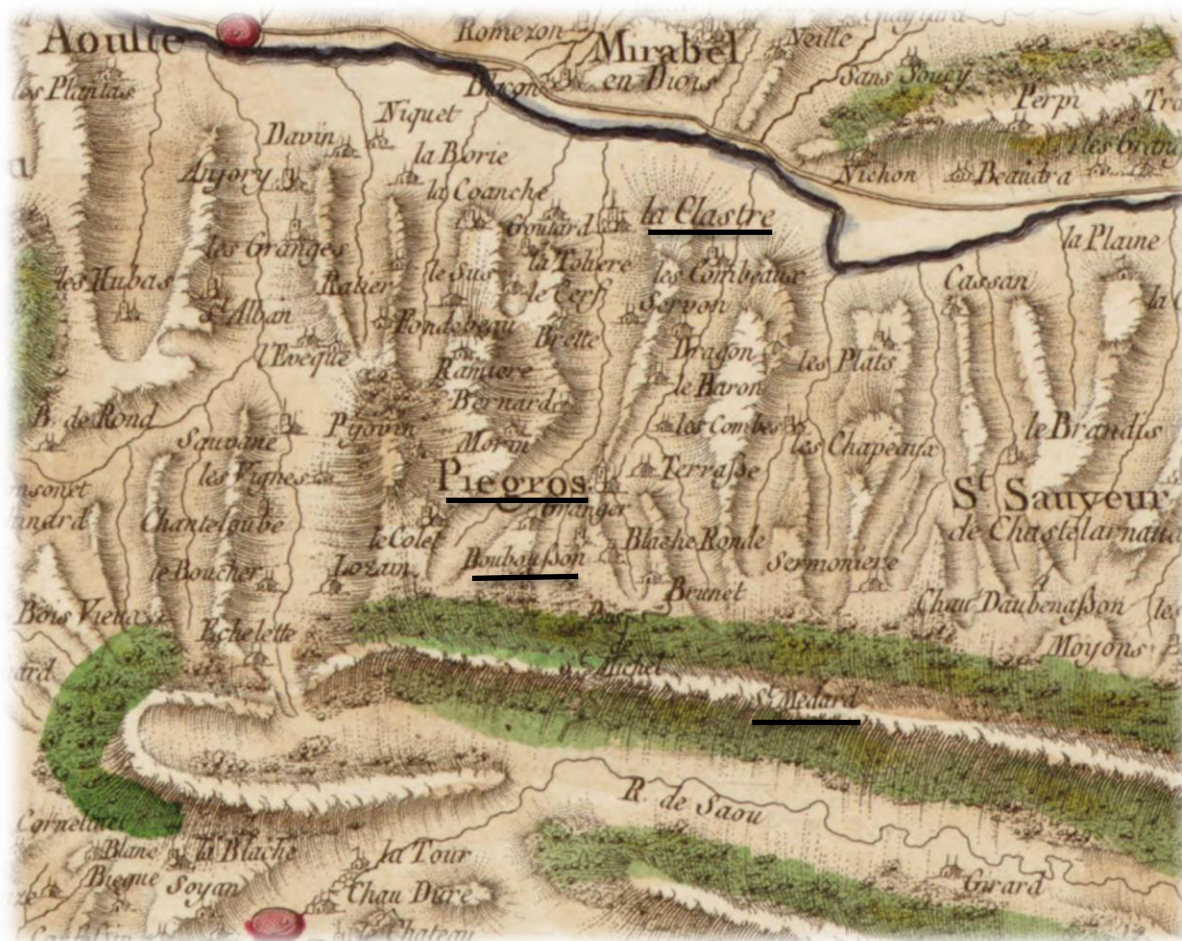
<sup>15</sup> Photo personnelle .



## De Piégros à Saint-Médard et à « Bourbousson » !

Je me suis attardée sur l'histoire du lieu pour la bonne raison que notre famille Bourbousson est complètement liée à celui-ci.

Tout d'abord par le nom du hameau « Bourbousson » ou sont nés la plus part des « Bourbousson » et des « Eymery » de cette généalogie.



16

Des le début de mes recherches j'ai trouvé cette première information sur le site « Gallica » ...

«

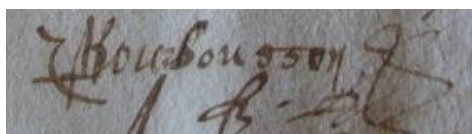
Le 4 mars 1594, Pierre **Bourbosson**, greffier de la châtellenie de Piégros, reçoit l'arrentement de la commanderie de Saint-Médard, qui consiste en maisons, granges, terres, prés, jardins, moulins, dîmes, censes, pensions et autres revenus, y compris six setiers de

<sup>16</sup> Carte de Cassini source gallica.bnf.fr/bibliothèque nationale de France.

blé et un setier de noyaux (ou noix) que le prieur de Saint-Sauveur doit annuellement au commandeur de Piégros. Le rentier paiera annuellement 66 écus d'or et 1/3 à 60 sols pièce, rendus au monastères de Saint-Antoine ; il devra nourrir et entretenir, salarier et faire servir deux prêtres en cette commanderie pour faire à la Clastre et autres lieux accoutumés le service divin et administrer les sacrements. Si le supérieur venait à nommer deux religieux qui consentent à résider, l'un pour tenir la sacristie et l'autre pour la cure, le rentier devra les recevoir et donner congé aux deux autres prêtres ; il fera l'aumône

accoutumée ; paiera à l'Abbé, le jour de l'Ascension, la pension de 2 écus 1/2 ; nourrira chaque année, durant 3 jours, le commandeur, son procureur, et 2 chevaux avec 2 serviteurs ; il fournira 4 écus pour réparer les bâtiments et l'église de la commanderie ; fera réédifier un autel et réparer la fenêtre qui donne le jour sur le grand autel... (1). <sup>17</sup> »

Je me suis rendu aux archives départementales de l'Isère pour voir et « toucher » au plus près ce document qui consiste en à la gestion de la commanderie de Saint-Médard contre une rente . Il s'agit d'un « contrat » rédigé par un notaire Eustache Piémont de Saint Antoine l'abbaye en Isère . Il comporte 14 folios . Nous pouvons identifier la signature de Pierre Bourbousson du 04 mars 1594.



18

*Signature de Pierre Bourbousson.*



19

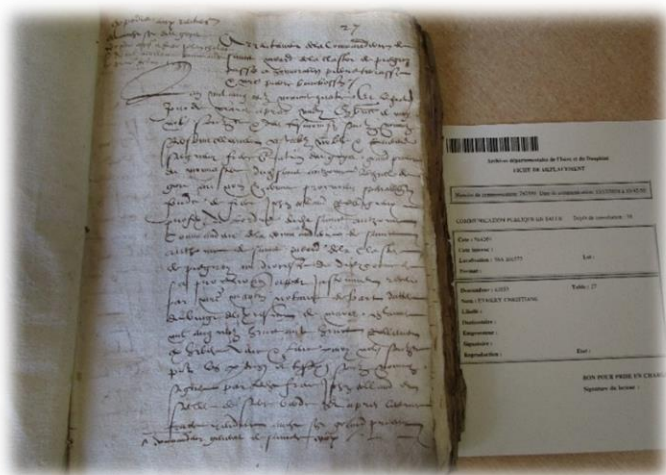
*Minutes d'Eustache Piémont notaire à Saint Antoine l'Abbaye dans l'Isère.*

<sup>17</sup> Gallica , Archives de la France Monastique Abbaye Saint Martin de Ligugé.

<sup>18</sup> AD de l'Isère Minutes d'Eustache Piémont Cote 3E4264 signature folio 33.

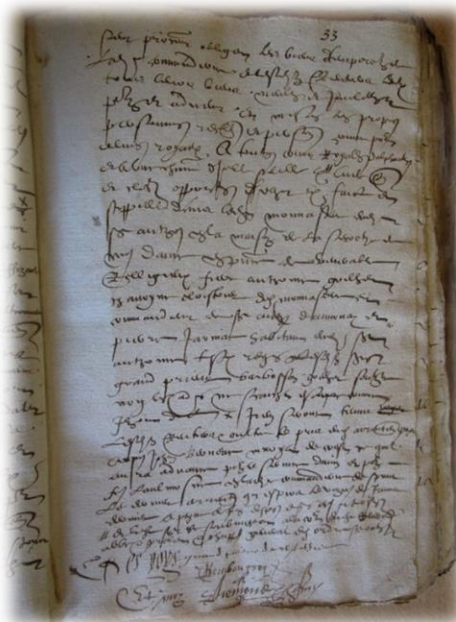
<sup>19</sup> AD de l'Isère Minutes d'Eustache Piémont Cote 3E4264 .





20

Premier folio no 27.



21

Dernier folio no 33 ( seuls les rectos sont numérotés ).

Ce document ne sera pas transcrit dans son intégralité , mais la transcription partielle ci-dessus nous donne une idée du contrat . Pierre Bourbosson comme Félix Bourbosson avant lui en 1578 prend en gestion les terres de la commanderie de Saint-Médard . C'est un arrentement , il en retire les revenus et doit en reverser une partie au commandeur de l'Abbaye , c'est la rente , il doit aussi organiser la gestion des services religieux ( rémunérer un curé ) , entretenir les immeubles comme l'église par exemple et reverser l'aumône aux pauvres de la paroisse. Dans cette généalogie je ne pourrais rattacher directement Félix et Pierre Bourbosson à cette lignée mais ils étaient déjà présents sur le lieu à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>20</sup> AD de l'Isère Minutes d'Eustache Piémont Cote 3E4264 folio 27 . Premier feuillet.

<sup>21</sup> AD de l'Isère Minutes d'Eustache Piémont Cote 3E4264 folio 33 . Dernier feuillet.



## « Les Guerres de religion.

« Piégros qui n'avait pas fait parler de lui pendant les guerres féodales, est en revanche plusieurs fois cité au cours des guerres civiles de la fin du 16<sup>ème</sup> siècle.

En avril 1673, le baron de Gordes, lieutenant général du roi en Dauphiné donne l'ordre au capitaine Condillac d'occuper le village et de le garder jour et nuit avec huit hommes. Condillac réquisitionne une maison pour lui-même et son aide de camp et fait loger ses soldats dans les familles. Les habitants doivent fournir un lit garni d'une couette, de couvertures, de coussins et de deux draps blancs à changer tous les quinze jours ainsi qu'une table avec un banc et une nappe blanche.

Chaque soldat recevra par jour deux livres et demi de pain, quatre livres de viande et un pot de vin (environ un litre et demi).

A la même époque, la paroisse est abandonnée par les religieux de Saint Antoine. Chaque année, entre 1575 et 1604, les consuls réclament le rétablissement du service religieux et surtout de l'aumône qui fait cruellement défaut aux habitants.

Le village n'échappe pas non plus à la terrible épidémie de peste en 1586 au cours de laquelle les consuls brûlent, pour une raison inconnue les rôles d'imposition.

Un certain nombre de petits seigneurs et de notables avaient choisis le camp de la Réforme. Ce fut le cas de Philibert de Roysses, d'une famille de pauvres gentilshommes de Piégros.

Pierre de Sauvain lui aussi protestant déclaré, se distingua comme lieutenant du Baron des Adrets et participa à l'assassinat du lieutenant-général de la Motte-Gondrin à Valence en 1562. Homme de guerre mais aussi habile négociateur, il mourut en 1575. Son fils Pierre opta pour la religion catholique, suivant l'exemple d'HENRI IV.

Ce revirement seigneurial, suivit de l'achat du fief par une famille très Catholique explique peut-être la faiblesse de la communauté protestante de Piégros. En 1706 la communauté compte 95 familles catholiques et une seule de « nouveaux convertis ». En 1866, les catholiques sont 830 et les protestants 36.»

## L'Ancien Régime.

« Comme les autres communautés, Piégros était administré par deux consuls. Ils étaient élus chaque années par l'assemblée des chefs de famille, qu'ils étaient tenus de consulter en cas de problème grave. En **1623** est institué un conseil de cinq membres, avec Roux, Veyrier, **Bourbousson**, Grangier et Sauvan, pour régler les affaires urgentes sans réunir toute la population.

Parmi les recteurs des tailles on retrouve :

**Bourbousson (1711)** – Guérimand (1731) – Bergier (1739) – Brun (1755) – Lombard (1756). »

## **« Piégros à la veille de la révolution.**

Les archives municipales et les « réponses au questionnaire de 1788 » rédigées par le consul Comte, donnent, à défaut de cahiers de doléances, un état précis de la communauté à la veille de la grande révolution.

Piégros forme une seule paroisse, peuplée d'environ 500 âmes. Les habitants sont tous paysans. Ils travaillent le sol avec 32 paires de bœufs et autant de mulets et élèvent environ 1600 brebis. Ils ne vendent guère que quelques cocons à Aouste et des pommes et des poires sur le marché de Crest. La communauté ne possède aucun bien mais elle entretient un maître d'école pour instruire les enfants.

## **La révolution et l'Empire**

Après quelques mois d'expectative, les Clastrois montrent leur penchant révolutionnaire. Le 30 novembre 1790, jour de la fête de la paroisse, le fermier de la commanderie, (qui était venu pour percevoir ses impôts), est proprement pendu, par les aisselles, dans la salle de l'auberge. Personne pas même le maire qui déclare à la maréchaussée qu'il s'agissait d'un « plaisant badinage », ne dénoncera les coupables.

Deux ans plus tard, la société populaire, qui compte 39 membres se réunit et vote entre autre la vente des biens du seigneur. Ils furent vendus aux enchères durant le mois de Thermidor de l'an IV (juillet 1796).

La période Napoléonienne est marquée par les habituelles réquisitions de mulets et de vivres, mais aussi d'hommes. A plusieurs reprises les jeunes Clastrois montrent leur peu d'enthousiasme à devenir des héros : nombreux sont les malades et les déserteurs.

## **Le 19ème et 20ème siècle**

La tourmente passée, Piégros reprend sa vie paisible de commune agricole. On note bien l'implantation de plusieurs fabriques, une usine à chaux et à ciment et un moulinage mais ce sont des entreprises de petite taille.

L'activité principale de la commune est bien l'agriculture avec ses soucis.

Le premier est la protection des terres de la plaine contre les inondations de la rivière Drôme.

Le deuxième est celui de l'irrigation, d'où la création du canal de Souvion long d'une douzaine de kilomètres, creusé en 1815, en 1933 il irriguait 322 hectares, il fut définitivement abandonné en 1945.

En 1873 le conseil municipal obtient la création d'une foire afin de permettre de vendre une partie des denrées et des animaux produits sur la commune. Puis une deuxième qui devait permettre « la vente des bêtes à cornes et des bêtes à laine » en 1891.

Le 17 décembre 1872, par décret, le chef-lieu de la commune de Piégros est transféré au hameau de La Clastre , dans la plaine , la commune prend le nom de Piégros-la Clastre » .<sup>22</sup>



PIÉGROS la CLASTRE - Ruines du Château

No 172 - J. Beau & Co. Éditeurs, à Carpentras

23

*Le château du village de Piégros.*



PIÉGROS-LA CLASTRE — Vue Générale

24

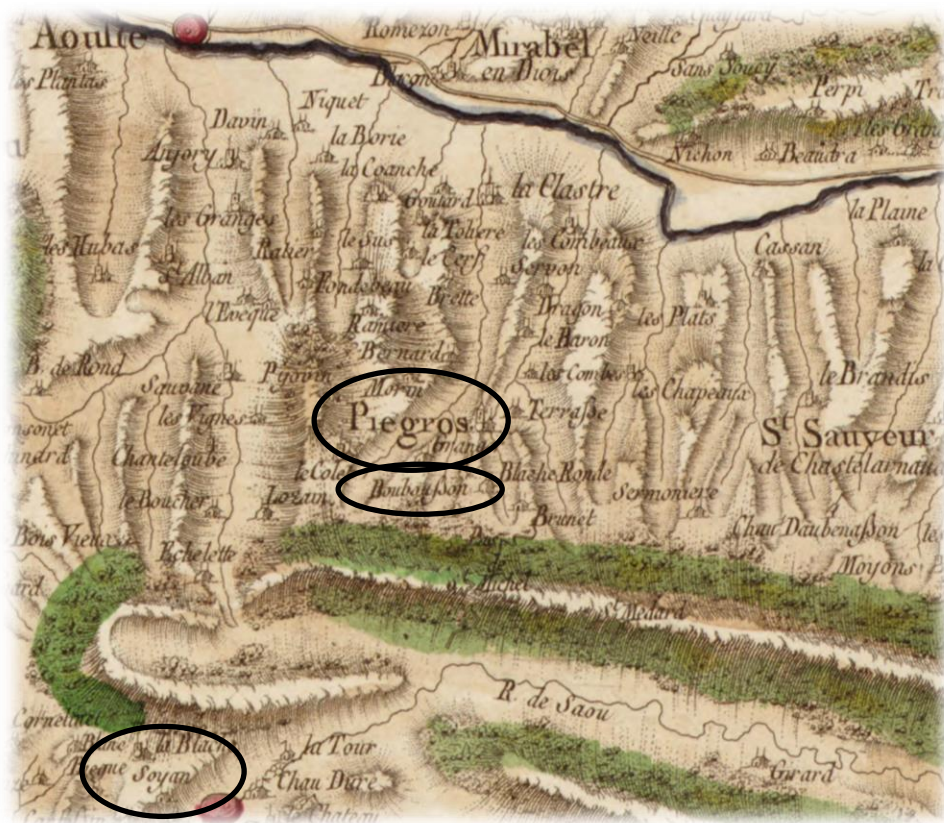
<sup>22</sup> Extrait du livre de Jean-Noël Couriol , Piégros-la-Clastre série histoire et patrimoine Drômois 2002.

<sup>23</sup> AD Drôme 99 FI 163.

<sup>24</sup> AD Drôme 120 FI 40.



**SOYANS , de l'autre côté de la forêt de Saou et du « synclinal perché ».  
Berceau de la famille Eymery.**



25



<sup>26</sup> Ruines du château de Soyans.

J'ai

pu trouver sur le site Geneanet un partage de source <sup>27</sup>qui indique la presence du patronyme Eymery à Soyans au Moyen Age . « **1413-1414** – Crest - Protocole de Bertrand Rabot , notaire de Crest (fragment ) – Fol 1 – Mariage d'Etienne de Roanne, habitant de Chabrillan , avec Marguerite , fille **d'Antonin Eymery** , de **Soyans** (10 janvier 1412, 1413 n st ) .

<sup>25</sup> Carte de Cassini source gallica.bnf.fr/bibliothèque nationale de France.

<sup>26</sup> AD Drôme . 130 FI 20 Soyans .Vue du village et du Château des Comtes de Valentinois ( 1880-1890).

<sup>27</sup> Collection des inventaires sommaires des archives départementales de l'Isère antérieures à 1790 série B Tome 4 . page 279.



## - Le couple principal.

Pour réaliser ce mémoire de généalogie , je dois choisir comme base de départ un couple marié entre 1833 et 1842 et je trouve dans mes ancêtres du côté paternel, ce couple sur lequel je ne connais pas grand-chose .

**Marie Anne Scolastique BOURBOUSSON et Joseph Victor EYMERY,**

ils se sont mariés le **12.10.1838** <sup>28</sup> à Piégros .

**Marie Anne Scolastique BOURBOUSSON** a 34 ans le jour de son mariage , elle est née à Piégros le 29 mai 1804 <sup>29</sup> au hameau dit « Bourbousson » , c'est la troisième fille d'Antoine BOURBOUSSON et de Mariane BERGIER famille de propriétaires cultivateurs.

Elle avait deux sœurs :

- 1 **Marie Poline** née le 11 février 1798 <sup>30</sup> mais décédée le 16 mai 1816 <sup>31</sup> à l'âge de 18 ans et une autre sœur ,
- 2 **Marie Marguerite Françoise** née le 14 janvier 1802 <sup>32</sup> et décédée le 22 décembre 1812 <sup>33</sup> à l'âge de 10 ans , sur l'acte de décès on peut lire « cultivatrice avec son père » . Il n'y aura donc pas de fils BOURBOUSSON , ainsi va s'achever cette lignée avec ce patronyme et il ne reste qu'une fille à marier.

**Joseph Victor EYMERY** , a 41 ans le jour de son mariage , il est né à Soyans le 20 juillet 1797 <sup>34</sup> à 16 kilomètres de là .

Il est le septième enfant d'une famille nombreuse de huit enfants , cinq garçons et trois filles.

Ses parents sont Simon EYMERY né le 24 septembre 1747 <sup>35</sup> à Soyans et Catherine AMBLARD née le 25 novembre 1759 <sup>36</sup> à Saint Gervais sur Roubion .

J'ai dans les archives familiales une photocopie ( certifiée conforme délivrée par les AD de la Drôme en date du 23 juillet 1987) du contrat de mariage des parents de Joseph Victor passé chez Maître LEON à SAOU le 17 janvier 1785 , on peut lire que Simon EYMERY est marchand et que la sœur de la future mariée Marie AMBLARD , veuve de Joseph André Piolat est décédée . Cette copie avait été demandée en 1986 et je ne sais pas pour quelle raison .

---

<sup>28</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/7 1833-1842 Vues 148 D et 149 G.

<sup>29</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/4 XI-1812 Vue 24 G.

<sup>30</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/3 1793-AN X Vues 42 et 43 G.

<sup>31</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/5 1813-1822 Vues 99 D et G.

<sup>32</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/3 1793-AN X Vue 76 G .

<sup>33</sup> AD Drôme 5 MI 222 / R4 AN XI- 1812 Vue 236 D.

<sup>34</sup> AD Drôme 5 MI 228/R5 Vue 101 D.

<sup>35</sup> AD Drôme 5 MI 228 / R3 1718-1753 Vues 125 D et 126 G.

<sup>36</sup> AD Drôme 5 MI 78/R3 1753-1792 vue 74 G.

J'ai pu retrouver sur le site des archives départementales l'acte de mariage daté du 18 janvier 1785<sup>37</sup> à Saint-Gervais-sur-Roubion. Reste à déterminer à quoi a bien pu servir ce document ? Je vais le trouver plus tard.

Les frères et sœurs de Joseph Victor :

- 1 **Joseph Simon Eymery** né le 29 novembre 1785<sup>38</sup> à Soyans . Il sera maire de son village Soyans . C'est le fils aîné il va hériter de la propriété .
- 2 **Michel Eymery** né le 22 décembre 1787<sup>39</sup> à Soyans .
- 3 **Marie Eymery** née le 22 octobre 1789<sup>40</sup> à Soyans va épouser Grégoire Permingeat de Vaunaveys . Information qui va me servir plus tard.
- 4 **Jeanne Marianne Eymery** née le 27 décembre 1791<sup>41</sup> à Soyans
- 5 **Jérôme Eymery** né le 23 octobre 1793<sup>42</sup> à Soyans.
- 6 **Claire Eymery** née le 17 novembre 1795<sup>43</sup> Soyans.
- 8 **Louis Eymery** né le 24 septembre 1802<sup>44</sup> à Soyans va se marier avec Marie Monteillet d'Auriples et leur fils Marie Auguste va épouser une des filles de notre couple , sa cousine germaine , parente au second degré c'est un implexe.

#### **Le mariage du septième enfant Joseph Victor Eymery .**

C' est son second mariage , il est veuf , en effet **Joseph Victor Eymery** avait épousé en première noce Marie Poline Bourbousson la sœur aînée de Marianne Scolastique en date du 12 février 1816<sup>45</sup> ils avaient tous les deux 18 ans mais Marie Poline est décédée trois mois plus tard le 16 mai 1816<sup>46</sup> . Je rentre rapidement dans le vif du sujet, ce couple a dû obtenir une « dispense pour mariage » du Roi Louis Philippe 1<sup>er</sup> , en effet ils sont beau-frère et belle-sœur. Je me souvenais vaguement de cette histoire car ma tante m'a remis il y a quelques années de vieux documents de famille et un sceau Royal qui devait être accroché à la lettres patente qui n'a pas survécu au temps .

Je pars à la recherche de la trace de cette dispense aux archives départementales de la Drôme à Valence . C'est la première fois que je demande une recherche de documents ... première émotion ... à l'arrivée du « paquet » ... vais-je arriver à trouver quelque chose ?

---

<sup>37</sup> AD Drôme 5 MI 78/R3 1753-1792 vue 254 D et 255 G

<sup>38</sup> AD Drôme 5 MI 228 / R4 1753-1792 VUE 178 D.

<sup>39</sup> AD Drôme 5 MI 228 / R4 1753-1792 VUE 139 G.

<sup>40</sup> AD Drôme 5 MI 228 / R4 1753-1792 VUE 205 G.

<sup>41</sup> AD Drôme 5 MI 228 / R4 1753-1792 VUE 215 Marge.

<sup>42</sup> AD Drôme 5 Mli 228 R /5 1793-AN X Vues 12 G et D.

<sup>43</sup> AD Drôme 5 Mli 228 R /5 1793-AN X Vues 75 G et D.

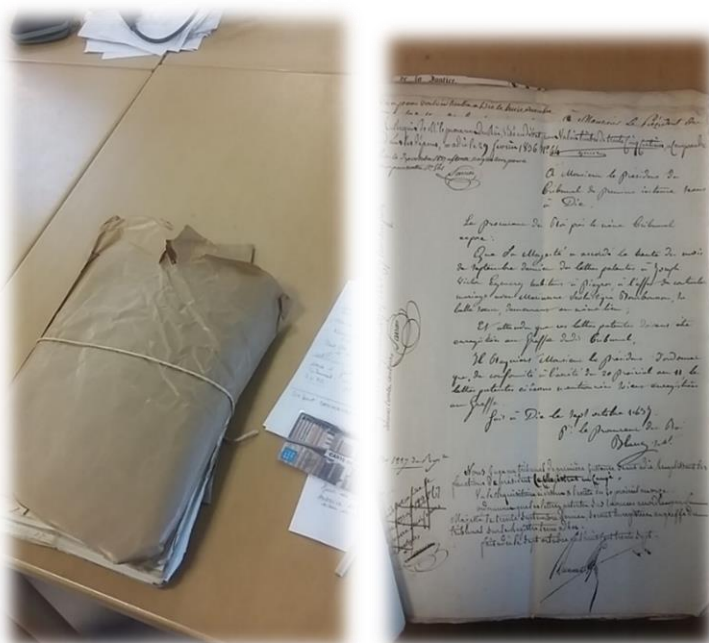
<sup>44</sup> AD Drôme 5 MI 228 R/6 AN XI - 1812 Vues 3 G e D.

<sup>45</sup> AD Drôme 5 MI 222 R 15 1813-1822 Vues 89 D 90G et D.

<sup>46</sup> AD Drôme 5 MI 222 R 15 1813-1822 Vues 99 G et D.

Hé oui , je trouve en série U , justice , fonds des tribunaux , tribunal de Die , jugements civils et de commerce la demande d'enregistrement des lettres patentes concernant cette dispense d' octobre 1837 (un an avant le mariage) lettres patentes du 30 janvier dernier envoyées à Joseph Victor Eymery autorisant le mariage.

### La demande d'inscription de dispense de mariage.



47

### Le sceau.



48

<sup>47</sup> AD 26 7 U 1-85

<sup>48</sup> Archives familiales.

Transcription de la demande d'inscription de dispense de mariage de Joseph Victor EYMERY et Marianne Scholastique BOURBOUSSON :

*« Au requis de Mr le Procureur du Roi visé en décret pour valoir timbre de trente cinq centimes à comprendre dans les dépens , à Die le 29 février 1836 n 410.*

*A monsieur le président du tribunal de première instance séans à Die.*

*Le procureur du Roi par le même tribunal expose : que sa majesté a accordé le 30 du mois de septembre dernier des lettres patentes à Joseph Victor Eymery habitant à Piégros à l'effet de contracter mariage avec Marianne Scolastique Bourbousson , sa belle-sœur , demeurant au même lieu ; et attendu que ces lettres patentes doivent être enregistrées au greffe dudit tribunal .*

*Il requiers Monsieur le président , d'ordonner que de conformité à l'arrêté du 20 prairial an 11 les lettres patentes ci-dessus mentionnées soient enregistrées au greffe.*

*Fait à Die le 07 octobre 1837*

*Pour le Procureur du Roi.*

*Blanc ».*

*« A Die le neuf octobre 1837 folio 122 Vol 67 pour trois frans ( ) trente centimes.*



49

*Louis Philippe 1<sup>er</sup>, Roi des Français durant la Monarchie de Juillet de 1830 à 1848.*

<sup>49</sup> Source Wikipédia.



Au départ je ne comprenais pas pourquoi Marie Anne Scholastique Bourbousson avait eu 4 enfants naturels et qu'ils portaient son nom ... Puis à la lecture de l'acte de mariage c'est plus clair .

Transcription du :        Mariage entre sieur Victor Eymeri et Marianne Scolastique Bourbousson.

« L'an mille huit cent trente-huit et le 12 du mois d'octobre à quatre heure du soir par devant nous Lafont André maire officier public de l'état civil de la commune de Piégros canton Crest Sud du département de la Drôme est comparu en notre maison commune le sieur Joseph Victor Eymeri cultivateur domicilié à Piégros âgé de trente-neuf ans étant né à Soyans le deux thermidor an cinq (1 ).Fils Majeur et légitime de de défunt Simon Eymeri décédé à Soyans le sept du moi de juillet mille huit cent quatorze et de Catherine Amblard décédée à Soyans le vingt neuf aout Mil huit cent trente huit d'une part lequel nous a déclaré qu'il est dans l'intention de *s'unir en mariage avec Marianne Escolastique Bourbousson sa belle sœur en suite de dispense d'alliance qui leur a accordé sa Majesté* le trente Septembre Mille huit cent trente sept enregistré au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement de Die et dont il nous a présenté une expédition délivré par le greffier dudit tribunal et aussi comparu la demoiselle Marianne Escolastique Bourbousson cultivatrice domiciliée à Piégros âgée de trente quatre an étant née à piégros le neuf prairial an douze(2) de la république française fille majeure et légitime d'Antoine Bourbousson décédé à Saillans le treize octobre 1826 et de vivante Marianne Bergier cultivatrice domiciliée à Piégros ci presente et consentante au dit mariage d'autre part . Laquelle nous a déclaré qu'elle est dans l'intention de s'unir en Mariage avec Joseph Victor Eymeri son beau-frère en vertu du dispense d'alliance ci-dessus mentionné. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de notre maison commune. Savoir la première le trente du mois de septembre de l'an 1838 à l'heure de midi la seconde le sept du mois d'octobre même année aussi à l'heure de midi , aucune opposition au dit mariage ne nous étant signifié faisons droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toute la présente ci-dessus mentionnée et du chapitre six du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse sil veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que le sieur Joseph Victor Eymeri et demoiselle Escolastique Bourbousson sont unis par le mariage ; *et aussitôt les deux époux ont déclaré qu'il est né d'eux quatre enfants* inscrits sur le registre d'état civil de la commune de piégros. Sou la date du 24 avril 1828 ( Marie ), et sous la date du 5 février 1833 ( Joseph Victor ) et sous la date du 29 juin 1836 (Marianne Adeline )et sous la date du treize juin 1837 ( Antoine) lesquels ils reconnaissent pour leurs fils ou fille de tout ce avons dressé acte en présence de sieur Etienne Silvestre tailleur d'habit domicilié à la Clastre et âgé de trente-sept ans et de sieur Francois Poin membre du conseil municipal de la commune de Piégros y habitant et de sieur Louis Babois âgé de septante et un an membre du conseil municipal de la commune de Piégros y habitant et de sieur Joseph Delegeue âgé de trente ans cultivateur domicilié à Piégros lesquels après qu' il leur en a été fait la lecture l'ont signé avec nous avec la future épouse non le futur époux qui a déclaré ne le savoir faire ainsi que la mère de la future âgé de soixante-deux ans ».

(signature)    marie bourbousson

( signature) Babois

(Signature) f.. poin

( signature) Silvesttre

(signature) Delegeue

( signature) Lafond Aimé Maire

(1) 20 juillet 1797    (2) 29 mai 180

Mais ce sont-ils mariés à l'église ? Leurs enfants ont-ils été baptisés ?

Je fais une demande de rendez-vous par mail aux archives Diocésaines de Valence , l'archiviste diocésain m'a rappelé et proposé de faire les recherches elle-même , ils ne donnent pas de rendez-vous.

J'ai obtenu une réponse partielle par écrit avec :

- la photocopie du premier mariage de Joseph Victor Eymery le 13 février 1816 .
- la photocopie de l'inhumation de Marie Bourbousson âgée de 18 ans épouse de Joseph Victor Emery en date du 16 mai 1816 .
- la photocopie du baptême de Marie Eymery la première fille naturelle de Marianne Scholastique Bourbousson et de Joseph Victor Eymery ( transcription ci-dessous) .

*« L'an mil-huit cent vingt-huit & le vingt-quatrième jour du mois d'avril je soussigné , curé de cette paroisse , atteste que Marie Bourbousson née hier , fille naturelle à Marie-Anne Scholastique Bourbousson , a été baptisée pendant mon absence dans l'Eglise de S[ain]t Sauveur par m[onsieu]r Barraquant Curé de la même paroisse . Le parrain a été François Souvion & la marraine Elisabeth Crémieux tous illétrés ».*

*O Vouzet Curé .*

On peut remarquer qu'en l'absence du prêtre de la paroisse il a fallu « transporter » l'enfant sur une autre paroisse située à environ 6 kilomètres et sûrement par le chemin forestier pour aller au plus court .



<sup>50</sup> Distance entre le quartier « Bourbousson » et le village de Saint Sauveur par le sentier forestier . Aujourd'hui sentier de randonnées ou se déroule tous les ans « les Trails des Balcons de la Drôme »

<sup>51</sup>

Que s'est-il passé entre 1816 année du décès de Marie Poline et la naissance de sa première fille Marie qu'il aura avec Marie Anne Scolastique en 1828 ?

Joseph Victor Eymery n'a pas hérité des biens donnés à son épouse Marie Poline au moment du mariage , elle est décédée « ab intestat » ( sans avoir rédigé de testament) , j'ai pu trouver un acte de mutation <sup>52</sup> suite à ce décès en date de 14 septembre 1816 ou il est stipulé en quelques sorte un retour au donateur suivant l' article 747 du code civil. C'est donc à son beau-père que reviennent tous les biens immeubles donnés en janvier à son épouse pour une valeur de 6000

<sup>50</sup> Géoportail.

<sup>51</sup> <http://balconsdeladrome.blogspot.com/>

<sup>52</sup> AD Drôme Bobine C 2 MI -24 R 13 à 15.

francs en capital et 300 francs de revenus. Vue sur bobine micro film et en négatif (à l'ancienne) !

Joseph , Victor Eymery est-il resté à la ferme ? Avec un beau-père de 51 ans , une belle-mère de 44 ans, une jeune belle-sœur de 11 ans ? Est-il retourné chez ses parents durant ces 11 années ?

En déroulant cette bobine je découvre aussi un acte du 16 décembre 1814 suite au décès de son père , son frère aîné Eymery Joseph Simon a bien hérité , comme prévu dans son contrat de mariage du 1/4 du domaine de Soyans de 66 hectares d'une valeur de 32000 francs et les 6 autres enfants dont Joseph Victor auront la valeur de 4000 francs . Nous sommes devant un système de succession inégalitaire courant à l'époque dans le Sud , le Centre- Ouest , les Alpes et la Lorraine . Les autres six enfants percevront 4000 francs chacun. Cela confirme qu'il fallait qu'il se « case » en épousant une fille propriétaire . La famille Eymery de Soyans est une famille-souche , la maison se transmet de père en fils. Ceci pour éviter la division des terres en petites propriétés moins rentables .

Le décès d'Antoine Bourbousson le père de Marianne Scholastique le 13 octobre 1826 <sup>53</sup> à Saillans dans la maison du cabaretier Jean Sauvain , jour de grande foire , a-t-il contribué à la décision de fonder une famille et la conception d'un premier enfant entre elle et son beau-frère dès juillet 1827 ? Sachant que sa belle-mère Marianne Bergier veuve Bourbousson étant encore là , c'est elle la chef de famille .

Je recherche donc dans les recensements des communes de Soyans et de Piégros sur ces années-là mais le recensement débute seulement en 1836 .

Je ne trouve pas de trace de son éventuelle carrière militaire .

Je me suis rendu à la petite Mairie de Soyans . La Mairesse très occupée m'a ouvert une vieille « armoire de famille » où étaient entreposés sans classement des vieux documents , dont l'état-civil , les cadastres , les comptes rendus de conseil municipaux et j'ai pu compulser à loisir tous ces documents sans trouver trace de Joseph Victor Eymery .

Par contre des bans avaient été publiés en prévision d'un mariage avec Marie Scholastique Bourbousson les dimanche 6 et 13 novembre 1825 <sup>54</sup> sur la commune de Soyans ou son frère aîné Joseph Simon Eymery est maire à cette époque-là . Mais pas de mariage à la suite de ces publications ... Pas de trace d'opposition.

Pas de bans publiés sur Piégros-la-Clastre aux mêmes dates...

---

<sup>53</sup> AD Drôme 26 5 MI 264/R9 1823-1832 vue 181.

<sup>54</sup> AD Drôme 2 MI 1043 R2 A XII – 1841 .

Il n'apparaît pas non plus sur les listes électorales de la commune de Piégros-la-Clastre. Je ne trouve sa trace que dans ce premier recensement de **1836** , la maison numéro 107 à Piégros ou vivent :

|     |     |                              |                          |              |   |  |   |   |         |          |
|-----|-----|------------------------------|--------------------------|--------------|---|--|---|---|---------|----------|
| 566 | 107 | Bergier<br>Veuve Bourbousson | Marie                    | Cultivatrice |   |  |   | 1 | 64 ans  | Présente |
| 567 | 107 | Emeri                        | Victor                   | Cultivateur  | 1 |  |   |   | 37 ans  | Présent  |
| 568 | 107 | Bourbousson                  | Marie                    | "            |   |  | 1 |   | 30 ans  | Présente |
| 569 | 107 | Bourbousson                  | Marie fille<br>naturelle |              |   |  | 1 |   | 8 ans   | Présente |
| 570 | 107 | Bourbousson                  | Victor                   |              | 1 |  |   |   | 4 ans   | Présent  |
| 571 | 107 | Bourbousson                  | Marie Adeline            |              |   |  | 1 |   | 8 jours | Présent  |

55

- Bergier Veuve Bourbousson Marie Cultivatrice âgée de 64 ans , présente.
- **Emeri Victor Cultivateur âgé de 37 ans.** ( il donne son deuxième prénom et le nom est mal orthographié ) il nous reste son âge qui est correct , présent.
- **Bourbousson Marie** (Scholastique) **Cultivatrice âgée de 30 ans , présente.**
- Bourbousson Marie, fille naturelle âgée de 8 ans, présente.
- Bourbousson Victor, âgé de 4 ans, présent.
- Bourbousson Marie Adeline , âgée de 8 jours, présente.

Dans ce contexte-là , qui va prendre les décisions , la belle-mère , l'épouse ou lui-même ?

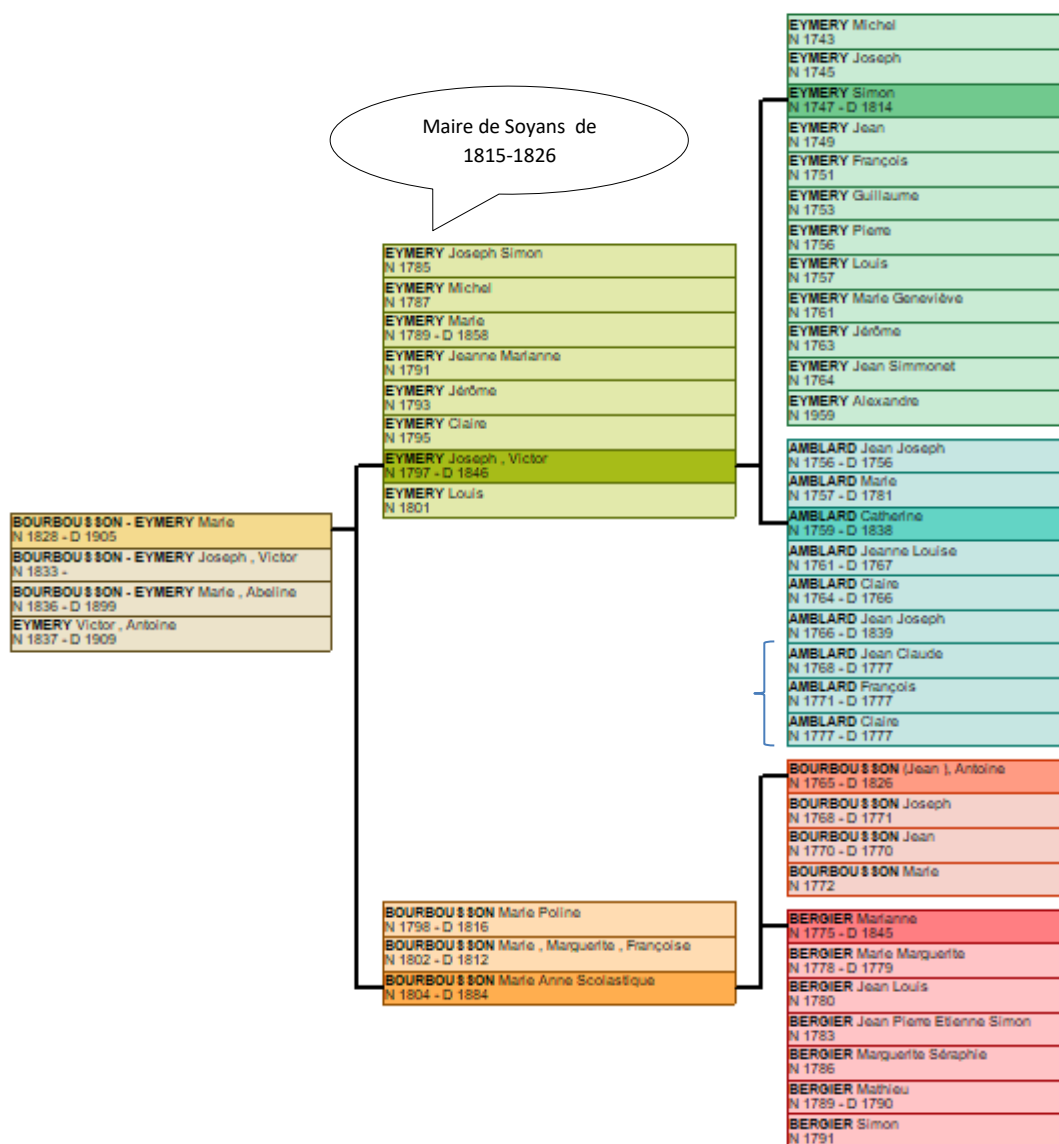
Il se disait à l'époque qu'il n'était qu'un adventice ( mauvaise herbe ) , il arrive en gendre surtout pour assurer la postérité ! Il faut que la maison « Bourbousson » survive ...

C'est un arrangement entre personnes qui se connaissent , des cousins ou des personnes avec qui l'on fait des affaires . Il n'est absolument pas question de mariage d'amour . On se marie dans une famille du même rang . Tant mieux si il y a affinité .

Frédéric Le Play 1806-1882 , homme politique , ingénieur et réformateur social a étudié les différents systèmes d'héritage et en particuliers lors de ses séjours dans les Pyrénées Orientales où ce système d'hériter unique était en place .

<sup>55</sup> AD Drôme 6 M383-1836 Vue 24. Recensement Piégros-la-Clastre 1836.



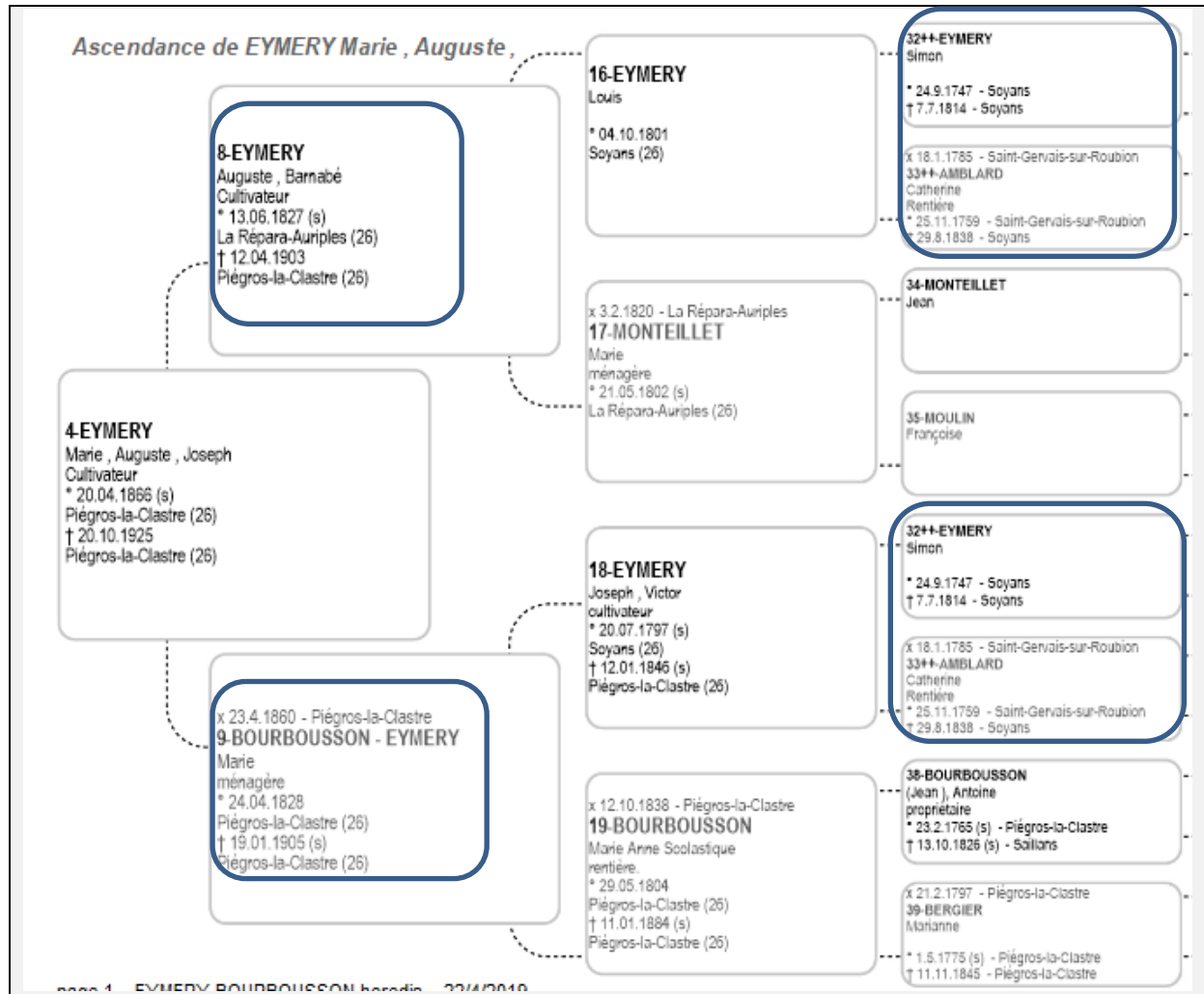


Remarque : Sur les 9 enfants de la famille AMBLARD seuls trois sont arrivés à l'âge adulte Marie , 23 ans , Jean Joseph 73 ans et Catherine 79 ans. Les trois derniers sont décédés dans la même semaine soit du 21 février 1777 au 01 mars 1777 respectivement âgés de 8 ans , 5 ans et 22 mois .

Claire Eymery va décéder à l'âge d'un an.

- Ensuite je choisis la fille aînée du couple central ,

**Marie EYMERY** qui se marie le 23 avril 1860 <sup>56</sup> avec **Auguste , Barnabé EYMERY** d'Auriples , ils sont cousins germains de père , leurs grands-parents sont Simon Eymery et Catherine Amblard , c'est un implexe.



Bien que cousins germains la loi les autorise à se marier , mais dans tous les cas ils doivent obtenir le consentement de leurs parents.

En recherchant le contrat de mariage chez le notaire j'ai d'abord trouvé un acte respectueux passé chez Maître Paul Meilhon de Puy Saint Martin . Je recherche les minutes de ce notaire et demande le dossier aux archives de la Drôme car ce n'est pas numérisé.<sup>57</sup>

Marie âgée de 32 ans et Auguste de 33 ans, ayant atteint la majorité civile et la majorité matrimoniale , pouvaient se marier sans autorisation parentale ... mais pas immédiatement , ils étaient alors obligés à défaut de l'accord des parents de leur notifier leur projet de mariage

<sup>56</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 351 G et D.

<sup>57</sup> AD Drôme Notaire MEILHON Minutes du 01/01 au 30/12/1860. 2 E 30431 N ° 1 à 340.



Transcription de l'Acte

23 mars 1860 .

No 43 Acte respectueux.

*Pardevant Paul Meilhon notaire*

*A Puy S<sup>T</sup> Martin canton de Crest sud , Drôme ,*

*Requis au fin du présent ,*

*Ci sont présents S[ieu]r Auguste Barnabé*

*Eymery cultivateur demeurant sur le territoire de la*

*Commune de Piégros âgé de trente et un an*

*Fils légitime de S[ieu]r Louis Eymery et Marie Monteillet*

*Ménager demeurant sur le territoire d'Auriples au hameau des Lombards.*

*Lequel a par ( ) présenter **supplié***

***Très humblement et très respectueusement ledit Louis***

***Eymery et ladite Marie Monteillet ses père et mère***

*De lui donner leur conseils et leur consentements*

*Sur le mariage qu'il se propose de contacter avec*

*Mad[emoise]lle Marie Eymery fille majeure de défunt*

*Victor Joseph Eymery et de vivante Marie Scholastique*

*Bourbousson demeurant avec sa fille sur le territoire*

*de la commune de Piégros ou elles sont propriét*

*aires .*

*Requérant le dit Eymery qu'il soit*

*Incessamment procédé par le notaire soussigné,*

*Assisté de témoins à la notification du présent acte*

*Respectueux conformément à la loi .*



*Dont acte fait et passé à Puy S<sup>t</sup>*

*Martin en étude au dit Auguste Barnabé Eymery*

*par le notaire soussigné en présence de M.M.*

*Maurice Combe et Auguste Anthon tous deux*

*Propriétaires demeurants à Puy S<sup>t</sup> Martin témoins*

*requis signés avec le notaire , non signé ledit*

*Eymery comparant qui a déclaré ne le savoir (    )*

*Interpellé le vingt trois mars mil huit cent soixante .*

*Après lecture faite.*

*Anthon       Maurice Combe       Notaire*

Dans notre cas surement les parents du marié Louis Eymery et Marie Monteillet n'approuvaient pas ce mariage . Était-ce le fait qu'ils soient cousins germains ( les pères sont frères ) ?

Je doute que la veuve Marie Anne Scholastique Eymery mère de la mariée refuse cette alliance.

Elle est d'ailleurs présente et donne son consentement lors du contrat de mariage.

En effet Auguste vivait déjà dans la ferme « Bourbousson » comme il est mentionné sur l'acte respectueux , je suis donc allé voir sur les recensements et il apparait bien en 1851 en tant que « domestique » , il a 25 ans.

Le chef de famille Joseph , Victor EYMERY est décédé le 12 janvier 1846 <sup>59</sup> à l'âge de 48 ans , Marie Anne Scholastique se retrouve donc veuve à 42 ans , elle a avec elle ses quatre enfants , Marie 18 ans , Joseph 14 ans , Abeline 11 ans et Victor Antoine 10 ans.

Sa mère Marianne Bergier est décédée le 11 novembre 1845 <sup>60</sup> .

On peut supposer que son neveu Auguste Eymery soit arrivé en « renfort » dès l'année 1846 , il a 19 ans et la fille aînée Marie Eymery sa cousine a 20 ans.

Comme pour la génération précédente nous nous retrouvons avec une veuve ayant encore des enfants en bas âge sans homme pour tenir la ferme.

---

<sup>59</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 63 G.

<sup>60</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 47 G.

Auguste Barnabé Eymery n'est pas l'ainé , il n'hériterait pas non plus de la propriété familiale d'Auriples , aussi il vient à son tour en gendre en ayant passé par la case domestique !

Recensement de 1851.

|    |            |             |                          |   |   |   |   |        |
|----|------------|-------------|--------------------------|---|---|---|---|--------|
| 63 | Comte      | Elizabeth   | veuve profane            |   |   |   | 1 | 70 ans |
| 1  | Bourbouson | marie       | propriétaire cultivateur |   |   |   | 1 | 45 ans |
| 2  | Eymery     | marie       | sa fille même profession |   |   | 1 |   | 23 ans |
| 3  | Eymery     | Joseph      | son fils même profession | 1 |   |   |   | 18 ans |
| 4  | Eymery     | Abeline     | sa fille même profession |   |   | 1 |   | 15 ans |
| 5  | Eymery     | Ant. Victor | son fils même profession | 1 |   |   |   | 14 ans |
| 6  | Eymery     | Auguste     | son domestique           | 1 |   |   |   | 25 ans |
| 7  | Beyllion   | Marie       | propriétaire cultivateur |   | 1 |   |   | 33 ans |

61

Le contrat de mariage n'est pas numérisé je dois demander le dossier aux archives de la Drôme dans les minutes du notaire comme précédemment.

Il est signé le 07 avril 1860 <sup>62</sup> avec le consentement de Marie Anne Scholastique la mère de la mariée ( qui signe Bourbouson son nom de jeune fille ) sur ce contrat ... Auguste et Marie sont tous les deux propriétaires et adoptent le régime « paraphernal » . Bien que domestique , il avait acquis des biens sur la commune avant son mariage .

Les biens personnels de la mariée sont laissés à sa jouissance et à son administration par opposition aux biens dotaux qu'administrait le mari . Aujourd'hui il s'agit des « biens propres »

J'ai voulu voir l'évolution de la cellule familiale sur le recensement de **1861**<sup>63</sup> et on le retrouve dans la même maison quartier Bourbouson et il est promu au rang de chef de ménage :

- Eymery Auguste Barnabé cultivateur , chef de ménage , 33 ans.
- Eymery Marie sa femme ménagère de 33 ans.
- Eymery Marie leur fille de 4 mois .
- Bourbouson Marie Anne Scholastique , mère et belle-mère du chef , rentière de 56 ans.
- Eymery Abeline sa fille de 24 ans , belle-sœur du chef , (va rester célibataire) .
- Eymery Joseph Victor son fils de 26 ans , beau-frère du chef , (va décéder célibataire à 37 ans) .
- Eymery Victor son autre fils de 23 ans , beau-frère du chef ( va rester célibataire) .
- Beyllion Jules , domestique berger , 16 ans.

<sup>61</sup> AD Drôme Recensement 6 M 383 - 1851 Vue 4.

<sup>62</sup> AD Drôme Antoine Auguste BOVET , Crest , 1860, 2 E 26830 N° 1936- 2210 no 2000.

<sup>63</sup> AD Drôme Recensement 6 M 383 – 1861 Vue 22.

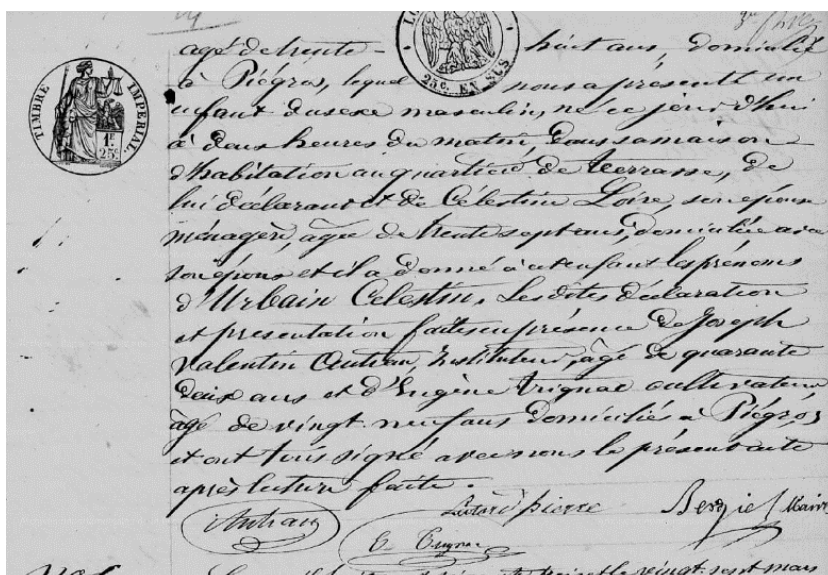
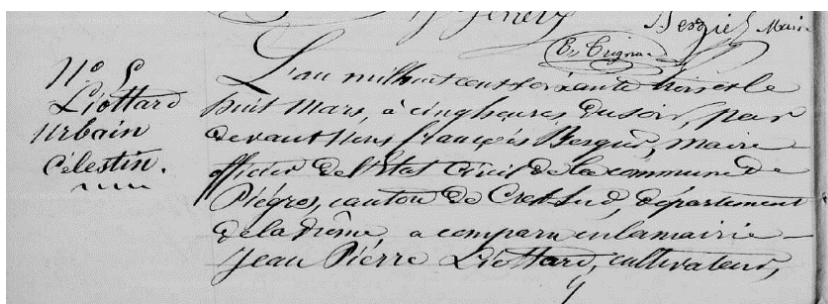
La ferme devait « tourner » à plein régime avec tout ce monde ! Les oncles et tantes ne sont pas parties , l'occasion ou l'envie de quitter l'endroit ne s'étant pas présenté. Mais nous allons voir plus loin que les choses n'étaient pas aussi simples !

Le couple aura trois enfants :

- 1 Marie Adeline née le 27 février 1861 <sup>64</sup> l'année de ce recensement .
- 2 Marie Auguste né 20 avril 1866 <sup>65</sup> ( c'est un garçon ) .
- 3 Philomène , Xiména née le 02 septembre 1869 <sup>66</sup>.

Et pour la petite histoire ... et ils ont dû en parler .

Ce que ne savent pas encore ces enfants c'est que dans un hameau à quelques centaines de mètres de chez eux est née le 8 mars 1863 Urbain , Celestin Liotard , jeune garçon qu'ils vont côtoyer durant leur enfance à l'école ou dans les champs , puis plus tard au village.



Acte de naissance de Urbain , Célestin Liotard .

<sup>64</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 361.

<sup>65</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 488 .

<sup>66</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 565.

<sup>67</sup> AD Drôme 2 MI 945 R/1 1843-1874 Vue 410 G et D .

Transcription de son acte de naissance :

L'an mil huit cent soixante trois et le  
Huit mars , à cinq heures du soir par devant nous François Bergier , maire  
Officier de l'Etat-Civil de la commune de  
Piégros , canton de Crest Sud , département de la Drôme a comparu à la Mairie  
Jean Pierre Liotard , cultivateur,  
Agé de trente huit ans , domicilié  
à Piégros , lequel nous a présenter un  
enfant du sexe masculin , né ce jour d'hui  
à deux heures du matin , dans sa maison d'habitation  
au quartier de Terrasse , de  
lui déclarant et de Célestine Loire , son épouse  
ménagère âgé de trente sept ans domiciliée avec  
son époux et il a donné à cet enfant les prénoms  
d'Urbain Célestin , les dites déclaration  
et présentation faites en presence de Joseph  
Valentin Autran , instituteur âgé de quarante  
deux ans et d'Eugène Trignac cultivateur  
âgé de vingt neuf ans domicilié à Piégros  
et tous ont signé avec nous le present acte  
après lecture faite .  
Autran        Liotard Pierre        Bergier Maire  
E Trignac.



|    |        |         |          |   |    |
|----|--------|---------|----------|---|----|
| 65 | Eymery | Mari    | l. fille | 1 | 15 |
| 66 | Eymery | Joseph  | l. fils  | 1 | 10 |
| 67 | Eymery | Perrine | l. fille | 1 | 7  |

|    |         |        |          |   |    |
|----|---------|--------|----------|---|----|
| 68 | Liotard | Mari   | l. fille | 1 | 16 |
| 69 | Liotard | Urbain | l. fils  | 1 | 13 |

68

Recensement de 1876 Piégros-la-Clastre.

Les enfants Eymery ont respectivement 15 , 10 et 7 ans . Les enfants Liotard ont respectivement 16 et 13 ans. Ils sont surement allés à l'école ensemble . La distance entre leurs habitations est d'environ 800 mètres à vol d'oiseau .

« Urbain , Celestin Liotard va très « mal tourner » et devenir un criminel notoire , en effet il a déjà commis deux meurtres et plusieurs vols quand il rejoint la bande des « **Chauffeurs de la Drôme** » , aux toutes premières années du XX<sup>ème</sup> siècle.

« Ils sont ainsi nommés parce qu'ils brûlaient les pieds de leurs victimes pour leur faire avouer l'emplacement de leurs économies , ils ont commis au moins onze assassinats , une tentative de meurtre sur un prêtre et sa servante et huit cambriolages et agressions . Le nombre de leurs crimes fut sans doute plus élevé mais la justice ne les retint pas tous , faute de preuves et d'aveux.

Octave , Louis DAVID est le chef de la bande , né le 14 mars 1873 , dernier d'une famille de treize enfants. A l'âge de 10 ans , ses parents étant morts , il est arrêté plusieurs fois pour vagabondage puis emprisonné jusqu'à l'âge de 18 ans . A sa sortie de prison , il devient cambrioleur avant de s'engager dans l'armée pendant 9 ans pour échapper à la police. En 1902 , il est emprisonné pour vol , à Clairvaux ou il fait la connaissance d'un romanais et il décide de s'installer dans cette ville dès sa sortie. Là , il se lie avec Madeleine Martel qu'il épousera et travaille un temps comme ouvrier cordonnier. Mais ses vieux démons le reprennent et il monte une bande avec un ancien compagnon de détention , Jean LAMARQUE , qui était pensionnaire chez BERRUYER , cette maison , aussi habitée par LIOTARD , ne tarda pas à devenir le repaire de la bande.

<sup>68</sup> AD Drôme 6M 383 1876.

*Parmi les crimes les plus abominables ; l'assassinat de M Dorier propriétaire et de sa fille Noémie , à Alixan , pour quelques bijoux ; l'assassinat de deux octogénaires , le frère et la sœur Tortel , à Bourg de Péage dont les cadavres seront arrosés de pétrole et brûlés.*

*Le 22 octobre 1908 Berruyer est arrêté à son domicile , Liotard et David sont pris peu après . Les voisins diront qu'ils n'avaient rien remarqué d'anormal dans l'allure de ces hommes.*

*Le procès débute devant la cours d'assises de Valence le 2 juillet 1909 et une foule nombreuse et passionnée se pressera au tribunal pendant les huit jours d'audience. Ils sont tous les trois condamnés à la peine de mort.*

*Le 22 septembre 1909 , très tôt le matin , une foule dense et bruyante se trouve route de Chabeuil , devant la prison de Valence ou une guillotine a été dressée la veille . Les trois complices sont exécutés sous les vivats de la foule et enterrés au cimetière de la ville , en dehors du mur de clôture »<sup>69</sup>.*



70

*Interrogatoire d'Urbain Célestin Liotard (1909) . J'ai recherché dans les documents figurés numérisés série F et au nom de Liotard*

<sup>69</sup> Sources : L'affaire des Chauffeurs de la Drôme : Documents inédits sur les hommes rouges , Jacques Benevise et Emmanuel Dossat, Ed. La Bouquinerie , 2002 ; Heurs et malheurs du Dauphiné , Claude Muller , Borée 2000.

<sup>70</sup> AD Drôme 17 Fl .

### **Cette génération va connaître aussi :**

- « L'installation d'un bac sur la Drôme pour passer sur l'autre rive et rejoindre Blacons suite à délibération du conseil municipal du 21 mars 1869 , installé à 700 mètres en amont du pont actuel . Le batelier tiendra son rôle jusqu'en août 1890.
- La construction du pont inauguré le 27 septembre 1891 .
- Création d'une halte sur la voie de chemin de fer qui relie Livron à Veynes , mise en service le 1<sup>er</sup> août 1894.

Les habitants se déplacent en particulier pour rejoindre les usines qui fleurissent un peu partout aux alentours » <sup>71</sup>

### **Répartition et professions des habitants de Piégros-la-Clastre en 1891. <sup>72</sup>**

La commune compte 776 habitants répartis dans 202 maisons .

13 maisons à La Clastre pour ,182 personnes.

12 maisons dans les environs de La Clastre pour, 48 personnes.

17 maisons aux Bories pour, 73 personnes.

14 maisons Louvignes et environs, 54 personnes.

16 maisons aux Ramières Lombards et La Conche, 55 personnes.

16 maisons aux Chamberts et aux Plats , 53 personnes.

21 maisons aux Gorces , Teyssier et Chapeaux , 101 personnes.

31 maisons aux Combes , Piégros et environs , 121 personnes.

23 maisons aux Bernards , Morins et Brettes , 89 personnes.

La moyenne est d'environ 4 personnes par habitation , sauf au hameau de la Clastre où la moyenne est de 14 personnes par maison . On peut penser que ce sont des maisons de village avec plusieurs foyers pour la même famille.

### **On trouve :**

3 épiciers.

4 lingères.

3 couturières. 2 tailleurs et 1 modiste .

9 ouvrières en soie.

4 cordonniers.

---

<sup>71</sup> Extrait du site officiel de la Mairie de Piégros-la-Clastre.

<sup>72</sup> AD 26 Recensement Piégros-la-Clastre 6 M 383- 1891

3 fourniers.

2 maçons.

3 charrons.

1 maréchal ferrand.

2 menuisiers.

3 aubergistes.

1 garde.

| Age | Sex | Profession |
|-----|-----|------------|
| 63  | M   | Eymery     |
| 63  | F   | Auguste    |
| 63  | M   | Joseph     |
| 63  | F   | Gémima     |

73

Recensement de Piégros-la-Clastre en 1891.

On peut remarquer que lors de ce recensement Marie , Auguste , Joseph ne donne que son 2<sup>ème</sup> prénom ! mais il s'agit bien de lui car son âge coïncide ainsi que son lieu de naissance.

Et que Xiména est devenue Gémina !

Marie , Adeline n'est plus à la maison elle s'est marié en 1883 avec monsieur Morel Jean Antoine Fortuné .<sup>74</sup>

Mais revenons à la génération précédente je remarque que Victor Eymery et Abeline Eymery , les oncle et tante habitent une autre maison , toujours dans le même quartier Bourbousson.

| Age | Sex | Profession |
|-----|-----|------------|
| 63  | M   | Eymery     |
| 63  | F   | Abeline    |
| 63  | M   | Salin      |
| 63  | F   | Victor     |

75

Recensement Piégros-la-Clastre 1891 .

En effet j'ai retrouvé dans les documents familiaux un procès daté du 29 juin 1886 qu'ils avaient intenté contre le couple Auguste et Marie Eymery ( sœur et beau-frère) afin de réclamer leur

<sup>73</sup> AD 26 Recensement Piégros-la-Clastre 6 M 383- 1891

<sup>74</sup> Arbre généalogique établi par la mairie de PLC le 26 mars 1993 dans les archives familiales.

<sup>75</sup>

part de l'indivision en nature suite au décès de leurs parents. Ils avaient eu gain de cause et un expert avait été nommé pour évaluer les biens et une entente trouvée pour faire le partage.

*Le partage a eu lieu le **11 octobre 1888** devant Maître Paul Bauthéac notaire à Crest.*

*La masse à partager :*

1<sup>0</sup>- *Des bâtiments d'habitation et d'exploitation de tous les immeubles composant le corps du domaine.*

2<sup>0</sup>- *Un grand tènement de terre , prés et bois appelé Maliver et Lassinarde.*

3<sup>0</sup>- *Un fonds en terre et pré appelé La Grande Pû ( partagé ).*

*Un fonds en terre et pré appelé La Grande Pû.*

4<sup>0</sup>- *Un tènement de terre et bois appelé La Roye.*

5<sup>0</sup>- *Une terre sur laquelle se trouve un bâtiment appelé Le Moulin.*

6<sup>0</sup>- *Un fonds de terre et herme appelé le fonds de devant.*

7<sup>0</sup>- *Un bois appelé Bayard .*

8<sup>0</sup>- *Un bois appelé La Loge.*

9<sup>0</sup>- *Une terre appelée Riou quartier des Bernards.*

10<sup>0</sup>- *Une terre appelée les Vignes .*

11<sup>0</sup>- *Une terre appelée la Croix.*

12<sup>0</sup>- *Un bois appelé le Collet.*

13<sup>0</sup>- *Un bois appelé serre de Blanchon.*

14<sup>0</sup>- *Un tènement de terre , prés , bois et herme appelé Roubia.*

15<sup>0</sup>- *Une terre appelée Laye.*

16<sup>0</sup>- *Une terre appelée la Rochette .*

17<sup>0</sup>- *Une parcelle de terre appelée Perrier Galland.*

18<sup>0</sup>- *Un bois appelé la Selle.*

19<sup>0</sup>- *Un bois appelé Faucon.*

20<sup>0</sup>- *Un bois appelé les Moux.*

*Concernant les immeubles :*



*Marie Eymery aura : Un bâtiment composé d'un grenier à blé et d'une cave au-dessous , d'une écurie avec grenier à foin au-dessus , un autre petit bâtiment composés de deux petites écuries et un grenier à foin attendant tous deux au fonds du devant .*

*Abeline Eymery aura : Le bâtiment appelé la grande chambre , composé d'une cave , chambre au-dessus et galetas ( grenier ) au midi , une loge à porc, une petite chambre au-dessus , une écurie et un grenier à foin , le tout attendant à la basse-cour jusqu'au voisin Pierre Salin.*

*Victor Eymery aura la cuisine ordinaire , la cave au-dessous et le galetas au-dessus ( grenier) , la loge à porc au couchant dont le dessus sert de passage réservé à l'autre partie du bâtiment attribué à Melle Eymery Abeline qui devra tenir ce passage couvert et faire seule les réparations qui y seront nécessaires. Une autre partie des bâtiments composée d'une écurie avec grenier à foin mitoyen avec Pierre Salin ainsi qu'un petit bâtiment appelé l'ancienne magnanerie avec l'emplacement où coule la fontaine .*

*La fontaine , l'aire à battre le blé , le travail à ferrer les bœufs , la serve ( bassin) et le hangar seront communs . Le sablier de Roubia sera également commun .Quant au four à cuire le pain , il ne sera commun que jusqu'au trente septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf inclus.*

Et pour la petite histoire ... et ils ont dû en parler ...

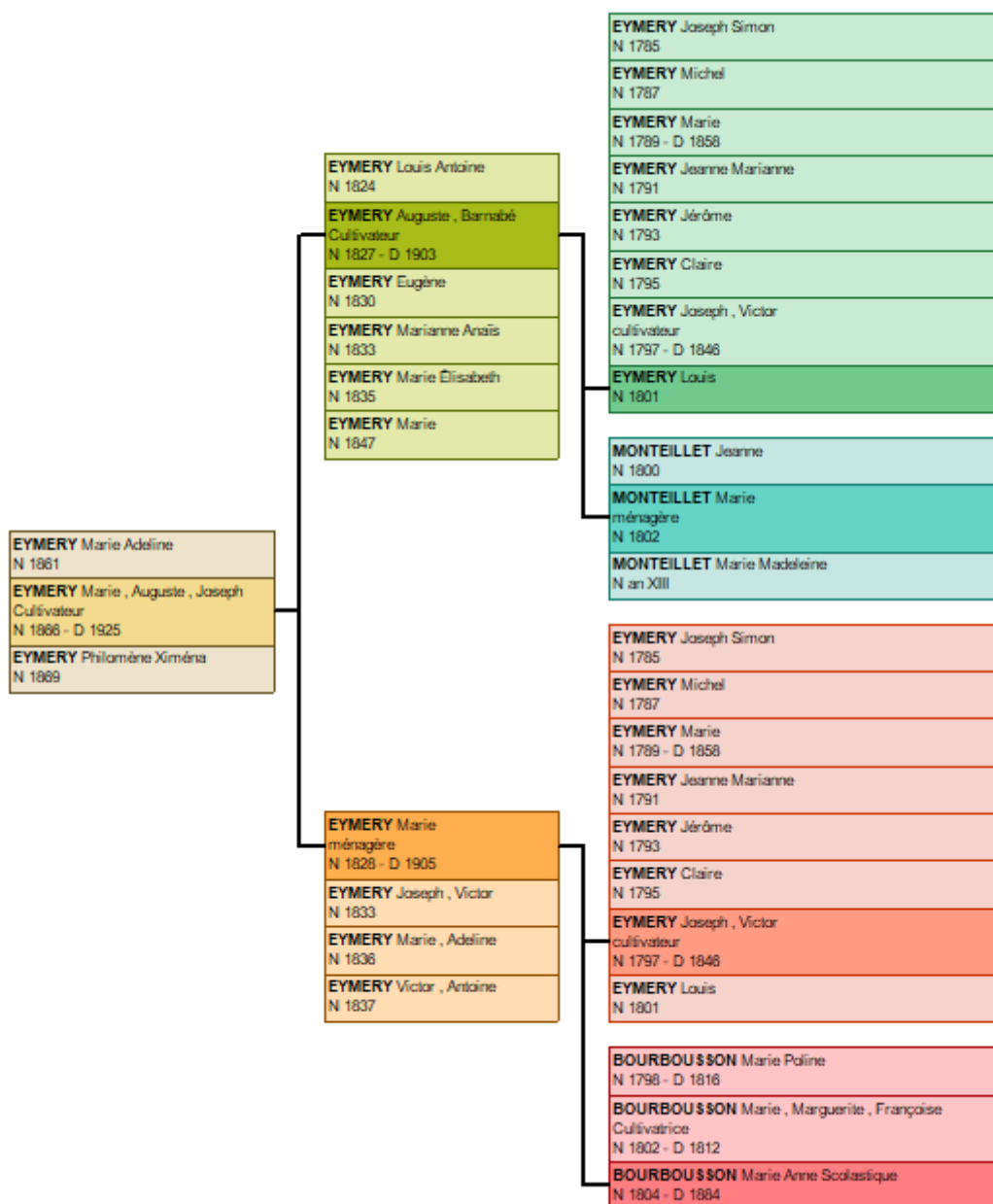
La sœur de Marie Auguste , Philomène va se marier avec Joachim Arnaud de La Bégude de Mazenc contrairement à ce que disait la légende familiale et la note sur un arbre généalogique élaboré par la mairie de PLC en 1993 trouvé dans les papiers de famille . Une fille est née de cette union Yvonne Marie Malvina le 11 mai 1897 mais elle décédé à un mois et 26 jours. Le couple n'aura pas d'autres enfants d'après la lecture des tables décennales et des recensements sur la Bégude de Mazenc ou ils sont propriétaires .

Emile Loubet président sous la troisième république de 1899 à 1906 est né à Marsanne, un petit village Drômois situé à 14 kilomètres de la Bégude de Mazenc , village où il achète une propriété en 1903. Le village compte environ 1500 habitants entre 1896 et 1906.

Sur le recensement de 1906 <sup>76</sup> on retrouve bien notre couple ( toujours sans enfants) et plus loin le couple de régisseur ayant pour patron Emile Loubet . Ce dernier va décéder le 20 décembre 1929 <sup>77</sup> à Montélimar à l'âge de 90 ans et a fait don de son château avec le parc et un lac à la commune . On peut penser que cette génération est « croisé » ou du moins échangé lors d'une visite dans la famille à l'occasion d'une manifestation sur ce président de la République , qui a gracié Dreyfus et qui a participé entre autre à la séparation de l'Eglise et de l'Etat sous son septennat .

<sup>76</sup> AD Drôme Recensement La Bégude de Mazenc 6 M 195 1906.

<sup>77</sup> AD Drôme TD Montélimar 1 num 774-1923-1932 .



## **Nouvelle génération le fils aîné de Auguste , Barnabé et de Marie Eymery :**

**Marie , Auguste , Joseph EYMERY** qui va épouser **Marie-Louise MOUYON** le 21 aout 1891<sup>78</sup> .

Ils ont tous les deux 25 ans , Marie Louise Mouyon est née le 15 décembre 1865 <sup>79</sup> à Saint-Sauveur-en-Diois à quelques kilomètres de Piégros , toujours sur le versant de la montagne.

Les parents de Marie-Louise sont Jean Laurent Mouyon de la commune de Saint-Sauveur en Diois né le 8 février 1831 <sup>80</sup> propriétaire cultivateur et son épouse Marie Giry née le 6 mai 1833 à Rochefourchat <sup>81</sup> , ménagère , ils sont présents et consentants. Ils habitent le lieu-dit « Les Mouyons » .

Les parents de Marie , Auguste , Joseph Eymery sont aussi présents et consentants . Les témoins non parents sont Arnoux Louis cultivateur de 54 ans et Girard Félicien garde champêtre de 30 ans.

Les deux autres témoins sont Joseph Mouyon rentier de 78 ans et Mouyon Léon propriétaire cultivateur de 41 ans tous les deux cousins de la mariée domiciliés à Saint-Sauveur en Diois.

Marie-Louise n' a qu'un frère qui se prénomme comme son père Jean Laurent Mouyon , il est né le 8 novembre 1859 <sup>82</sup> à Saint-Sauveur en Diois.

Je trouve étonnant que ce couple n'ait eu que deux enfants , aussi je regarde dans les tables décennales de Saint-Sauveur en Diois à partir de 1858 ( date du mariage ) et jusqu'à l'année 1891 pour être sûre de ne pas oublier un acte.

Je retrouve 6 enfants mais ils sont nés de MOUYON Joseph et Marie GIRARD un autre couple du village ! Je ne trouve qu'un seul frère pour Marie-Louise Mouyon .

### **Juste avant le mariage .**

Je recherche la fiche matricule de Marie Auguste EYMERY .

D'abord par thème , recherche registre matricule militaire.

Bureau de Montélimar ( 1867- 1929)

1 R 110 Table Alphabétique , qui me donne le no de volume 1 et le no de matricule 422.

Reste à ouvrir le volume 1 et aller sur la page numérotée 422 .

---

<sup>78</sup> AD Drôme 4 E 5992 Saint-Sauveur en Diois . 1883-1925 vue 55 G.

<sup>79</sup> AD Drôme 2 MI 2667 / R1 1843-1882 Vue 135 D et 136 G .

<sup>80</sup> AD Drôme 5 MI 274 R/5 1823-1832 Vue 51 G.

<sup>81</sup> AD Drôme 5 MI 259 R/6 1833-1842 Vue 3 .

<sup>82</sup> AD Drôme 2 MI 2667/R1 1843-1882 Vue 100 G .

*Eymery* 433

Nom: *Eymery* Prénoms: *Paul Auguste Joseph* Sexe: *M*

ÉTAT CIVIL

Né le *08* *Sept* *1887* à *St-Rémy-de-Provence* (Bouches-du-Rhône) Commune: *St-Rémy-de-Provence* Département: *Bouches-du-Rhône*

Parents: Père: *Paul Eymery* Mère: *Marie Eymery*

PROFESSEUR

Grade: *2<sup>e</sup> de ligne*

ARRIVÉE

Arrivé au corps le *08* *Sept* *1887* à *St-Rémy-de-Provence*

LIBÉRÉ

Libéré du service le *01* *Oct* *1912*

83

Cette fiche nous donne son signalement :

Cheveux et sourcils châains foncés.

Yeux roux . Front large.

Nez long . Bouche moyenne.

Menton rond. Visage plein.

Taille 1 m 76 . Degré d'instruction générale 2 = ( sait lire et écrire) .

Décision du conseil de révision = Bon service Actif.

Arrivée au corps le 8 septembre 1887. Sur 96 -ème de ligne.

Sapeur le 4 octobre 1888. Exercices en octobre 1896 et octobre 1897.

Envoyé en congés le 24 septembre 1890.

Certificat de bonne conduite délivré.

Libéré du service le 1<sup>er</sup> octobre 1912.

<sup>83</sup> AD Drôme 1 R 111 No 1 500 ( 1886) . Vue 433.

**Je trouve un acte de donation- partage** <sup>84</sup> et licitation du 08 Aout 1891 passé chez Maître Bauthéac notaire à Crest **Auguste et Marie Eymery âgés de 63 et 64 ans** font une donation-partage de tous leurs biens à leurs trois enfants ; c'est le fils **Marie Auguste Joseph** qui restera entièrement propriétaire des biens et il devra une soulte ( licitation ) à Philomène Xiména de 2500 Francs et rien pour son autre sœur qui a déjà perçu cette somme lors de son mariage en avance d'hoiries en 1883.

La propriété ne sera pas à nouveau partagée ! Mais celui qui reçoit la totalité des biens « *devra loger et nourrir les donataires avec lui , les soigner tout en santé qu'en maladie , les entretenir selon leur âge et leur condition . . Le logement des donataires sera dans la chambre qu'ils occupent actuellement , elle sera meublée des objets mobiliers nécessaires ...* » **et au cas où ils ne voudraient pas vivre en commun ménage**

« *ils devront verser une rente annuelle outre le logement sus indiqué :*

- *Trente-deux double décalitres de blé bonne qualité .*
- *Cinq cents kilos de pomme de terre.*
- *Cent kilos de porc frais.*
- *Huit kilos d'huile de noix.*
- *Deux cents œufs.*
- *Du bois et des fruits à volonté.*
- *Cinquante kilos de châtaignes.*
- *Une chèvre dont l'entretien sera aux frais du donataire .*

*Plus une rente annuelle de cent francs payable par trimestre anticipé du jour de la séparation . Au décès du prémourant des donateurs cette rente sera réduite de moitié... »*

Nous retrouvons le système de succession inégalitaire comme vu pour le famille Eymery de Soyans.

Marie-Louise va attendre un enfant dès le début de l'année suivante vers janvier 1892.

Malheureusement elle va perdre l'enfant et décéder le même jour , le **08 octobre 1892**. <sup>85</sup> Les deux actes de décès se suivent . C'est Victor Eymery le grand-oncle de l'enfant qui vient faire la déclaration , un enfant de sexe masculin est « *sorti du sein de sa mère sans vie à 4 heures ce matin* » quand à sa mère elle est décédée à 9 heures ce même jour. L'autre témoin est Auguste Magnet garde champêtre de 50 ans habitant aussi la commune.

Marie Auguste se retrouve donc seul avec ses parents âgés de 63 et 64 ans , il a 27 ans , il vient de perdre sa jeune épouse et son premier fils. Son oncle Victor célibataire âgé de 54 ans vit à côté ainsi que sa tante Marie Abeline aussi célibataire âgée de 53 ans au quartier Bourbousson.

---

<sup>84</sup> Archives familiales . En rouge la part de Marie , vert la part d'Abeline et bleu la part de Victor.

<sup>85</sup> AD Drôme PLC 2 MI 95/R2 1875-1899 vue 393



Suite à ce décès ab-intestat ( sans testament ) comme indiqué sur le document notarial du 02 février 1893 <sup>86</sup> dressé devant Maître G.TABARDEL notaire à Saillans intitulé « Décharge Mouyon – Eymery » il a été procédé à la succession en présence de :

Laurent Mouyon et Madame Giry les parents de la défunte , Mr Laurent , Auguste Mouyon l'unique frère de la défunte et Marie Auguste Eymery .

Il doit restituer à son beau-père la somme de 3000 francs que son épouse avait reçu en avance d'hoiries et 700 francs représentant le trousseau et les économies de son épouse à son frère et à ses beaux-parents par moitié .

Ensuite je décide de faire une recherche dans le registre des transcriptions de mutations de propriétés appelé « les hypothèques » aux archives départementales .

Je prépare ma venue par une recherche de références en amont afin de demander le bon volume .

Sur le site des AD 26 :

- Recherche thématique.
- Par cadre de classement.
- Archives révolutionnaires et modernes ( 1790-1940).
- Série Q .
- 4 Q Hypothèques.
- Bureau de Die -Montélimar -Nyons.
- Puis tout en bas Conservation de Die.
- Registre d'ordre .

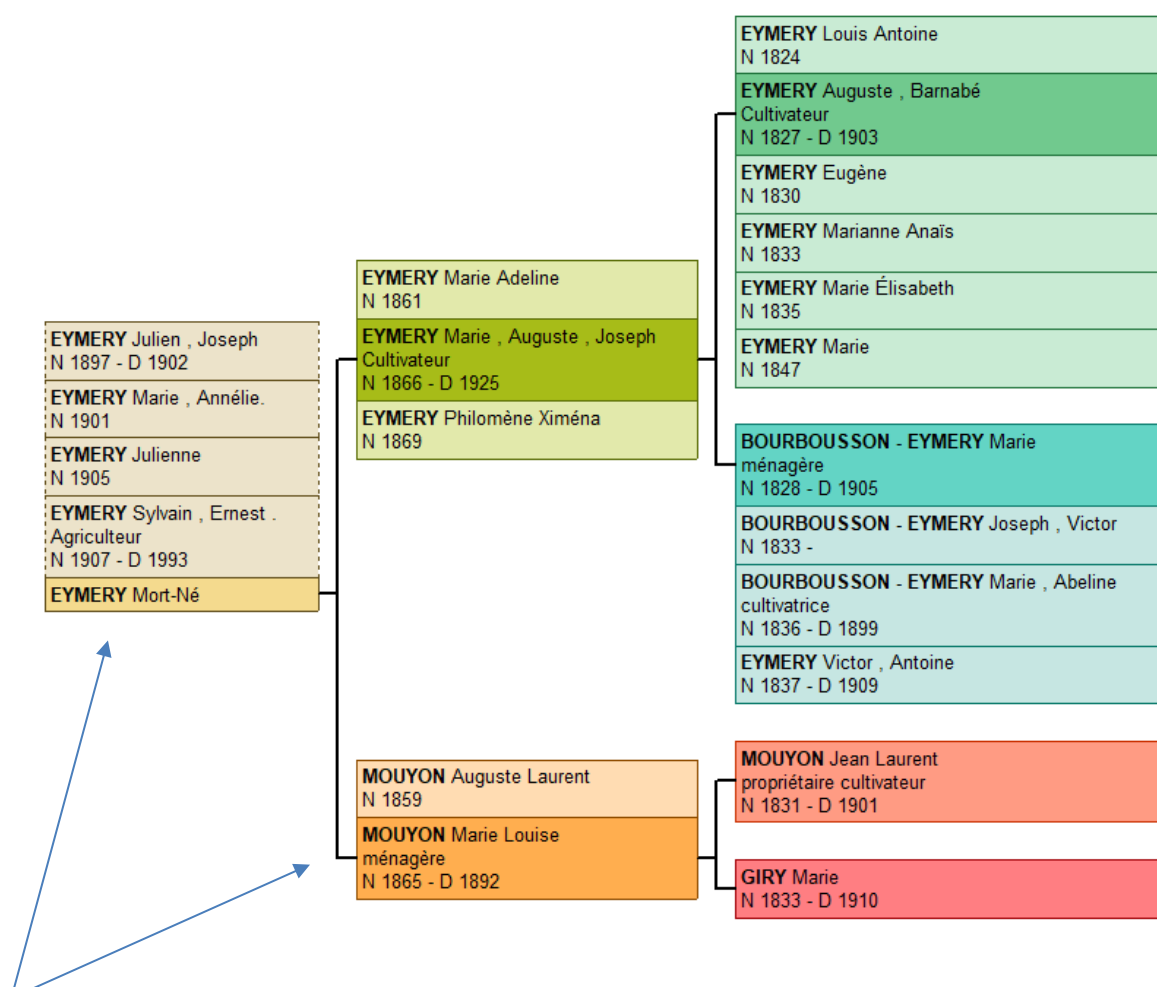
| CASE N° 422° |      | Eymery, Victor en l'absence de son père |       | propriété agricole |  |
|--------------|------|-----------------------------------------|-------|--------------------|--|
| 66           | 137° | 25 février 1890                         | Vente | 2500 ..            |  |
| 140          | 137° | 25 février 1890                         | Vente | 2000 ..            |  |

87

<sup>86</sup> Archive familiale.

<sup>87</sup> AD Drôme 4 Q 1006 Vol 540.

Je trouve la transcription d'un acte de vente passé le 3 juillet 1892 <sup>88</sup>( donc un an après leur mariage et trois mois avant le décès de Marie-Louise en couche ) chez Maître Gustave Gresse notaire à Aouste . Il s'agit de la vente d'un fond en terres labourables au quartier Bourbousson appelé « Les Châtaigniers » par M Delègue Joseph d'environ 30 ares et pour 200 francs . Dans cet acte l'achat est réalisé par Marie Auguste Eymery pour le compte de son oncle Victor Eymery , il sert de « prête-nom » , je rappelle que Victor est célibataire sans enfants et qu'il est propriétaire au même endroit . Ceci évitera des frais au moment de la succession .



*Décès de Marie-Louise Mouyon en couche le 8 octobre 1892 à Piégros-la-Clastre quartier Bourbousson.*

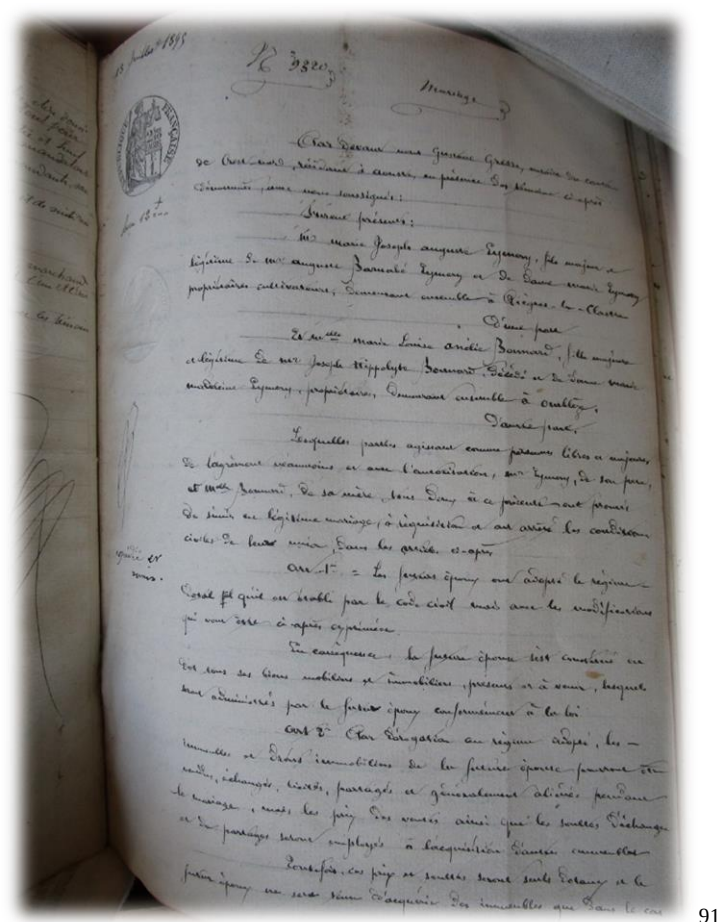
<sup>88</sup> AD Drôme 4 Q 1006 Vol 540.

Deux ans et 9 mois plus tard **Marie, Auguste Eymery** va épouser en seconde noce ,

**Marie- Louise Annélie BONNARD** , le 27 juillet 1895 .<sup>89</sup>

**Marie-Louise Bonnard** est née le 19 mai 1872<sup>90</sup> à Omblèze , elle est la quatrième sur une fratrie de 6 enfants , trois filles et trois garçons.

J'ai pu retrouver le contrat de mariage aux archives départementales de la Drôme à Valence. J'ai donc préparé la commande dans Recherche Thématique , Archives des notaires , je donne le nom et le date de l'acte et là je choisis dans la fourchette du 2 mai au 6 octobre 1895 , le no de dossier est le 2 E 27027. A réception il reste à trouver l'acte par sa date.

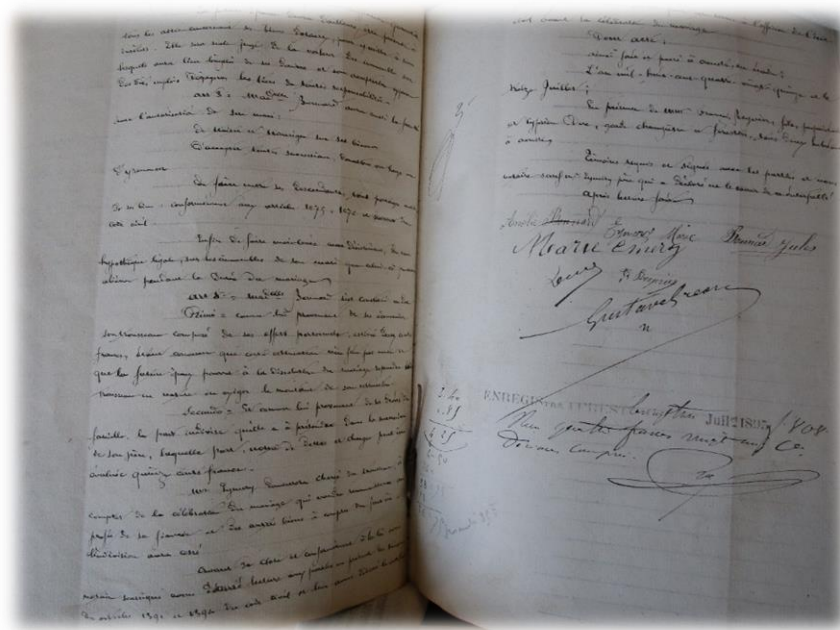


Contrat de mariage entre Marie Auguste Eymery et Marie Louise Bonnard page 1.

<sup>89</sup> AD Drôme 2 MI 933 R/1 1836-1895 Vue 674 D.

<sup>90</sup> AD Drôme 2 MI 933 R/1 1836-1895 VUE 441 D et G .

<sup>91</sup> AD Drôme 2 E 27027.



92

Contrat de mariage entre Marie Auguste Eymery et Marie Louise Bonnard page 2.

13 juillet 1895.

N 9320

Mariage.

Par devant nous Gustave Gresse , notaire du canton  
de Crest Sud , résidant à Aouste , en présence des témoins ci-après  
dénommés avec nous soussignés :

Furent présents :

M Marie Joseph Auguste Eymery ,fils majeur et  
légitime de M Auguste Barnabé Eymery et de dame Marie Eymery  
propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble à Piégros-la-Clastre

D'une part

Et Melle Marie-Louise Anélie Bonnard , fille majeure  
Et légitime de M Joseph Hippolyte Bonnard , décédé et de dame Marie  
Madeleine Eymery , propriétaires , demeurant ensemble à Omblèze.

D'autre part ,

*Lesquelles parties agissant comme personnes libres et majeures*

*De l'agrément néanmoins et avec l'autorisation , M Eymery , de son père  
et Melle Bonnard , de sa mère , tous deux à ce présent ont promis  
de s'unir en légitime mariage , à réquisition et ont arrêté les conditions  
civiles de leur union dans les articles ci-après.*

*Article 1<sup>er</sup> : les futurs époux ont adopté le régime  
dotal tel qu'il en est établi par le code civil mais avec les modifications  
qui vont être ci-après exprimées.*

*En conséquence , la future épouse s'est constituée en  
dot tous les biens mobiliers et immobiliers présents et à venir , lesquels  
seront administrés par le futur époux conformément à la loi.*

*Article 2<sup>ème</sup> : Par dérogation au régime adopté , les  
immeubles et droits immobiliers de la future épouse , pourront être  
vendus ,échangés licites , partagés et généralement aliénés pendant  
le mariage , mais les prix des ventes ainsi que que les soultes , d échange  
et de partage seront employés à l'acquisition d'autres immeubles.*

*Toutefois ces prix et soultes seront seuls dotaux et le  
futur époux ne sera tenu d'acquérir des immeubles que dans le cas  
( )*

*La future épouse devra d'ailleurs être présente à  
tous les actes concernant les biens dotaux , pour y veiller à ce que  
lesquels aura lieu ( ) de ses deniers et son acquisition apparu  
des réemplois dégagera les tiers de toutes responsabilités.*

*Article 3 -ème : Melle Bonnard aura aussi la faculté  
Avec l'autorisation de son mari :*

*De ( ) sur ses biens*

*D'accepter toute succession, donations ou legs ou*

*d'y prouver*

*de faire entre les descendants , sans partage autres  
de ses biens conformément aux articles 1075 , 1076 ( ) du*



code civil .

Enfin de faire mainlevée aux ( ) de ses hypothèques légales sur les immeubles de son mari que celui-ci à ( ) aliéner pendant la durée du mariage.

Article 4 -ème : Melle Bonnard s'est constitué en dot

Primo : comme lui provenant de ses économies son trousseau compris de ses effets personnels , estimés deux cents francs , étant convenu que cette estimation vient faire par suite ce que la future épouse puisse à la dissolution du mariage reprendre son trousseau en nature ou exiger le montant de son estimation.

Secundo : Et comme lui provenant de ses ( )

Famille , la part indivise qu'elle a ( ) dans la succession de son père , laquelle part , nommée de biens à charges peut-être évaluée quinze cents francs.

M Eymery demeurera chargé du ( ) à compter de la célébration du mariage qui ( ) au profit de sa fiancée et des autres biens à compter du jour ou l'indivision aura cessé .

Article 5 -ème : ( )

Notaire soussigné avons dressé lecture ( ) des articles 1391 et 1392 du code civil ( ) soit avant la célébration du mariage .

Pour acte :

Ainsi fait et passé à Aouste , en étude :

L'an mil huit cent quatre vingt quinze et le treize juillet ;

En la présence de M François Reynier , fils , propriétaire et Cyprien Duc , garde champêtre et forestier tous deux habitants à Aouste .

Témoins requis et signés avec les parties et nous

Notaire sauf M Eymery père qui a déclaré ne le savoir de ce interpellé

Après lecture faite.

Anélie Bonnard      Eymery Marie      Bonnard Jûles

Marie emery

Duc

F Reynier

Gustave Gresse notaire.

On peut remarquer que l'épouse est aussi propriétaire et qu'elle se réserve le droit de regard sur la gestion de ses biens par son époux .

Recensement de 1896 sur Piégros-la-Clastre Quartier Bourbousson :

|    |         |         |    |              |       |           |
|----|---------|---------|----|--------------|-------|-----------|
| 67 | Eymery  | Joseph  | 20 | Propriétaire | Chef  | P         |
| 68 | Bonnard | Amélie  | 13 | Ménagère     | Homme | Coiffeuse |
| 69 | Eymery  | Auguste | 59 | Culteur      | Homme | Arrière   |
| 70 | "       | Victor  | 68 | Ménagère     | Homme | P         |
| 71 | "       | Victor  | 58 | Propriétaire | Chef  | "         |
| 72 | "       | Abeline | 54 | Ménagère     | Homme | "         |
| 73 | "       | Henri   | 31 | Propriétaire | Chef  | Docteur   |

93

Voilà un nouveau couple installé et comme prévu ils ont la garde des parents âgés de 68 et 69 ans.

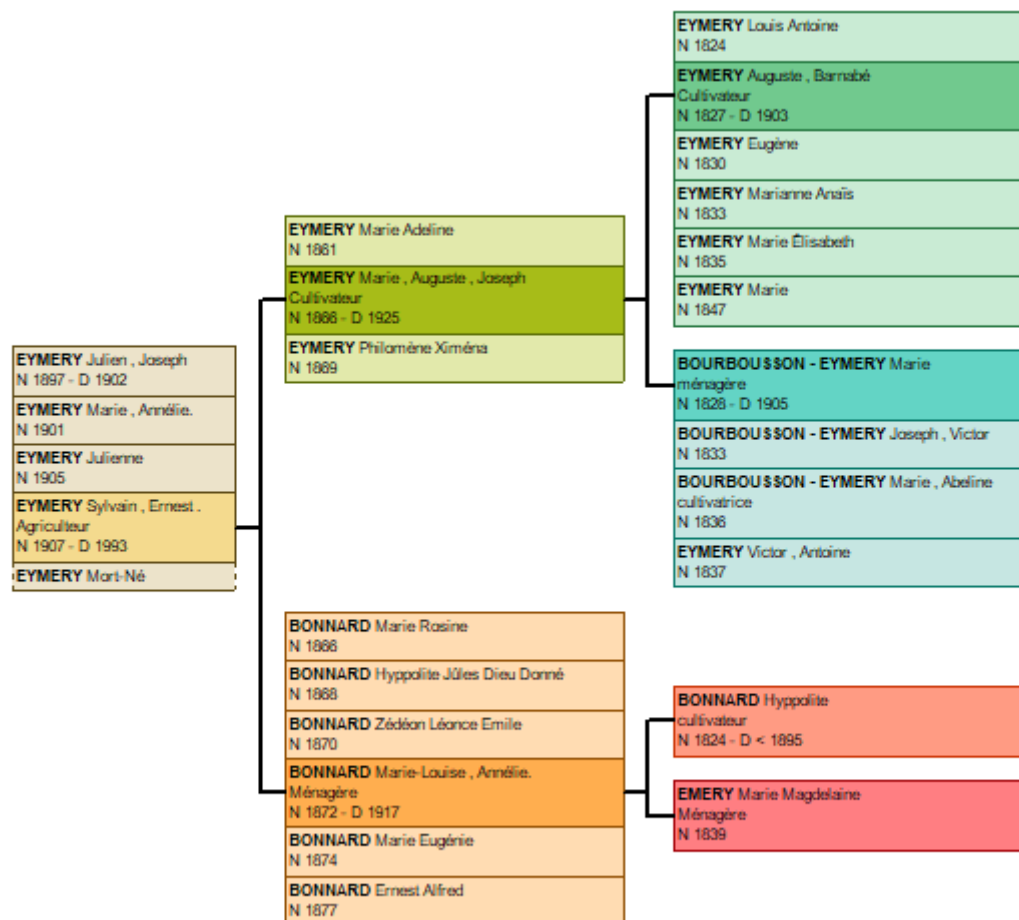
Les deux célibataires Victor et Abeline oncle et tante du marié sont toujours là dans la maison voisine , ils sont âgés de 58 et 59 ans .

Marie Abeline va décéder le 25 décembre 1899<sup>94</sup> célibataire à 63 ans et Victor le 29 juin 1909<sup>95</sup> célibataire à l'âge de 71 ans .

<sup>93</sup> AD Drôme 6 M 383 -1896 .

<sup>94</sup> AD Drôme 2 MI 945/R2 1875-1899

<sup>95</sup> AD Drôme TD 1903-1912 Vue 9 .



On peut remarquer que la mère de la mariée s'appelle aussi Marie Magdelaine Emery , orthographié avec un ou deux y . J'ai vérifié sur l'état-civil d'Omlèze et il n'y a pas de lien familiaux avec son gendre .

Marie-Louise Bonnard est âgée de 23 ans au moment de son mariage avec Marie Auguste Eymery il est âgé de 28 ans. Il vont avoir quatre enfants :

- 1<sup>er</sup> **Julien , Joseph Eymery** un premier fils qui va naître le 26 octobre 1897 <sup>96</sup> quartier Bourbousson à Piégros-la-Clastre , le déclarant est le grand-père du nouveau-né Auguste Barnabé âgé de 71 ans accompagné de deux témoins.

<sup>96</sup> AD Drôme 2 M | 945/R2 1875-1899

- 2<sup>-ème</sup> **Marie , Annélie Eymery** qui va naître le 13 octobre 1901 <sup>97</sup> toujours quartier Bourbousson à Piégros-la-Clastre , le déclarant est son père Marie Auguste , il est âgé de 35 ans.

Trois années plus tard :

- 3<sup>-ème</sup> **Julienne Eymery** , va naître le 20 juillet 1905 <sup>98</sup> toujours à la ferme Bourbousson à Piégros-la-Clastre , le déclarant est son père il a 39 ans.

Puis :

- 4<sup>-ème</sup> **Sylvain , Ernest Eymery** , un fils va venir au monde deux ans plus tard le 16 juillet 1907 <sup>99</sup> toujours quartier Bourbousson , le déclarant est son père âgé de 41 ans. Sa mère est âgée de 35 ans.

Mais le sort s'acharne décidément et Julien leur fils aîné va décéder à l'âge de 4 ans le 3 août 1902 <sup>100</sup> des suites du tétanos . En effet suite à une blessure à la main avec une machine à râper les betteraves pour la nourriture des animaux , il a contracté le tétanos . N'étant pas vacciné à cette époque et refusant les soins , ( légende familiale ) il va mourir dans d'atroces souffrances dans les bras de son père.

Leur mère Marie-Louise Eymery va s'éteindre à son tour le 5 décembre 1917 <sup>101</sup> à l'âge de 45 ans , elle laisse un veuf de 51 ans avec trois enfants , Marie l'aînée qui a 16 ans , Julienne 12 ans et Sylvain 10 ans .

Les grands-parents ne sont plus là , Auguste Barnabé Eymery est décédé en 1903 et Marie Eymery en 1905.

Je retrouve la famille sur le recensement de 1921 ( Marie Auguste Joseph ) est répertorié à son troisième prénom Joseph , on peut dire que c'est lui car l'année de naissance de 1866 est bien la sienne.

Je remarque la présence d'une domestique du nom de Marie JEAN née en 1866 à Rochefourchat . Intriguée par la présence de cette femme du même patronyme que ma mère j'ai recherché sur l'état-civil de ce village et n'ai pas trouvé sa naissance , en regardant dans les tables décennales des villages alentours , rien . Il s'agit sûrement d'une erreur lors de la déclaration au moment du recensement . A creuser ...

---

<sup>97</sup> AD Drôme 2 MI 3155/R1 1900-1907 .

<sup>98</sup> AD Drôme 2 MI 3155/R1 1900-1907 .

<sup>99</sup> AD Drôme 2 MI 3155/R1 1900-1907 .

<sup>100</sup> AD Drôme 2 MI 3155/R1 1900-1907 .

<sup>101</sup> AD Drôme 2 MI 945/R2 1875-1899 vue 393 D .

|     |       |          |      |            |    |            |             |
|-----|-------|----------|------|------------|----|------------|-------------|
| 595 | Emery | Joseph   | 1866 | PLC        | f. | Chief      | Cultivateur |
| 596 | id.   | Marié    | 1901 | id.        | f. | sp PLC     | sp.         |
| 597 | id.   | Julienne | 1908 | id.        | f. | sp PLC     | sp.         |
| 598 | id.   | Silvain  | 1907 | id.        | f. | sp PLC     | sp.         |
| 599 | Jean  | Marié    | 1865 | Recheurdat | f. | Domestique | Emery       |

102

Le village compte 738 habitants , 203 maisons pour 198 ménages.

On trouve :

10 ouvriers à la papeterie Latune de Mirabel et Blacons.

3 institutrices.

7 ouvriers au four à chaux Barnier.

1 meunier.

2 facteurs.

3 cafetiers.

1 buraliste.

1 maçon.

M le Curé.

3 boulangers.

2 épiciers.

1 garde-champêtre.

1 négociant.

7 ouvrières en soie.

3 gardes barrière employés des PLM .

3 poseurs employés des PLM.

1 chef de station employé des PLM.

Le reste de la population est constitué de propriétaires cultivateurs accompagnés d'ouvriers agricoles et de domestiques. Les anciens métiers ont disparus tel que tailleurs , modistes , lingères , charrons , maréchal ferrand ... par contre 24 habitants vont travailler à l'usine , 7 pour les PLM ( anciennement la SNCF )

<sup>102</sup> AD Drôme Recensement 6 M 383- 1921 Vue 21 .



## Un leurs descendants le dernier fils .

**Sylvain EYMERY** se marie avec **Germaine SAMUEL** le **07 septembre 1929**<sup>103</sup> à Piégros-la-Clastre , ils ont respectivement 22 ans et 24 ans.



104

*Mariage de Sylvain Eymery et de Germaine Samuel le 07 septembre 1929 à Piégros-la-Clastre.*

Sylvain est née le 07 juillet 1907<sup>105</sup> à Piégros-la-Clastre au quartier Bourbousson , il a perdu sa mère à l'âge de 10 ans , le 5 décembre 1917<sup>106</sup> et son père à l'âge de 18 ans , le 20 octobre 1925<sup>107</sup> , encore mineur , à l'époque la majorité étant à 21 ans , il va être sous la tutelle de sa sœur aînée Marie . J'ai pu trouver cette information sur sa fiche matricule militaire.

Il va à l'école primaire de Piégros-la-Clastre jusqu'au certificat d'étude à 14 ans, puis en pension à Crest à l' « Ecole primaire supérieure et professionnelle » située à 10 kilomètres de la maison du quartier Bourbousson . Ma tante m'a raconté que ses sœurs lui avaient fait confectionner un matelas de laine pour l'occasion ! ( il fallait apporter son matelas ).

Les matières enseignées , outre les matières classiques sont , arpentage , droit , comptabilité , sciences physiques et naturelles.

<sup>103</sup> Livret de famille de mes grands-parents.

<sup>104</sup> Collection familiale.

<sup>105</sup> AD Drôme 2 MI 3555 R/1 1900-1907 Vue 155 G.

<sup>106</sup> AD Drôme 4 E 5641 1916-1923 Vue 24 D.

<sup>107</sup> AD Drôme TD PLC 1923-1932 .

J'ai voulu retrouver des traces de ce passage dans cette école , car j'ai toujours entendu mon grand-père raconter qu'il était allé à l'école en même temps qu'Henri Charrière , alias « Papillon » .

Je commence par faire des recherches sur internet ou je trouve sa biographie <sup>108</sup> , effectivement il est bien passé à l'école de Crest d'où il sera renvoyé en 1925.

Pour compléter mon « enquête » j'ai contacté la mairie de Crest ou un archiviste m'a reçu et fourni quelques documents à compiler concernant cette école. J'ai bien trouvé des relevés de notes mais plus anciens que ceux qui m'auraient intéressé. J'ai pu trouver l'endroit exact où se trouvait cette école avec une photo concernant des travaux effectués en 1926 ainsi qu'un courrier du directeur demandant une subvention . Suite à des inondations en 2002 la plupart des documents ont été détruits .

Ayant les coordonnées du biographe de « Papillon » je me permet de le contacter et il m'informe qu'il y a treize ans au moment d'écrire son livre il avait lancé un appel dans la presse locale pour avoir des témoignages d'anciens élèves restés sans retours . Aujourd'hui il est trop tard ! Donc le premier qui trouve quelque chose contacte l'autre .

### **Pour la petite histoire ... et ils en ont parlé .**

Un premier film est sorti sur grand écran en 1973 avec Steve mac Queen dans le rôle d'Henri Charrière , je me souviens que mes grands-parents étaient allés le voir . Un deuxième film est sorti en 2018 , une autre adaptation cinématographique de ses deux livres « Papillon » édité en 1969 et « Banco » en 1972.

Comme Sylvain , Henri avait perdu sa maman à l'âge de 10 ans . Ils se sont retrouvés en pension surement après le certificat d'étude que l'on passait à 14 ans soit en 1921 ou 1922 .

Forte tête , déjà bagarreur Henri Charrière originaire de l'Ardèche , fils d'un couple d'instituteurs a blessé un autre élève avec un compas et a été renvoyé en 1925.

Accusé d'un meurtre qu'il n'aurait pas commis en 1930 à Paris , après un jugement sans preuves il est condamné au bagne et part pour Cayenne le 29 septembre 1933 . Après deux tentatives d'évasions ratées il est enfin libre en 1946 et arrive à Caracas . Il est devenu célèbre grâce à l'écriture de deux romans autobiographiques et les adaptations cinématographiques dans les années 60.

Il décède le 29 juillet 1973 à Madrid et sera enterré en Ardèche auprès de sa mère.

---

<sup>108</sup> Lien vers le site retraçant la vie d'Henri Charrière .

<https://papillon-charriere.com/>



*L'Ecole primaire supérieure et professionnelle de Crest en travaux en 1926 .<sup>109</sup>*

*Actuellement ce bâtiment abrite le CCAS de la ville de Crest ( Centre communal d'Action Sociale ).*

Sylvain n'est pas resté très longtemps à l'école de Crest , il revenu travailler à la ferme Bourbousson .

Il n'aura pas la même vie qu'Henri Charrière.

Même si ils ont connu aussi la 1 ère guerre entre l'âge de 7 ans et de 11 ans. Aucun membres de la famille ne partira à la guerre , son père a 52 ans , et il n'a que deux sœurs.

1927 , il a 20 ans c'est l'âge du service militaire qui va durer 18 mois .

J'ai pu retrouver sa fiche matricule aux archives départementales de la Drôme sous les références :

Répertoire de Romans 1 R 420 R7 26 1 Vol. no 296.

Pour obtenir le document j'ai dû attester de ma parenté car j'avais accès seulement aux fiches matricules de personnes décédées depuis plus de 25 ans et nées depuis plus de 120 ans , ce qui n'était pas le cas pour mon grand-père .

<sup>109</sup> Archives Municipales de la ville de Crest.

**Signalement :**

Cheveux châains foncés.

Yeux noirs.

Front : moyen .

Nez : rectiligne.

Menton : rond .

Visage : rond

Taille : 1 m 68

Degré d'instruction 3 = possède une instruction primaire plus développée.

Tuteur : Mme Magnet Marie née Eymery à Piégros-la-Clastre. ( depuis le décès de son père en 1925 ).

**Décision du conseil de révision et motifs.**

Bon service armé en janvier 1927 .

**Détail des services et mutation diverses .**

Incorporé le 16 novembre 1927 à compter du 10 novembre 1927 , arrivé au corps le 16 novembre 1927 et soldat de la classe du dit jour .

154 -ème régiment d'artillerie à pied.

Se retire à Piégros-la-Clastre Drôme le 1 mai 1929 avec certificat de bonne conduite accordé.

Quand à Germaine SAMUEL sa future épouse ce n'est pas une « fille du pays » en effet elle est née à Chamaloc dans le Diois au pied du Vercors non loin de Die le 8 février 1905 <sup>110</sup>.

Elle est fille unique , son père Alphonse Auguste SAMUEL est né le 05 janvier 1867 <sup>111</sup> , il est originaire de Saint Agnan en Vercors et sa mère FELIX Jeanne Emilie Léa Antoinette ( que l'on appellera Léa ) est née à Recoubreau dans le Diois le 24 aout 1879 <sup>112</sup>.

Après vérification des tables décennales de tous les endroits où ils ont pu habiter , Chamaloc , Die et Aouste- sur- Sye je n'ai pas trouvé de frère ou sœur à Germaine Samuel.

<sup>110</sup> AD Drôme TD Chamaloc 1903-1912 vue 2 .

<sup>111</sup> AD Drôme 2 MI 1169 R/1 1848-1874 vues 505-506.

<sup>112</sup> AD Drôme 2 MI 987 R/1 1838-1895.

Léa FELIX la mère de Germaine a un frère qui est mort pour la France le 27 septembre 1918 .

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom Felix  
 Prénoms Jean Joseph Germain  
 Grade 2<sup>e</sup> J.  
 Corps 299 Régiment d'Infanterie  
 N° 1206886 au Corps. — Cl. 1904  
 Matricule. 258 au Recrutement Montdiar  
 Mort pour la France le 27 Sep<sup>r</sup> 1918  
C<sup>t</sup> de Cernay en Dormois, Mame  
 Genre de mort 1. C. à l'É. l'ennemi  
 Né le 21 juin 1884  
Reconbeau Département Orne  
 Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le .....  
 par le Tribunal de .....  
 acte ou jugement transcrit le 25 Mai 1919  
Fontenay et Saint Auban, Orne  
 N° du registre d'état civil .....  
 534-708-1921. [26434.]

113

J'ai pu retrouver le lieu du décès Cernay en Dormois ainsi que le lieu d'inhumation la Nécropole Nationale Le pont de Marson commune de Minaucourt -le-Mesnil- les Hurlus , carré , rang , tombe 3171. De mémoire , ma grand-mère et ma tante ont longtemps cherché ou il pouvait bien être inhumé.

<sup>113</sup> Site mémoire des hommes Morts pour la France en 1914-1918.





**FELIX Jean Joseph Germain**  
**1914-1918**

Cliquer sur les titres pour masquer/afficher le contenu

### Identification

Nom : **FELIX** Prénoms : **Jean Joseph Germain**

### Informations militaires et Résistance

Conflit : **1914-1918**

Grade, unité : **Soldat - 299e R.I. [Infanterie] - R.I. Régiment d'Infanterie**

Matricule recrutement : 258 - Montélimar

### Naissance

Date : 28/06/1884

Département : 26 - Drôme

Commune : Recoubreau - Pour info, « Recoubreau(26) » s'appelle « Recoubreau-Jansac(26) » depuis le 01-01-1976 - Fusion simple

Situation familiale : Fils de Jean Antoine et de Marie CHAUVIN

### Décès

Date : 27/09/1918 (34 ans)

Département : 51 - Marne

Commune : Cernay-en-Dormois

Lieu, complément :

Genre de mort : Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

### Jugement

### Transcription

Date : 25/05/1919

Département : 26 - Drôme

Commune : Ponet-et-Saint-Auban

### Inhumation

Département : 51 - Marne

Commune : Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus

Lieu : Nécropole nationale Le Pont du Marson

Carré, rang, tombe : Tombe 3171

### Autres informations

Cultivateur.

### Sources des modifications(1)

Référence n° : bp-5361240

Cette fiche apparaît dans les relevés suivants :

1 26 - Ponet-et-Saint-Auban - [Monument aux Morts](#) - par Sylvaine LABORDE

CASTEX

51 - Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus - [Nécropole nationale Le Pont du Marson](#) - par Liliane PIZZIGHELLA



114



115

<sup>114</sup> Site Mémorial Gen WEB nécropole nationale Le Pont de Marson à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus.

<sup>115</sup> Google map.

Dans les archives familiales on trouve l'achat d'une maison à Chamaloc le 27 avril 1903 par M SAMUEL Alphonse juste avant son mariage le 24 octobre 1903 <sup>116</sup>à Recoubeau .

Cette propriété ne fait que 74 ares de superficie aussi cela explique surement pourquoi ils vont déménager et louer des propriétés plus grandes pour élever des vaches laitières et vendre leur lait aux particuliers .

On retrouve dans les archives familiales une convention de bail à ferme passée par Alphonse SAMUEL avec M Jean Ryon propriétaire au Perrier sur la commune de Die pour une durée de 12 années à compter du 15 mars 1911. Mon père m'a raconté que sa grand-mère Léa faisait des « tournées » dans la ville de Die avec un vélo qui avait une remorque sur le côté ( genre side car ) pour vendre leur production de lait aux habitants.

On retrouve une convention de location entre Alphonse SAMUEL d'une ferme quartier Mivoie à Aouste-sur-Sye appartenant à M Boutarin d'une superficie d'environ 6 hectares à compter du 15 mars 1917 au 15 mars 1923.

J'ai aussi trouvé un courrier intéressant adressé aux parents de Germaine ( retranscrit tel quel ... ) :

« Nîmes le 14 février 1923 ,

*Biens chers amis ,*

*Je prends un moment à venir vous donner des nouvelles car elles sont très bonnes , toute la famille se porte bien , notre petit Serge et tout à fait superbe et bien gentil , il se fait interessant , si vous voyez cette langue , il l'a remue , il marche très bien. Au mois de juin vous allez le trouver bien changer . Je vais amener à Aouste passé l'été , l'air de la campagne et bien plus favorable , il boira encore du bon lait , le lait qu'il boit ici à Nîmes , n'est pas aussi fameux , il a eu bien besoin de boire du bon comme le votre . nous en parlons souvent avec ma femme que vous êtes été très bons ( ) de lui avoir servi du bon lait et toujours bonne mesure . ca nous a fait de la peine quand nous avons su que vous partiez d'Aouste , par ce que nous aurons pas aussi bien l'occasion de vous voir , nous avons connu en vous que vous étiez des braves gens . J'espère quand même aller vous rendre visite cette année au moi de septembre que j'aurais ma permission, et je souhaite que ma lettre vous trouveras en parfaite santé , et que dans votre changement de domicile vous n'ayez pas perdu au change que vous soyer satisfais. Nous n'avons pas grand nouveaux de Chamaloc en ce moment , il ne doit pas y faire chaud , tandis qu'ici nous avons un temps superbe , c'est temps ci nous avons eu de la pluie et elle éte bien désiré depuis 8 mois qu'il n'était pas tombé de la pluie ,les paysans n'avaient plus d'eau mais en revanche un vent frais . Je compte encore 12 ans pour avoir ma retraite y en a plus de la moitié de fai . Je languis bien d'y être pour être à mon compte pour avoir une maison et un peu de terrain , quelques bêtes pour nous occupés , nous pouvons pas dire encore ou nous irons encore , si nous pouvons vendre la maison de Chamaloc pour nous fixer ailleur , c'est dommage mais c'est un peu trop loin de la ville , nous voudrions bien être a Aouste ou aux environs , vous*

<sup>116</sup> Ad Drôme 2 MI 2958 R/1 1896-1906 vue 71.

*avez du savoir que M Maurice Long le député est mort y a un moi il est mort en se retournant en Lindo Chine .*

*Bien chers amis je ne vois pas autre chose à vous dire pour le moment je termine ma lettre en vous souhaitant une bonne santé . Recevez mes sentiments les plus affectueux de votre ami dévoué Raymond , ma femme vous join un mot je lui cède la place au revoir mes amis.*

*Mes chers amis*

*Je ne veux pas laisser partir la lettre de mon mari sans y ajouter un mot amical car des gens comme vous on ne les oublie pas ! Je vous direz que petit Serge est superbe d'une intelligence surnaturelle et très caressant mais capricieux quand il veut que maman donne quelques chose il dit maman célie un mimis , si vous voyez comme il lève la poussière alors il dit pas pope enfin au mois de juin Germaine et vous ma chère Léa vous aurez le plaisir de le voir et vous trouverez certes qu'il a changé d'abord grandi , un vrai garçon mais toujours sa jolie figure.*

*Recevez tous sur cette lettre de nous tous de bons baisers . Mathilde. »*

Reste à retrouver qui sont Raymond , Mathilde et Serge habitants Nîmes en 1923 , pour le travail du père semble-t-il et propriétaires aussi à Chamaloc dans la Drôme qui appréciaient le lait de nos arrières grands parents , mais ceci est une autre histoire !

Maurice Long est bien décédé sur son retour d'Indochine ou il était Gouverneur Général depuis 1919, il est décédé dans la ville de Colombo sur l'île de Ceylan . Il était né à Crest à deux kilomètres d'Aouste le 15 mars 1866. <sup>117</sup>

Toujours dans les archives familiales, je retrouve le bail d'une ferme à « mi-fruit » passé entre Alphonse SAMUEL et Madame veuve Louise Didier de Piégros-la-Clastre quartier des Morins pour quatre années à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1927 au 1<sup>er</sup> novembre 1931 . <sup>118</sup>

Ma tante aurait vu dans les archives familiales une carte postale envoyée par le père de Germaine à son épouse Léa sur laquelle il l'averti que tout va bien sur son trajet pour la foire de Beaucroissant en Isère ou il est allé acheter une vache à pied ! 95 kilomètres aller et 95 kilomètres pour le retour , en passant par le plateau du Vercors ou il a fait escale dans de la famille. C' est une importante foire agricole qui va fêter son 800<sup>-ème</sup> anniversaire en cette année 2019 ! Une véritable expédition d'où il a dû rapporter des informations sur les nouveautés vues sur place.

---

<sup>117</sup> Source Wikipédia.

<sup>118</sup> Archives familiales .

Puis dès le recensement de 1931 on retrouve les parents de Germaine à la ferme Bourbousson , Ils sont âgés de 52 ans et de 64 ans , ils ne sont plus métayers.

|             |           |     |        |          |      |           |            |                    |               |
|-------------|-----------|-----|--------|----------|------|-----------|------------|--------------------|---------------|
| Bourbousson | 150 - 151 | 546 | Eymery | Sylvain  | 1907 | P.P.C.    | chef       | Cult <sup>re</sup> | P             |
|             |           | 547 | Samuel | Madeline | 1905 | Samuel    | épouse     |                    |               |
|             |           | 548 | Eymery | Gilbert  | 1930 | P.P.C.    | fil        |                    |               |
|             |           | 549 | Samuel | Alphonse | 1867 | St Agnant | beau-père  | Cult <sup>re</sup> | avec sa femme |
|             |           | 550 | Félix  | Marie    | 1880 | Desvignes | belle-mère |                    |               |
|             | 151 - 152 | 551 | Samuel | Henri    | 1861 | Crest     | fil        | Cult <sup>re</sup> | P             |

119

Sylvain et Germaine EYMERY auront deux fils :

1<sup>er</sup>- **Gilbert , Auguste ,Victor Eymery** né le 22 octobre 1930 <sup>120</sup> quartier Bourbousson. Leur deuxième fils ,

2<sup>-ème</sup> **Jean , Ernest Eymery** va naître le 18 avril 1932 <sup>121</sup> quartier Bourbousson à Piégros-la-Clastre .

Tout est bien réglé entre la fin du service militaire de Sylvain , le départ des filles ( ses sœurs) , le mariage et l'arrivée de la famille Samuel .

Le 20 juillet 1929 Sylvain achète à l'indivision SALIN 5 parcelles de terre ( sur Bourbousson , au Château , Bayard , la Lauze , le village ) pour 2000 francs. <sup>122</sup> La famille SALIN habitait dans une maison mitoyenne au sein du quartier Bourbousson .

Le 31 aout 1929 a eu lieu le partage de la ferme entre Sylvain et ses sœurs . Marie a épouser Paul Magnet en 1924 et Julienne M Morel en 1928 . Sylvain conserve la propriété et verse des soultes à ses sœurs <sup>123</sup>.

Le 14 novembre 1931 : Sylvain achète une maison au village de Piégros- la- Clastre ainsi que deux lots de terre à Madame Veuve FAURE née GUINET originaire de Voiron dans l'Isère , moyennant une rente viagère annuelle en nature et en espèces <sup>124</sup> :

- 250 litres de vin.
- 200 kilos de pomme de terre.
- 1400 kilos de bois.
- 100 kilos de fourrage pour les lapins.

Et 500 francs en argent. Ou rien en nature mais 1500 francs par an . <sup>125</sup>

<sup>119</sup> AD Drôme Recensement PLC 6 M 383 – 1931

<sup>120</sup> Livret de famille de Sylvain et Germaine EYMERY.

<sup>121</sup> Livret de famille de Sylvain et Germaine EYMERY.

<sup>122</sup> Archives familiales. Vente par les héritiers de Louis Henri SALIN à Sylvain Eymery Etude G. BOVET Crest .

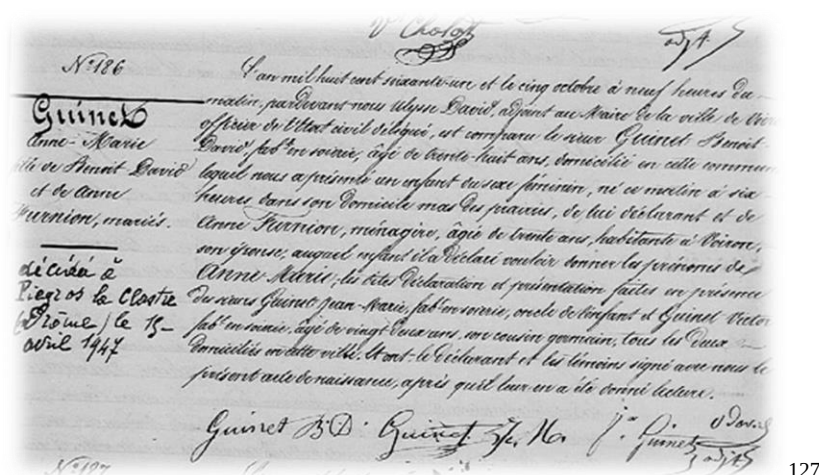
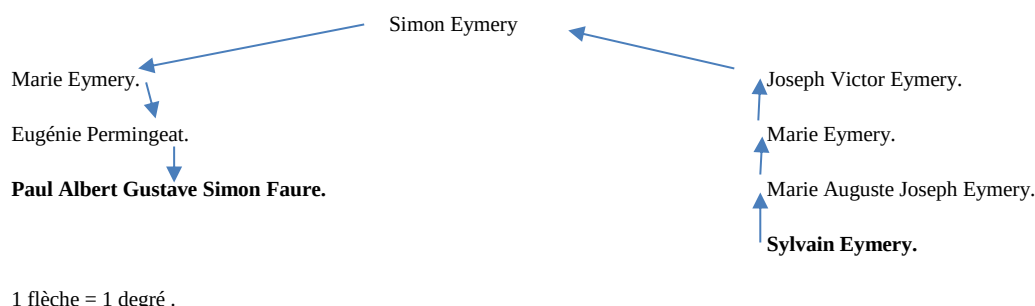
<sup>123</sup> Archives familiales . Partage entre enfants Eymery des successions de leurs père et mère G BOVET Crest.

<sup>124</sup> Archives familiales . Vente par Mme Veuve Faure née Guinet à M Eymery Sylvain Etude G. BOVET Crest.

<sup>125</sup> Archive familiales .Vente par Vve FAURE née Guinet à M Sylvain Eymery Etude G BOVET notaire à Crest.

Je recherche la date de décès de cette personne , c'est le 15 avril 1947 , elle est âgée de 86 ans.

Toujours dans les archives familiales je trouve un billet de Mme Faure née Guinet demandant un rendez-vous à son notaire concernant le projet de vente de sa maison à son **parent M Sylvain** Eymery . Et là je fais des recherches il s'avère que leur ancêtre commun est Simon Eymery né le 24 septembre 1747 <sup>126</sup> à Soyans , le père du marié de mon couple de départ . Il sont donc effectivement parents au 7<sup>ème</sup> degré en droit civil.



Sylvain Eymery sera donc propriétaire de cette maison au village de Piégros-la-Clastre à compter d'avril 1947 , il aura versé la somme de 8000 francs de rentes en argent plus la rente en nature au total sur 16 années.

<sup>126</sup> AD Drôme 5 MI 228 /R3 1718-1753 125 D et 126 G.

<sup>127</sup> AD Isère Voiron 389 NUM/5E567/41 1858-1862 .





128

Sur cette photo qui doit dater d'environ 1935 on voit Germaine , Sylvain et un de leur fils encore jeune entrain de labourer leur champ avec au fond les ruines du château de Piégros.

Début 1938 un nouveau projet voit le jour , la rénovation de la maison familiale . J'ai trouvé dans les archives familiales en date du 5 février 1938 un document notarié intitulé « Obligation par les époux EYMERY- SAMUEL de Piégros-la-Clastre au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Sud-Est dont le siège est à Lyon . » <sup>129</sup>

Il s'agit ni plus ni moins d'une prise de caution hypothécaire sur leurs biens par la banque en garantie d'un prêt de 15 000 francs « ... somme que les emprunteurs reconnaissent avoir reçue à l'instant même, en bonne espèces du cours et billets de la Banque de France , comptés et délivrés à la vue de Me BOVET Notaire soussigné , cette somme est destinée à faire des bâtiments d'habitation et d'exploitation appartenant à Monsieur EYMERY , situés sur la commune de Piégros-la-Clastre , au quartier de Bourbousson ... ».

Ce document est une mine d'informations , en effet tous les biens du couple sont listés , détaillés ainsi que leur provenance . On y retrouve donc les achats effectués avec l'identité des vendeurs et les dates d'actes.

Les travaux ont pris environ une année , je trouve une facture de l'entreprise de maçonnerie Gaudin du village de Piégros-la-Clastre , facture du 24 janvier 1939 d'un montant de 12 174.25 francs dont 2292 francs de main d'œuvre soit 68.5 journées.

<sup>128</sup> Archive familiale.

<sup>129</sup> Archive familiale du 5 février 1938 Etude Maître Georges BOVET notaire à Crest .



On peut lire sur la fiche matricule de Sylvain Eymery.

Art. 58. Loi du 31-3-28 Déclaration du 8-12-1934

Rappelé à l'activité le 24-8-39 (D.M. 9<sup>e</sup> Ré-mobil.)

Affecté au Dépôt d'Art. 214 (5<sup>e</sup> B<sup>e</sup> du 162<sup>e</sup> R.A.)

Arrivé au Corps le 25-8-39 - Aux Armées (détaché à la Scierie Morin à Rousset en Vercors le 25-11-1939 par note Sec 1747 E.I.C du 9<sup>e</sup> C<sup>te</sup> H<sup>te</sup> R.A. 2<sup>e</sup> M. 1 Bureau chancellerie)

Passé dans la de l'armée active le.

Indicateur et de sa res.

LOC. PAR SUITE DE

Dates.

132

Il va donc être mobilisé à compter du 25 aout 1939 au dépôt d'artillerie 214 , qui est sur Grenoble avec une annexe à Mont Dauphin dans les Basses Alpes .<sup>133</sup> Il a 32 ans.

Puis à compter du 25 novembre 1939 il sera détaché à la scierie Morin à Rousset en Vercors à 57 kilomètres de la maison Bourbousson. La famille Morin doit avoir un lien avec la famille Samuel .

Germaine reste donc seule à la ferme avec ses deux fils de 7 et 8 ans , son père de 72 ans et sa mère de 60 ans. Elle a un carnet de circulation pour la Drôme et dans les Basses Alpes et uniquement en train ou en car.

**OBSERVATION IMPORTANTE**

Cette carte pourra être retirée en tout temps.

Elle ne donne pas le droit de circuler en automobile, en motocyclette, en aéronef ou en bateau. Elle permet d'utiliser un véhicule automobile ou un bateau affecté à un transport public.

En cas de perte, le titulaire devra faire la déclaration immédiate à l'autorité qui a délivré la carte ou à la gendarmerie la plus voisine.

Le titulaire qui prêterait sa carte et l'emprunteur s'exposent à des poursuites judiciaires.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Drôme

Canton de Crest - Sud

Commune de Pregos-la-Clasie

**CARTE de CIRCULATION TEMPORAIRE**

(FRANÇAIS)

Valable du 18 octobre 1939 au 18 janvier 1940

<sup>132</sup> AD Drôme 1 R 420 R7 26 1 Vol. no 296

<sup>133</sup> Site sur « liste des régiments d'artillerie » .



— 2 —

Nom : *Eymery Née Samuel*  
 Prénoms : *Germaine*  
 Lieu de naissance : *Chamabe*  
 Département d : *Drôme*  
 Date de naissance : *8 Février 1909*  
 Domicile : *Piéegos-la-Clastre*  
 Rue et numéro :  
 Département d : *Drôme*  
 Profession : *Cultivatrice*  
 (Signature du titulaire)  
*G. Eymery*

— 3 —

Délivré par *Adjt. Bouleau C. F. Sect.*  
 Périmètre et mode de locomotion autorisés :  
*Drôme et Basses-Alpes*  
*Voie Ferée et Cars*  
 A *17 Octobre 1940*  
 (Cachet)  
 (Signature)  
  
 (1) Indiquer l'autorité.

134

Lors de ma visite aux archives municipales du village de Piégros-la-Clastre j'ai trouvé un dossier concernant des réfugiés arrivés en juin 1940 au village .<sup>135</sup>

Mon père m'avait parlé d'une femme et ses deux enfants réfugiés chez mes grands -parents du nom de Perrot , ils venaient de Saint-Dizier en Haute Marne . Effectivement j'ai retrouvé la trace de ces personnes. Le 10 mai 1940 les troupes Allemandes sont arrivées dans leur ville. Leur convoi est arrivé dans dans la Drôme le 17 juin 1940 .<sup>136</sup>

*1<sup>er</sup> Convoi*  
*venant de St Dizier (H.M.)*  


---

*Liste nominative*  
*des*  
*réfugiés dans la commune*  


---

*arrivés 17 juin 1940*

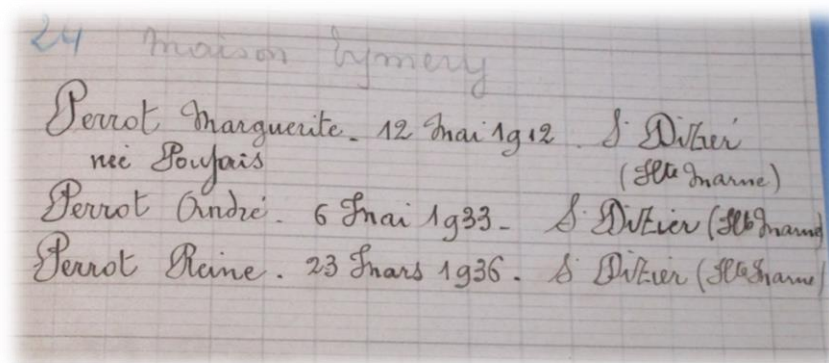
137

<sup>134</sup> Archive familiale .

<sup>135</sup> Série H Affaires militaires 1 H .- Guerre 1939-1945.

<sup>136</sup> Site internet [ajpn.org/commune-saint-dizier-en-1939-1945](http://ajpn.org/commune-saint-dizier-en-1939-1945).

<sup>137</sup> Archives municipales de Piégros-la-Clastre.



138

*Cahier d'écolier ou sont notés les identités des réfugiés ainsi que le lieu d'accueil.*

Mon père aurait aimé retrouver ces personnes , il était parrain d'une petite fille née pendant cette période . Les archives diocésaines de la Drôme m'ayant refusées la recherche de l'acte du baptême , je vais tenter de retrouver les descendants de ces personnes et je demande les actes de naissance à la mairie de Saint Dizier en Haute Marne .

J'ai bien reçu les actes de naissance d'André et de Reine PERROT de la mairie de Saint Dizier , ce qui me permet de continuer mes recherches sur internet d'après surtout le nom d'épouse de Reine . Je trouve alors un avis de décès du 27-09-2014<sup>139</sup> comportant son nom et son prénom concernant le décès d'un fils de Reine. Je tape sur « google » les noms qui apparaissent sur cet avis et là je trouve une coiffeuse , même nom et même prénom dans une autre ville , c'est la sœur du défunt donc une fille de Reine . Le fait de trouver un commerçant me permet d'avoir un contact téléphonique. Je prépare mon appel , c'est très délicat de rentrer dans l'intimité d'une famille par téléphone , il faut que je sois sûre de moi , que je donne le maximum d'informations pour gagner la confiance de mon interlocutrice. Me voilà devant ma fiche avec les noms de chacun , les dates de naissance , date d'arrivée dans la Drôme ... Je compose le numéro de la fille de Reine qui est donc coiffeuse , quelqu'un décroche « Bonjour madame ,Christiane Eymery , j'aimerais parler à Mme » ... la réponse est , « oui c'est moi-même »... et là tout s'enchaîne , je prends soins de ne pas tomber dans le questionnaire de police , je suis au bon endroit ! Je recueille et prends note d' un maximum d'informations.

J'obtiens le numéro de téléphone de Reine qui a 83 ans , je la contacte , elle me confirme la naissance d'une petite sœur à Piégros-la-Clastre en octobre 1940 et que sa marraine était la fille du boulanger de Piégros-la-Clastre. Elle se souvient de mon père , de son frère et des voisins , mais surtout pour être revenu à l'âge de 18 ans passer quelques jours à Piégros . Elle n'a aucun souvenirs de ce convoi de 1940 et du séjour en tant que réfugiée , elle avait seulement 4 ans. Nous allons échanger par courrier dorénavant , j'ai son adresse postale . J'ai le nom d'épouse et le prénom de la petite sœur recherchée , la filleule de mon père , elle habite une autre région .

Reine me dit aussi que la marainne de sa petite sœur était la fille du boulanger de l'époque . Bon , ce n'est pas trop compliqué de retrouver la fille du boulanger de l'époque , un simple mail

<sup>138</sup> Archives municipales de Piégros-la-Clastre.

<sup>139</sup> Site de mémoire.lavoixdunord.fr



à une de mes cousines du côté maternel , qui elle-même est la petite-fille des boulangers de l'époque !

Voici la réponse à mon mail :

Bonjour Christiane

J'ai eu Agnès au téléphone et elle m'a dit ce qu'elle avait entendu raconter.

Des réfugiés étaient amenés devant la mairie pour que des familles Clastroises les prennent chez eux. Une famille n'avait pas été prise alors ma grand-mère Francia a dit "c'est une honte on ne va pas les laisser à la rue, je les prends." Des matelas ont été installés par terre pour la nuit. Le lendemain ta grand-mère Germaine est venue voir Francia et lui a dit "tu ne vas pas les garder tu as déjà bien à faire avec tes enfants, je les emmène". Voilà comment cette famille est arrivée à Piégros. Il paraît que Monique et Francia ont parlé plusieurs fois de cette histoire en regrettant de ne pas savoir ce que cette famille était devenue. Monique était bien la marraine et ton père le parrain.

Au cas où tu voudrais compléter tes infos, voici les dates pour Monique Lamande ;

née le 13/03/1930 à Piégros La Clastre, décédée à Crest le 23/11/2017.

Une chose est sûre nos grands-mères étaient très généreuses et serviables!

Un lien amical avait dû se créer avec cette femme un peu perdue sûrement si loin de chez elle avec deux enfants en bas âge , c'est pourquoi elle a voulu que les enfants de ses hébergés soient parrain et marraine de sa petite fille qu'elle a prénommé Francine en mémoire de Francia peut-être.

Les parrain et marraine étaient nés tous deux en 1930 et sont décédés tous les deux en novembre 2017 à 12 jours d'intervalle.

Marguerite retournera à Saint-Dizier et aura 11 enfants au total , elle va décéder à 93 ans en 2005 c'était une fille orpheline de père et de mère et ayant un premier enfant naturel.

### **Après la guerre ,**

Sylvain Eymery va s'impliquer dans la vie du village en étant membre du conseil municipal de 1947 à 1971 soit 24 années <sup>140</sup>. On retrouve aussi notre boulangère Francia comme membre du conseil municipal . Sylvain gère toujours la ferme Bourbousson .

Il est aussi courtier en noix , c'est-à-dire qu'à l'automne il va chez les habitants de la commune et des alentours pour acheter leurs noix , une partie sera cassée et émondée lors de veillées avec les voisins mais une grande partie va être vendue à une grossiste habitant à Upie Madame Bourbousson ( je n'ai pas pu établir de liens familiaux pour l'instant ) .

Dans les années 1980 Sylvain et Germaine vont venir habiter dans la maison qu'ils louaient au village achetée en 1939 .

Germaine va décéder à Crest le 17 août 1992 <sup>141</sup> à l'âge de 87 ans.

Sylvain est décédé à Crest le 14 juin 1993 <sup>142</sup> à l'âge de 85 ans.

---

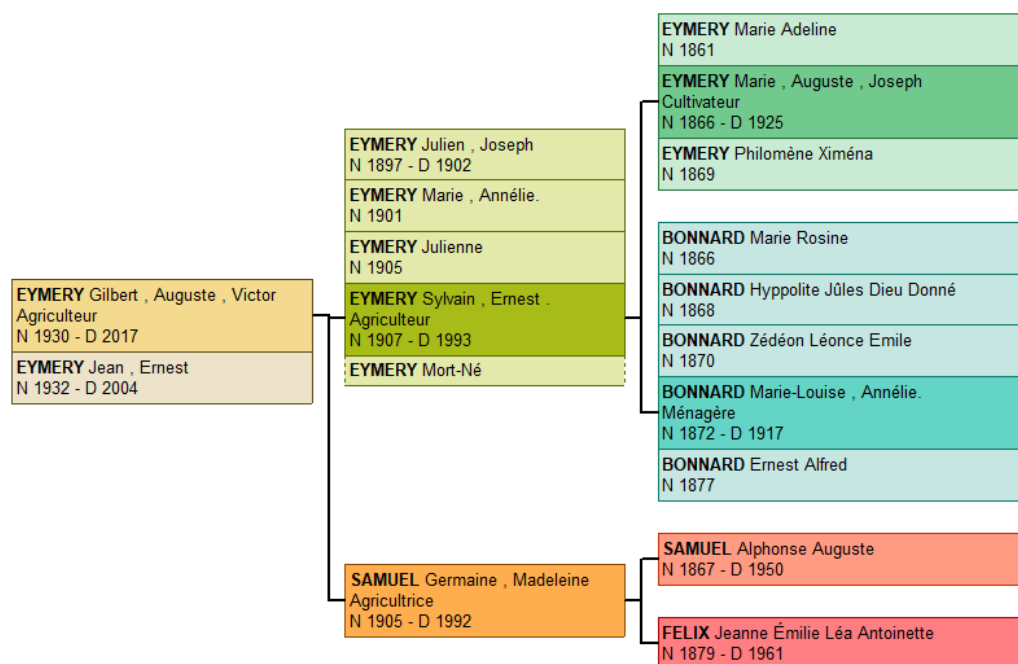
<sup>140</sup> Archives municipales de PLC Série K Procès-Verbaux d'élections 1830- 1974 .

<sup>141</sup> Livret de famille.

<sup>142</sup> Livret de famille.

C'est leur fils aîné Gilbert né le 22 octobre 1930<sup>143</sup> à Piégros-la-Clastre quartier Bourbousson qui avait repris la ferme familiale . Marié avec Henriette JEAN<sup>144</sup> le 15 mars 1958<sup>145</sup> à Piégros-la-Clastre , une fille d'une vieille famille du village aussi. Henriette était née le 21 avril 1930<sup>146</sup> Ils ont eu quatre enfants , trois filles et un garçon . Il a aussi été conseiller municipal durant au moins deux mandats à compter de 1971.<sup>147</sup> Il fera construire une bergerie pour l'élevage d'agneaux . Il va décéder le 11 novembre 2017<sup>148</sup> à Valence. Ils avaient 4 petites-filles , deux petits- fils , deux arrières petites filles ainsi qu'un arrière petit fils. La ferme Bourbousson fait toujours partie du patrimoine familial , elle est aujourd'hui reprise par une de ses filles.

Jean dit « Jeannot » né le 18 avril 1932<sup>149</sup> à Piégros-la-Clastre ( le dernier au quartier Bourbousson ). Marié le 4 avril 1953 avec une fille du village, il a eu aussi quatre enfants , trois garçons et une fille , il va participer à la guerre d'Algérie . Professionnellement il va plutôt s'orienter vers les travaux publics et monter sa propre entreprise . Jeannot va décéder d'un accident de tracteur en « faisant » du bois à Piégros-la-Clastre quartier Bourbousson en mai 2004<sup>150</sup>. Retraité il fabriquait du charbon de bois pour le plaisir .



<sup>143</sup> Acte de naissance Mairie de PLC.

<sup>144</sup> Acte de naissance Mairie de PLC .

<sup>145</sup> Acte de naissance Mairie de PLC .

<sup>146</sup> Acte de naissance Mairie de PLC .

<sup>147</sup> Archives municipales de PLC Série K Procès-Verbaux d'élections 1830- 1974 .

<sup>148</sup> Acte de décès Marie de Valence 26 .

<sup>149</sup> Acte de décès Mairie de PLC.

<sup>150</sup> Acte de naissance Mairie de PLC.

## Revenons au couple de départ .

### - Le père de la mariée du couple principal et son ascendance.

( Jean) **Antoine BOURBOUSSON** est né le 23/02/1765 à Piégros <sup>151</sup>.

Il a eu trois filles , **Marie Poline** , **Marie Marguerite** et **Marie Anne Scholastique BOURBOUSSON épouse EYMERY** que nous avons vu au départ.

C'est le dernier Bourbousson de cette lignée et l'aîné de la fratrie.

A la lecture de son acte de naissance ses parents sont :

**Joseph BOURBOUSSON** et **Françoise ATTENOR** . Sont présents au baptême, Jean Guerimand et Jean Louis Atténor , le parrain est François Bourbousson et la marraine Marie Guerimand . Dans ce cas la coutume est respectée, pour le premier fils le parrain est le grand-père paternel et la marraine est la grand-mère maternelle .

**Ses frères et sœurs sont , le :**

2 -ème Joseph Bourbousson né le 06 janvier 1768 <sup>152</sup> , il va décéder à l'âge de 3 ans.

3 -ème Jean Bourbousson né le 21 Aout 1770 <sup>153</sup> , il va décéder à 14 jours .

4 -ème **Marion Bourbousson** née le 28 mai 1772 <sup>154</sup>.

5 -ème Joseph Bourbousson né le 12 décembre 1774 <sup>155</sup>, il va décéder à l'âge de 4 mois.

6 -ème **Joseph Bourbousson** né le 21 juin 1776 <sup>156</sup>.

7 -ème Jean Louis Bourbousson né le 13 mars 1779 <sup>157</sup> il va décéder à l'âge de 3 ans.

Pas d'autres naissances sur la suite des registres .

Sur les sept enfants seulement trois vont arriver à l'âge adulte.

Françoise Atténor sa mère est né le 23 mai 1743 à Aouste Sur Sye , c'est la fille de Jean Louis ATTENOR capitaine , Conseiller du Roi et secrétaire de la communauté du lieu comme stipulé sur son acte de mariage <sup>158</sup>.

---

<sup>151</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 119 D

<sup>152</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 134 D

<sup>153</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 153 D

<sup>154</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 164 G.

<sup>155</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 191 G.

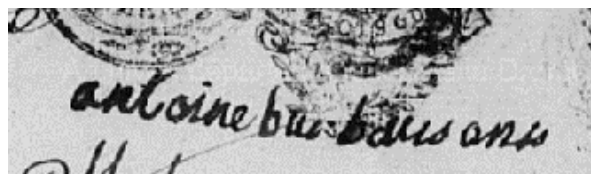
<sup>156</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 207 D.

<sup>157</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 230 D.

<sup>158</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 57 G et 58 D.

Pour effectuer ces recherches j'ai tout d'abord interrogé les sites diffusants des arbres en lignes , j'ai consulté le site de l'association de généalogie de la Drôme sur le quel en rentrant le nom de l'époux et de l'épouse il vous restitue la date et le lieu du mariage . Puis , sur la base des informations collectées j'ai consulté les registres acte par acte afin de les contrôler et numériser .

Jean Antoine BOURBOUSSON va se marier le 21 février 1797 <sup>159</sup> avec une fille du village **Marianne BERGIER** qui est née le 24 aout 1764 <sup>160</sup> à Piégros .



*La signature d'Antoine Bourbousson le jour de son mariage .*

**Marianne Bergier** est la fille du couple **Louis BERGIER** <sup>161</sup> et **Anne TERRASSE** <sup>162</sup> comme on peut le lire sur son acte de baptême du 8 avril 1750 <sup>163</sup> à Piégros-la-Clastre . C'est l'ainé de la famille , les enfants sont tous nés à Piégros-la-Clastre .

Ses frères et sœurs sont le :

2 -ème **Marie Marguerite Bergier** née le 15 février 1778 <sup>164</sup> , elle décédera à 18 mois.

3 -ème **Jean-Louis Bergier** né le 12 novembre 1780 <sup>165</sup> , il décèdera à 4 jours.

4 -ème **Jean Pierre Etienne Simon Bergier** né le 13 octobre 1783 <sup>166</sup> .

5 -ème **Marguerite Séraphie Bergier** née le 02 septembre 1786 <sup>167</sup> .

6 -ème **Mathieu Bergier** né le 21 mai 1789 <sup>168</sup> , il décédera 15 mois plus tard .

7 -ème **Simon Bergier** né le 11 aout 1791 <sup>169</sup> .

Pas d'autres naissances sur la suite des registres .

---

<sup>159</sup> AD Drôme 5 MI 222/ R3 1793- AN X vue 95 D

<sup>160</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 196 G

<sup>161</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 23 D et G

<sup>162</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 52 D

<sup>163</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 220 D

<sup>164</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 220 D

<sup>165</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 241 D.

<sup>166</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 264 D et G.

<sup>167</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 280 D

<sup>168</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 299 G

<sup>169</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741- 1792 vue 309 G

Comme dans la famille de son époux sur les sept enfants seulement trois passeront le cap des 18 mois.

Jean Antoine Bourbousson déjà propriétaire va acquérir plusieurs propriétés sur la commune de Piégros , je trouve dans les archives familiales un acte de vente du :

- 4 Ventôse AN V ( 22 02 1797 ) **soit le lendemain de son mariage** , cet acte est pour le moins intrigant car il achète un domaine sur Piégros dont le nom n'est pas cité que son propre père avait vendu à M François Brun d'Aubenasson le 12 Vendémiaire dernier ( 03 10 1796 ) . Cette vente consiste en bâtiments , terres , prés , vignes , bois et hermes pour la somme de 7000 livres en numéraire métallique. Était-ce pour éviter un partage ? Quelles étaient ces parcelles ? L'acte nous renvoie vers l'acte de section de la commune . Le hameau de Bourbousson est composé de plusieurs bâtiments d'habitations , achète-t-il un de ces bâtiments ? Acte passé dans la maison de Sieur Mottet juge de paix de la commune de Crest avec BOVET Notaire .



170

*Plan cadastral : Section E 2 , le Village , le Collet , plan parcellaire E2 Village .*

Toujours dans les archives familiales je trouve un acte de partage en date du **23 juillet 1820** . Acte passé chez Maître LEON Notaire à Saou il s'agit d' un partage entre Antoine Arbod , Antoine Bourbousson et Antoine Brun propriétaires demeurants à Piégros ayant acquis en commun le 30 mars dernier un bien dépendant de la succession d'Antoine Reynier . A la description il s'agit de terres et vignes situées autour du hameau , mais non nommées ni répertoriées ce qui rend difficile la localisation exacte .

Puis en naviguant sur Geneanet je trouve la copie de pages du « Journal de la Drôme » du mercredi 29 janvier 1820 ou est annoncée la vente aux enchères de terres sur la commune de Piégros dans le cadre de la succession d'Antoine Reynier par sa veuve Marie Planel et comme sa fille est mineure il faut passer par le tribunal de Die . Le subrogé tuteur est Henry Barde .

Ceci explique ce partage , ils avaient dû acheter en commun un lot à se partager . On peut lire sur la description des articles que des terres sont limitrophes de celles d'Antoine Bourbousson.

---

<sup>170</sup> AD 26 3 P 387/8 – Section E 2 , le Village , le Collet , plan parcellaire E2 Village .



Je décide donc faire une recherche dans l'enregistrement des hypothèques aux archives départementales de la Drôme. Afin de demander le bon volume je dois préparer ma recherche sur le site :

- Recherche thématique.
- Recherche par cadre de classement.
- Archives révolutionnaires et modernes ( 1790- 1940).
- Série Q Domaines , enregistrement , hypothèques.
- 4 Q Hypothèques.
- Bureau de Die .
- Table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires.
- Bl-Be Cote 4 Q 1483.Bl-Br vue 212.
- Table du repertoire .

Mais je ne retrouve que deux actes non liés à ceux cités plus haut :

| Nom         | Prénom  | Domicile            | Volume | Case |
|-------------|---------|---------------------|--------|------|
| Bourbousson | Antoine | domicilié à Piégros | 55     | 283. |

CASE N.º 283 *Bourbousson, Antoine propriétaire*

| REGISTRES<br>des Formalités<br>N.º | DATE<br>des<br>TRANSCRIPTIONS. | INDIQUER<br>s'il s'agit<br>d'une acquisition<br>ou<br>d'une vente. | DÉSIGNATION<br>DES IMMEUBLES. | VALEUR<br>des<br>IMMEUBLES. | TRANSCRIPTION de la suite immobilière.<br>Enregistrement de l'original de la déunciation<br>au Sûr, et de la Notification<br>de l'affiche aux créanciers inscrits. | OBSERVATIONS |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| du<br>volume.                      | des<br>articles.               |                                                                    |                               |                             | Don des engagemens.<br>Don des radiations.                                                                                                                         |              |
| 77                                 | 39                             | 23 Janvier 1824                                                    | Acquisition                   | 13600                       |                                                                                                                                                                    |              |
|                                    |                                | 2 Avril 1825                                                       | Indice                        | 500                         |                                                                                                                                                                    |              |

171

*habitant à piégros.*

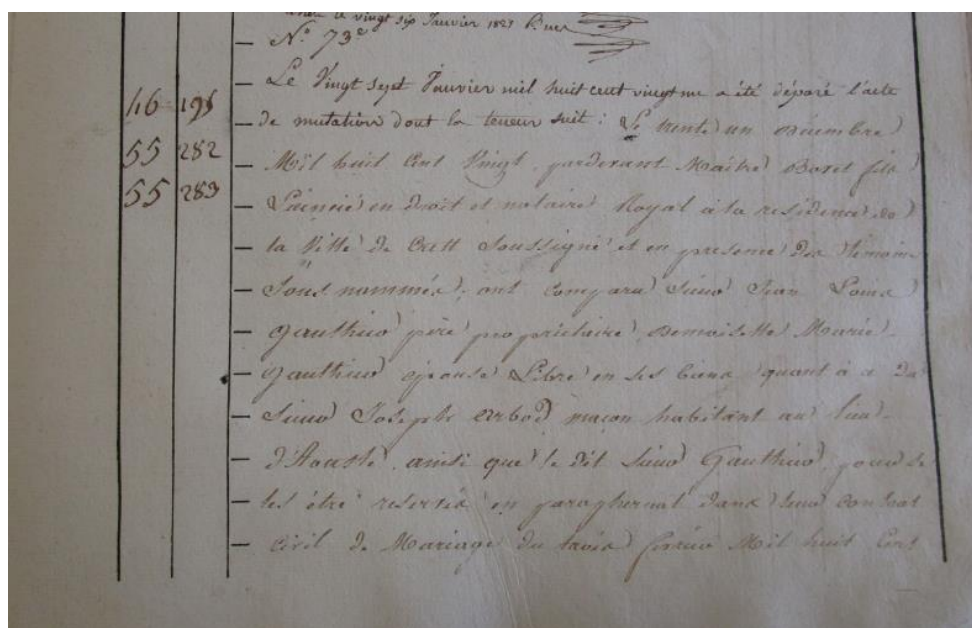
| REGISTRE<br>des Inscriptions.<br>N.º | DATE<br>des<br>INSCRIPTIONS. | SI L'HYPOTHÈQUE<br>est judiciaire,<br>légale,<br>ou conventionnelle. | MONTANT<br>DE LA CRÉANCE<br>pour<br>laquelle l'inscription<br>a été requise. | DATES<br>sous lesquelles sont portées au registre<br>les<br>DÉCLARATIONS<br>de changement de domicile.<br>RADIATIONS<br>des inscriptions. | OBSERVATIONS. |
|--------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| du<br>volume.                        | des<br>articles.             |                                                                      |                                                                              |                                                                                                                                           |               |
| 77                                   | 39                           | 23 Janvier 1824                                                      | 3402                                                                         | Périmée                                                                                                                                   |               |

172

<sup>171</sup> AD Drôme Cote 4 Q 1483.Bl-Br vue 212.

<sup>172</sup> AD Drôme Cote 4 Q 1483.Bl-Br vue 212.

Je me penche de plus près sur cette transcription qui comporte 7 pages.



173

Transcription partielle ci-dessous des éléments permettant de comprendre l'acte .

Plan parcellaire Section 2 commune de Piégros du 25 juillet 1817 .



174

Domaine de « Bourbousson » .

Domaine de « Brunel » .

Cet acte de vente est réalisé devant Maître BOVET notaire à Crest le dimanche 31 décembre 1820 . Inscrit au registre des mutations en date du 28 janvier 1821.

Sont présents :

- Jean-Louis Gauthier père propriétaire.
- Jean-Louis Gauthier fils.

<sup>173</sup> AD Drôme Cote 4 Q 1483.BI-Br vue 212.

<sup>174</sup> AD Drôme 3 P 348/7 Section E Plan Parcellaire E2.

- Demoiselle Marie Gauthier , fille ,épouse libre en ses biens quant à ceux de sieur Joseph Arbod son époux maçon à Aouste.
- Joseph Arbod ( gendre) du propriétaire.
- Antoine Bourbousson , acquéreur .
- Nicolas Fortuné Faure , négociant , créancier.
- Jean Mottet , négociant, procureur de sa mère dame Veuve Mottet de Romans , créancière.
- Joseph Pierre Lagier , instituteur , témoin .
- Louis Lombard , propriétaire à Piégros , témoin.
- Maître Bovet Notaire.

L'objet de la vente est :

« ...*Un domaine et ses dépendances quelconques appelé Brunel situé au terroir du dit lieu de Piégros consistant en , bâtiments , terres labourables , prairies , bois et hermes ... » .*

Le prix est de 13600 francs .

Antoine Bourbousson va régler chaque créancier au vu du notaire et des témoins en numéraire les sommes suivantes :

- 6800 francs à Mme Arbod , suite à son contrat de mariage du 3 février 1811.
- 295 francs au créancier Faure de Saillans suite jugement tribunal de commerce de Die du 13 aout 1817.
- 1100 francs que doit encore Jean-Louis Gauthier père à son fils .
- 2040 francs à Me Vve Mottet créancière suivant acte obligataire du 14 juillet 1816.

Reste 3365 francs à devoir , 63 francs reviennent ce jour à Sieur Gauthier père , les 3302 francs restant lui seront versés dans un an avec intérêts au taux de 5 % « *à charge néanmoins pour le dit Gauthier de rapporter à son acquéreur avant le dit payement la radiation pure et simple de ses inscriptions hypothécaires qui peuvent frapper les biens vendus autres que celles des trois créanciers qui ont été payés dans le présent acte* ».

Antoine Bourbousson ayant des liquidités investi dans une propriété proche de la sienne , il achète à Jean-Louis Gauthier de Saillans la ferme de Brunel qui est louée actuellement à un fermier du nom d'Aubijean .

Il contribue à l'agrandissement du patrimoine , c'est sa fille ainée Marie Anne Scholastique la seule héritière, ses deux sœurs étant décédées jeunes.

Extrait du livre de statistiques du département de la Drôme par M DELACROIX de 1835 concernant les procès civil de l'époque.

## Les procès civils.

*« La suppression de la féodalité et des matières bénéficiales , la belle et sage institution des juges de paix , l'uniformité de la législation, et le Code Civil qui a rassemblé et fixé tous les points principaux , sont autant de causes de diminution des procès. Si , malgré cela , ils continuent d'être en grand nombre dans ce département , on doit principalement l'attribuer à la division des propriétés et au régime dotal , qui , par ses formes conservatrices du patrimoine des femmes , fait naître , dans l'application de continuelles difficultés.*

*Les deux cinquièmes des procès ont pour cause le défaut de paiement de créances reconnues , ce qui donne lieu à des poursuites et à des expropriations. Le surplus roule sur des causes équivoques dans les contrats , sur des questions de dot et d'hypothèque, sur des contestations en matière de partage , cours d'eau , servitudes , prestations de rentes , sur des séparations de biens , etc. Il y a peu de question d'état .*

*S'il n'existait que des notaires instruits , et qu'une diminution dans les droits d'enregistrement amenât celle des conventions non enregistrées , qui sont une source perpétuelle d'embarras pour toutes les parties , on verrait les procès s'éteindre sensiblement.*

*Dans la période de 1820 à 1830 , le nombre des procès a été , pour tout le royaume , de 1 210 556 . En le comparant à la population , on trouve pour la France entière , un procès en 10 ans sur 26 individus. Pour le ressort de la cours royale de Grenoble , la proportion est d'un sur 15 , et pour le département de la Drôme , d'un sur 16.*

*Pendant l'année judiciaire 1830 1831 , le nombre des procès inscrits au rôle a été pour le royaume de 122 853 . Ce chiffre , ajouté à celui des causes restants à juger à la fin aout 1830 , qui s'élevait 43 133 , porte à 165 986 la somme des affaires que les tribunaux ont eu à juger pendant l'année . En cherchant le rapport de ce chiffre à celui de la population , on trouve pour le royaume , un procès sur 196 individus , du 31 aout 1830 au 31 aout 1831 ; pour le ressort de la cours royale de Grenoble 1 sur 96 et pour le département de la Drôme , un sur 118 » Antoine Bourbousson va décéder hors de chez lui au village de Saillans le 13 octobre 1826 .<sup>175</sup>*

Transcription de son acte de décès :

*« L'an mil huit cent vingt six le quatorze octobre à midi pardevant nous adjoint à la mairie de Saillans département de la Drôme officier d'état-civil de ladite commune sont comparus Michel Thomé cultivateur demeurant au dit Saillans , lesquels nous ont déclaré qu'Antoine Bourbousson , propriétaire demeurant à Piégros du dit département , âgé de 64 ans , époux de Marianne Bergier fils de feu Joseph Bourbousson et Antoinette Athénor est décédé le jour d'hier à trois heures de l'après-midi dans la maison de Jean Sauvain cabaretier demeurant au dit lieu , les déclarants signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture .*

Bret

Michel Thomé

Faure »

<sup>175</sup> AD Drôme 5 MI 264/ R9 – 1823-1832 vue 181 D.

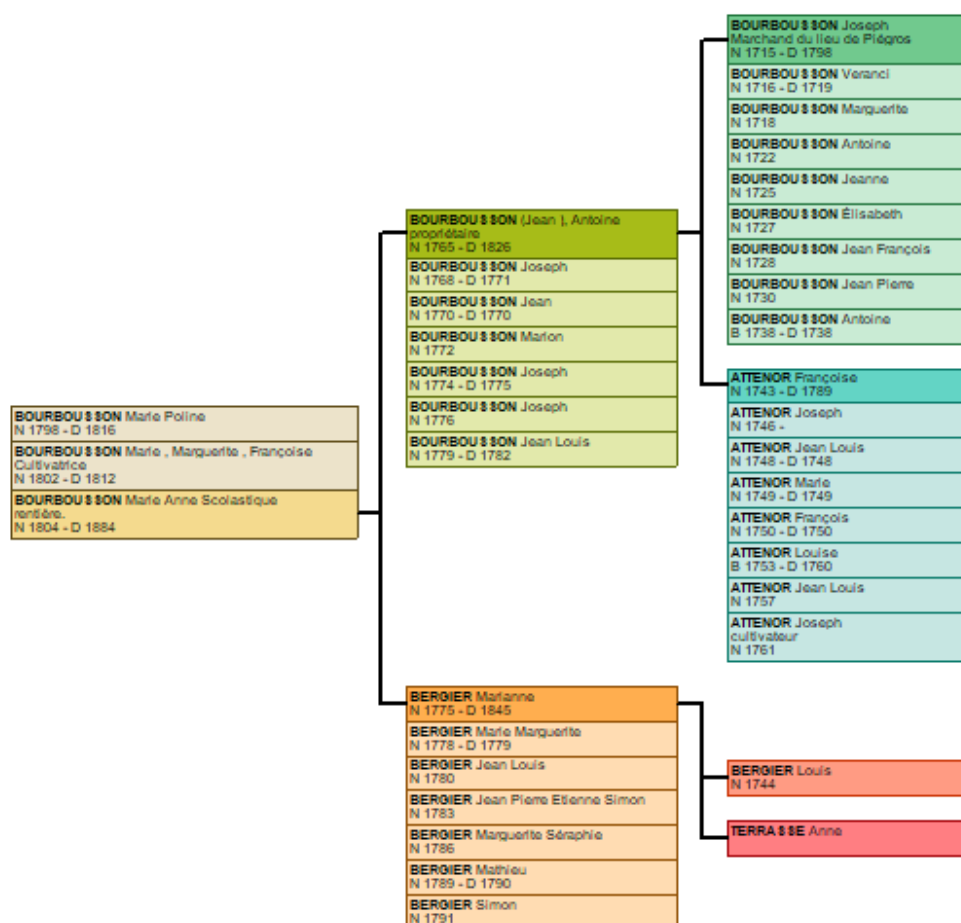
Je me pose des questions sur les circonstances de ce décès et j'ouvre le livre sur les statistiques de la Drôme au chapitre V , Commerce et Industrie ,**Tableau des foires** , classées par ordre alphabétique :

**Saillans** : 19 mars , 2 mai , 12 août , **13 octobre** et le 20 novembre . Marchés le jeudi.

Antoine Bourbousson est bien décédé un jour de foire à Saillans ! vendredi 13 octobre 1826 ! Un malaise ? Une discussion qui a mal tournée ? Un accident ? a-t-il été transporté chez le cabaretier ou est-il décédé sur place ?

Je demande archives de la Drôme , archives révolutionnaires et modernes en série U fonds du tribunal de Die , 7 U 1-85 jugements civils et de commerce. Je n'ai rien trouvé.

Marianne Bourbousson née Bergier, son épouse ,veuve depuis 19 ans va décéder le 11 novembre 1845 <sup>176</sup> à l'âge de 70 ans ( déclaré 73 ans ) sur l'acte de décès.



<sup>176</sup> AD Drôme 2 MI 945/R1 – 1843-1874 vue 17 G .

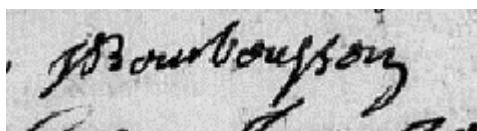


## Le père d'Antoine Bourbousson.

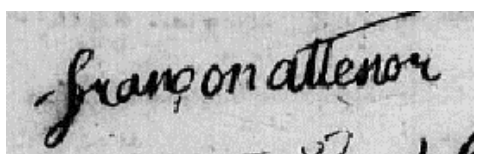
**Joseph BOURBOUSSON** né le 21/05/1715 <sup>177</sup>, marchand du lieu de Piégros <sup>178</sup>

Fils de **Jean-Francois BOURBOUSSON** et **Claudine JANOYER** de Chabrillan qui se sont mariés le 15/05/1714 <sup>179</sup>.

**Il va épouser Françoise ATTENOR d'Aouste** née le 23/05/1743 <sup>180</sup> fille d'un conseiller du roi comme noté sur l'acte de mariage.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive script and appears to read 'J Bourbousson'.

La signature de Joseph le jour de son mariage .

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive script and appears to read 'Françoise Attenor'.

La signature de Françoise ATTENOR le jour de son mariage.

## Les frères et sœurs de Joseph Bourbousson , tous nés à Piégros :

2 -ème **Verancy Bourbousson** né le 27/08/1716 <sup>181</sup> décédé le 12/05/1719 <sup>182</sup> à 3 ans.

3 -ème **Marguerite Bourbousson** née le 20/02/1718 <sup>183</sup>.

4 -ème **Antoine Bourbousson** né le 25/04/1722 <sup>184</sup>.

5 -ème **Jeanne Bourbousson** née le 04/03/1725 <sup>185</sup>.

6 -ème **Elisabeth Bourbousson** née le 02/02/1727 <sup>186</sup>.

7 -ème **Jean-François Bourbousson** né le 08/12/1728 <sup>187</sup>.

8 -ème **Jean-Pierre Bourbousson** né le 17 septembre 1730 <sup>188</sup>.

9 -ème **Antoine Bourbousson** né le 1<sup>er</sup> avril 1738 <sup>189</sup> décédé 2 jours après , les actes se suivent.

<sup>177</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 129 D.

<sup>178</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 125 D.

<sup>179</sup> AD Drôme 2 MI 268 R/1 Vue 100 D .

<sup>180</sup> AD Drôme 5 MI 202 R/7 1759-1775 Vue 57 D et 58 G.

<sup>181</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 139 G.

<sup>182</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 155 D.

<sup>183</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 149 D.

<sup>184</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 165 D.

<sup>185</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 174 D.

<sup>186</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 179 D.

<sup>187</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 185 D.

<sup>188</sup> AD Drôme 5MI 222 R/1 1674-1741 Vue 193 G

<sup>189</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/1 1764-1741 Vue 226 D .

**Les frères et sœurs de Françoise ATTENOR , tous nés à Aouste :**

2 -ème **Joseph ATTENOR** né le 14 février 1746 <sup>190</sup>.

3 -ème **Jean Louis ATTENOR** né le 31 mai 1748 <sup>191</sup>.

4 -ème **Marie ATTENOR** née le 04 février 1749 <sup>192</sup> décédé à 11 jours.

5 -ème **François ATTENOR** né le 26 MARS 1750 <sup>193</sup> décédé à 15 jours .

6 -ème **Louise ATTENOR** née le 16 octobre 1753 <sup>194</sup> décédé à l'âge de 6 ans .

7 -ème **Jean-Louis ATTENOR** né le 23 décembre 1757 <sup>195</sup>

8 -ème **Joseph ATTENOR** né le 13 juillet 1761 <sup>196</sup>.

Le couple **Joseph BOURBOUSSON et Françoise ATTENOR** aura 7 enfants :

**Tous nés à Piégros :**

1 er **Antoine Bourbousson** vu précédemment.

2 -ème **Joseph Bourbousson** né le 06 janvier 1768 <sup>197</sup> , il va décéder à l'âge de 3 ans.

3 -ème **Jean Bourbousson** né le 21 Aout 1770 <sup>198</sup> , il va décéder à 14 jours .

4 -ème **Marion Bourbousson** née le 28 mai 1772 <sup>199</sup>.

5 -ème **Joseph Bourbousson** né le 12 décembre 1774 <sup>200</sup> , il va décéder à l'âge de 4 mois.

6 -ème **Joseph Bourbousson** né le 21 juin 1776 <sup>201</sup>.

7 -ème **Jean Louis Bourbousson** né le 13 mars 1779 <sup>202</sup> il va décéder à l'âge de 3 ans.

J'ai dans les archives familiales une « quittance » datée du 12 mars 1785 passée par sieur Antoine Bourbousson **drapier** au lieu de SAOU à Sieur **Joseph Bourbousson** son frère aussi **drapier** hab[itant] au lieu de Piégros.

**C'est la première génération de drapiers et marchands drapiers.**

---

<sup>190</sup> AD Drôme 5 MI 202 / R6 1743-1746 Vue 43 D.

<sup>191</sup> AD Drôme 5 MI 202 / R6 1743-1746 Vue 77 G.

<sup>192</sup> AD Drôme 5 MI 202 / R6 1743-1746 Vue 81 D.

<sup>193</sup> AD Drôme 5 MI 202 / R6 1743-1746 Vue 99 G.

<sup>194</sup> AD Drôme 5 MI 202 / R6 1743-1746 Vue 99 D

<sup>195</sup> AD Drôme 5 MI 202 R/6 1743-1758 Vue 181 D.

<sup>196</sup> AD Drôme 5mi 202 r/7 1759-1775 Vue 29 G .

<sup>197</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 Vue 134 D.

<sup>198</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 Vue 153 D.

<sup>199</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 Vue 164 G.

<sup>200</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 Vue 191 G.

<sup>201</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 Vue 207 D.

<sup>202</sup> AD Drôme 5 MI 222 R/2 1741-1792 vue 230

Extrait du livre de statistique de la Drôme , chapitre commerce et industrie , fabriques de draperie page 358.

*« On fabrique à Dieu-le-fit , Die , Crest ,Peyrus, Bourdeaux , Le Grand Serre , Sainte- Croix , Saint -Julien -en-Quint et Romans, des ratines 2/3 <sup>203</sup> ou de Crest , des ratines façon de Vienne , des ratines royales , des finettes <sup>204</sup> , des cadis <sup>205</sup> , des sergettes <sup>206</sup> etc. Cette fabrication présente le double avantage de faciliter le débit des laines et d'occuper constamment un grand nombre de bras. Les produits sont de bonne qualité et à fort bas prix.*

*Cet article , qui avait beaucoup perdu par la concurrence des autres fabriques et par le haut prix des matières premières, résultant , en grande partie , des droits imposés sur l'entrée des laines étrangères , c'est sensiblement relevé depuis deux ou trois ans .*

*Ces étoffes s'écoulent dans toute la France , et particulièrement dans les ports de mer du nord et dans les départements de l'est ; il en expédié aussi dans presque tous les cantons de la Suisse.*

*Indépendamment des grands ateliers, il est beaucoup de tisserands qui font chez eux de ces étoffes pour leur compte , ou pour celui des propriétaires qui leur fournissent la laine . Elles servent pour les vêtements des ouvriers et des gens de la campagne. On les porte aux foires , ou bien on les vend aux marchands drapiers et aux manufacturiers . A Charpey , dans le canton de Chabeuil , dans les environs de Crest , de Bourdeaux , de Dieu-le-fit, de Romans , dans la vallée de Quint dans le Vercors , à Sainte Croix , à Pontaix , à Saint-Jean-en Royans , et dans quelques autres lieux , les habitants travaillent à cette fabrication pendant la mauvaise saison.*

*Des échantillons d'étoffes de laine envoyés à l'exposition de 1806 par MM Latune et C<sup>ie</sup> , Autran , de Crest et Rolland , de Die , et par les fabriques de Bourdeaux , y furent l'objet de mentions très-flatteuses, ainsi que des casimirs sans apprêt sortis des fabriques de MM Morin , de Dieu-le-fit.*

*MM Morin ont encore obtenu une médaille de bronze à l'exposition de 1823 et le rappel de cette médaille en 1827. »*

Quant à savoir qui faisait quoi exactement au niveau des travaux , on peut penser que les hommes tondaient les moutons , les femmes lavaient et filaient la laine , les hommes la tissaient sur des métiers à tisser en bois pas très larges . Les pièces achevées de tissées sont ensuite portées aux foulons , ce sont de gros marteaux de bois mus par un système hydraulique , le foulage augmentant la solidité du tissu.

Concernant l'activité de drapiers ou marchands drapiers cela mériterait une étude plus approfondie des actes notariés , je n'ai rien vu concernant ce commerce .

---

<sup>203</sup> Ratine = étoffe de laine croisée dont le poil est tiré au dehors et frisé.

<sup>204</sup> Finette = étoffe de coton à envers pelucheux.

<sup>205</sup> Cadis = étoffe de laine proche de la serge grossière mais solide ( capes des bergers).

<sup>206</sup> Sergette = étoffe légère de laine dérivant du sergé.

Au chapitre sur les bêtes à laine.

*« La finesse de ces laines étaient le résultat d'un croisement avec des troupeaux espagnols introduits en France par les soins de Colbert ; car ce n'est pas de nos jours qu'on a pensé à naturaliser dans ce pays la précieuse race des mérinos ».*

Les habitants de Piégros travaillaient donc la laine pour les marchands drapiers .

Pour avoir une idée de la vie du village ci-dessous, j'ai choisi un extrait du livre de Jean-Noël COURIOL sur l'histoire de Piégros. Histoire et patrimoine Drômois de 2002.

### **Piégros à la veille de la révolution .**

*« Les archives municipales et les « Réponses au questionnaire de 1788 » rédigées par le consul Comte , donnent à défaut de Cahiers de doléances , un état précis de la communauté à la veille de la grande Révolution.*

*Piégros forme une seule paroisse , peuplée d'environ 500 âmes, réparties pour l'essentiel en cinq hameaux en plus du chef-lieu : La Clastre , la Conche , les Plats les Chapeaux et les Bernards.*

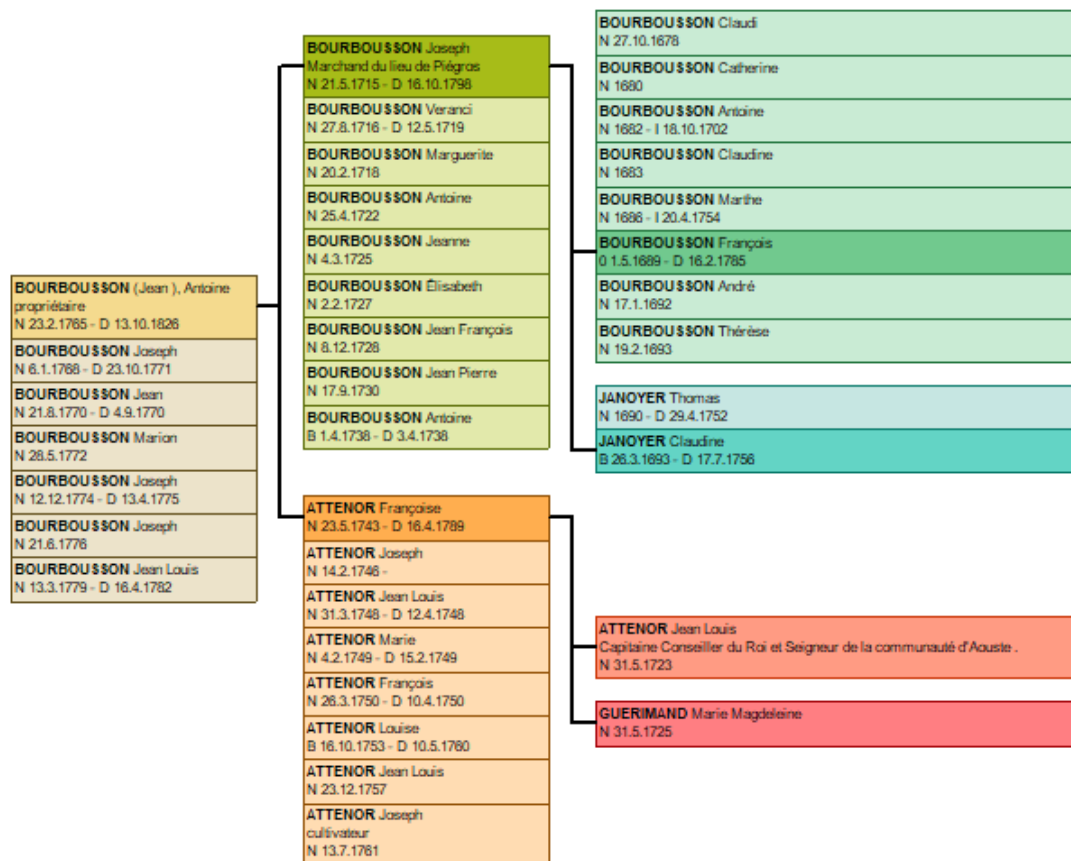
*Le sol , généralement ingrat et en pente , est occupé pour le quart de la superficie par des broussailles et des collines pelées . Les sept petits ruisseaux qui se jettent dans la Drôme sont responsables de bien des dégâts. Sur la partie utile, le froment occupe la moitié de la surface . Mais on cultive aussi le seigle ,l'orge , l'épeautre rouge et le blé noir.*

*Les habitants sont tous paysans . Ils travaillent le sol avec 32 paires de bœufs et autant de mulets et élèvent environ 1600 brebis . Ils ne vendent guère que quelques cocons à Aouste et des pommes et des poires sur le marché de Crest. La communauté ne possède aucun bien et ne dispose comme revenu que de la vente des feuilles de mûriers du cimetière, soit environ 5 livres par an . Elle entretient pourtant un maître d'école pour instruire les enfants ...*

### **La révolution et l'Empire .**

*Le propriétaire du Château De Clerc de Ladevèze ayant effectivement émigré , ses biens avaient été estimés le 21 fructidor de l'an II par les commissaires Louis Marchand et Joachim Bouchet assistés des officiers municipaux de Piégros . Ils furent vendus aux enchères durant le mois de thermidor de l'an IV...*

*La période napoléonienne est marquée par les habituelles réquisitions de mulets et de vivres ( bled , la voine , vins et viandes en 1813 ) mais aussi d'hommes... » .*



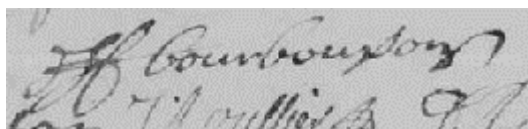
J'ai remarqué un important écart d'âge pour le couple Bourbousson Joseph et Françoise Attenor mais après plusieurs recoupements d'informations tout est correct. On peut remarquer que dans la famille Attenor d'Aouste , sur les huit enfants seulement quatre sont arrivés à l'âge adulte.



## Le père de Joseph Bourbousson .

**Jean-François BOURBOUSSON** Né le 01/05/1689 <sup>207</sup> à Piégros-la-Clastre c'est le fils de Jean BOURBOUSSON et d'Isabeau TERRASSE.

Il va épouser **Claudine JANoyer** née le 26/03/1693 <sup>208</sup> à Chabrillan .



La signature de Jean François Bourbousson le jour de son mariage . Son épouse n'a pas signé.

Ils auront 9 enfants :

- **1<sup>er</sup> Joseph Bourbousson** né le **21/05/1715 vu précédemment** .
- 2 -ème **Verancy Bourbousson** né le 27 aout 1716 <sup>209</sup> décédé le 12 mai 1719 <sup>210</sup> à 3 ans.
- 3 -ème **Marguerite Bourbousson** née le 20 février 1718 <sup>211</sup> .
- 4 -ème **Antoine Bourbousson** née le 25 avril 1722 <sup>212</sup> .
- 5 -ème **Jeanne Bourbousson** née le 04 mars 1725 <sup>213</sup> .
- 6 -ème **Elisabeth Bourbousson** née 02 février 1727 <sup>214</sup> .
- 7 -ème **Jean-François Bourbousson** né le 8 décembre 1728 <sup>215</sup> .
- 8 -ème **Jean-Pierre Bourbousson** né le 17 septembre 1730 <sup>216</sup> .
- 9 -ème **Antoine Bourbousson** né le 1<sup>er</sup> avril 1738 <sup>217</sup>

## Fratrie Jean-François Bourbousson :

- 1<sup>er</sup> **Claudie Bourbousson** 1678 <sup>218</sup> .
- 2 -ème **Catherine Bourbousson** 1680 <sup>219</sup>
- 3 -ème **Antoine (Jean) Bourbousson** 1682 -1702 <sup>220</sup> .
- 4 -ème **Claudine Bourbousson** 1683 <sup>221</sup> .

<sup>207</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 11 D.

<sup>208</sup> AD 26 5 MI 218 R/1 1692-1731 Vue 6 G.

<sup>209</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 139 G.

<sup>210</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 155 D.

<sup>211</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 149 G.

<sup>212</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 165 D.

<sup>213</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 174 D.

<sup>214</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 179 D.

<sup>215</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 185 D.

<sup>216</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 193 G.

<sup>217</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674- 1741 Vue 226 D.

<sup>218</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 9 G.

<sup>219</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 60 G .

<sup>220</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 71 D.

<sup>221</sup> AD 26 5 MI 222 R/2 1674-1741 Vues 74 G 75 D .

- 5 -ème **Marthe Bourbousson** 1686 - 1774 <sup>222</sup>
- 6 -ème **François ( Jean ) Bourbousson** 1689 - 1785 <sup>223</sup>
- 7 -ème **André Bourbousson** 17/01/1692 <sup>224</sup>.
- 8 -ème **Thérèse Bourbousson** 19/02/1693 <sup>225</sup>.

Pour ces années là pas de tables décénales , les actes de baptêmes de mariages et de sépultures se suivent et sont parfois difficiles à lire . On y retrouve la date du baptême avec le jour de la naissance , les nom et prénom des parents , les nom et prénom des parrain et marraine . Ces derniers s'avèrent très précieux en cas de doute .

En ce qui concerne Jean-François Bourbousson , sur un acte de naissance j'ai un François Bourbousson né à Piégros le 01 mai 1689 <sup>226</sup> . Après avoir consulté le site Geneanet , Filae , le site de E.G.D.A. ( Etudes Généalogiques Drôme Association ) sur lequel plus de 326 700 actes de mariage sont répertoriés , j'ai pas mal d'informations à mettre bout à bout dans mon logiciel . Ensuite pour établir les fratries je pars de la date de mariage des parents et lis un à un les actes en reperant les signatures et les noms de famille . C'est un travail de fourmi , les enfants naissent , se suivent , meurent , les parents attribuent le même prénom au suivant que le défunt bébé , que le père ou le grand-père. Il faut être patient et méticuleux. Penser à tout noter dès que l'on trouve un acte concernant notre généalogie. Je vérifie tous les actes partagés sur les sites internet. Après recoupement et vérifications François et Jean François sont la même personne.

Une utilisatrice de Geneanet avait qualifié Jean-François Bourbousson de Châtelain de Piégros mais elle n'avait pas cité sa source et je ne trouvais rien . Je lui demande donc par mail l'origine de cette information et en retour j'ai les références de deux actes de mariage qui se suivent en date du **15 novembre 1729** <sup>227</sup> ou il apparait en effet comme témoin « J.François Bourbosson Ch[atel]ain » .

J'ai la confirmation du propriétaire actuel du château qui me fait passer deux photocopies d'archives de délibérations consulaires du conseil général ( conseil municipalde l'époque ) de Piégros du mois de **juillet 1719** qui confirme cette information.

On peut être sur qu'il a géré le château de Piégros au moins pendant ces dix années là.

Le propriétaire n'habite pas le château , c'est le châtelain qui en a la chage d'entretien et la gestion des terres. Ils perçoivent la taille ( impôts ) .

<sup>222</sup> Année de naissance calculée par rapport à l'âge annoncé sur l'acte de décès.

<sup>223</sup> Année de naissance calculée par rapport à l'âge annoncé sur l'acte de décès.

<sup>224</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 VUE 15 D.

<sup>225</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 VUE 22 G.

<sup>226</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 VUE 11 D

<sup>227</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vues 189 et 190 .

**Pour avoir une idée du mode de vie à cette époque là j'ai choisis un extrait du livre sur les statistiques de la Drôme concernant :**

**- le langage de la population.**

*« L'usage de la langue Française n'est inconnu sur aucun point du département : on la comprend et on la parle dans l'occasion , surtout avec les étrangers ; mais dans les campagnes et dans la partie méridionale notamment , le patois est le langage habituel . »*

En 1661 , Racine relate à Lafontaine la mésaventure rencontrée à Valence lors de son voyage de Paris à Uzes.

*« J'avais, dit-il , commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays , et à ne plus être intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence , et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre , elle mit un réchaud sous mon lit . Vous pouvez imaginer les suites de cette maudite aventure ... Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien ... ».*

**- les vêtements et autres.**

*« Le montagnard a seul conservé l'ancien costume ( écrit en 1835) : veste courte , culotte et gilet de drap roux du pays , avec de gros bas de laine qui couvrent la culotte , ou plutôt , « la braye » jusqu'au milieu de la cuisse , ou de guêtres du même drap ; chapeau rond à larges bords et souliers ferrés . Toutefois , le luxe commence à pénétrer même parmi ces populations naguère si arriérées et si stationnaires ; elles veulent à présent du drap plus fin , et c'est une des causes pour lesquelles nos fabriques de grosses draperie languissent ou tombent presque partout . Il est maintenant peu de gros villages où l'on ne boive de la bière , et où il n'y est un café et un billard . C'est le résultat des besoins et des habitudes rapportées par les anciens militaires ».*

*« Dans les montagnes , la gaité et le mouvement des rigodons et des bourrées continuent de prévaloir sur les contre-danses , comme le fifre et le tambourin y prévalent encore contre les autres instruments » .*

**- nourriture des habitants.**

*« Les familles aisées mangent de fort beaux pains de froment ; celles dont l'aisance est moindre mangent du pain de méteil ou de pommes de terre et de seigle , et les malheureux du pain d'avoine ou de sarrasin , mêlé avec un peu d'orge. Il en est , dans les parties montagneuses , qui font entrer la farine de gland et de châtaigne dans la composition de leur pain : ce sont les plus misérables. Du laitage , des œufs , des pommes de terre , des choux , des raves , et de temps à autre un peu de porc salé , voilà la nourriture habituelle des habitants des campagnes. Ils font trois repas dans l'hiver et quatre dans l'été .Le premier , qu'ils appellent le dîner , se prends avant d'aller au travail ;on y mange la soupe et le moceau de lard . Le second qu'ils appellent le goûter , à lieu à midi ;on y mange du fromage ou des fruits.Le troisième est le petit goûter ; il se fait à 4 heures ;il consiste en un morceau de pain .Le quatrième est le souper , qui se trouve préparé au retour du travail,on y mange de la soupe est du salé . »*



A comparu sieur Jean François Bourbousson mesnager  
habitant de ce lieu lequel propose aux assemblés qu'il  
a été pourvu de la charge de chatelain de ce lieu par  
Monsieur de la Tour seigneur de ce dit lieu de Piégros  
Aubenas et autres places par provision du sixième  
juillet dela présente année enregistrées aux greffe  
de la judicquature ordinaire de ce dit lieu est  
ayant presté le serment le douzième dudit mois  
de juillet dernier requerant les assamblés et ent  
leurs personnes de se vouloir recnnoistre pour  
leur chatelain touts les honneurs attribués et  
emmoluments attachés à ladite charge ayant exhibé  
ses provisions aux assemblés est a signé tous les  
habitants et manants de ce lieu est a signé.  
JF Bourbousson

Extrait du Recueil de généalogies pour service de suite au dictionnaire de la noblesse . **GENEALOGIE DE LA TOUR.**

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE BRUYERES, I du nom , Seigneur de Saint-Michel , fut d'abord Enseigne au Régiment de Navarre , Infanterie , puis Cornette au Régiment de Montplaisir , Cavalerie , Lieutenant au Régiment de Brionne ( qui fut ensuite Broglie ) , où il fut Capitaine , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , de la deuxième promotion ( comme on le voit dans M. d'Aspeët ) , Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIV , ayant fait toutes les guerres avec ce Prince , qu'il fut obligé d'abandonner dévoré de goutte , ayant épousé par conventions privées du 24 Mars 1699 , rédigées en contrat public , reçu par Sibend , Notaire de Crest , le 31 Mai 1703 , *Marianne de Lers de Jony* , fille de François , Seigneur de Pennes , Barnave , Aubenas , Piégros , la Clastre , Saint-Médard & autres lieux . Les biens de la Maison , Lers de Jony ( des plus anciennes du Dauphiné ) sont passés dans une branche de celle de la Tour-du-Pin , à la charge d'en porter les nom , & armes ( y étant tombée en quenouille ) , & de Marguerite de Thollon - Sainte - Jealle ; Didier de Thollon-Sainte-Jealle , fut le quarante-cinquième Grand-Maitre de Malte , élu en 1536 ( *Voyez Moreri* ) ; le Pape Clément V , dit-on , étoit aussi de la même Maison .





229

*La pierre tombale des Jony seigneurs de Piégros se trouvait dans le mur de la chapelle , 1488.*

La plupart des membres de la famille Bourbousson fut enterrée aussi dans l'église paroissiale de Piégros et non dans le cimetière ce qui à l'époque était réservé aux personnes d'un certain rang.

« Le 17 octobre 1734 était célébré dans l'église paroissiale de Piégros le mariage de Claude François de Bovier de Moncel , trésorier général et de Marianne Lucrèce de Lers de Jony , dame de Piégros , veuve de François de la Tour-Gouvernet . Mais le plus souvent elle se faisait représenter par un châtelain , Bourbousson en 1628 puis le notaire d'Aouste Aimar ou encore Bovet , notaire à Crest en 1762. » <sup>230</sup>

<sup>229</sup> AD 26 7 FI 593

<sup>230</sup> Livre de Jean Noël Couriol 2002 et AD Drôme 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 208 D.

## Le père de Jean-François Bourbousson .

**Jean BOURBOUSSON** né vers 1649. L'état-civil numérisé sur le site des archives départementales de la Drôme pour de Piégros- la- Clastre ne commence qu' à partir de 1674 . J'ai retrouvé une année de naissance par rapport à sa date d'inhumation du 21 mai 1699 à l'âge d'environ 50 ans . Cette information est recoupée avec un testament nuncupatif ( dicté à haute voix devant témoins ) du 16 mai 1699 <sup>231</sup>, quelques jours avant sa mort.

Je retrouve le nom de son père Mathieu Bourbousson de son épouse et de ses enfants présents à cette date ainsi que les témoins et deux de ses frères.

Transcription :

Testament

Au nom de dieu soit fait amen sachent tous presants et  
advenir que le jourd'huy , saizième jour du moy de may  
année Mil six centz nonnante neuf après midy  
pardevant le no[tai]re Royal héréditaire de Montclar soub[sig]né  
et presants les tesmoins baz nommez estably en personne  
honest Jean Bourbousson fils a feu Mathieu habitant au  
mandement de Puygros , lequel de gré quoy que malade  
dans son lit sain de ses sans mémoire et entendement  
concidérant qu'il ny a rien cy certain que la mort ny  
chose plus incertaine que l'heure dicelle pour éviter  
procés entre les enfants et successeurs pour raison des biens  
voulu disposer par forme de testament nuncupatif et  
dernière volonté nuncupatique comme cy après,  
premièrement s est muny du signe de la Sainte Croix  
disant au nom du père , du fils , et du S[ain]t Esprit a  
recommandé son âme à dieu le priant la vouloir  
recevoir dans son S[ain]t paradis lhors qu'elle sera séparée

---

<sup>231</sup> ANNEXE No 1. AD Drôme 2 E 19150 Aymar Jean Pierre Montclar. 08 10 1697- 18-01-1701

de son corps la sépulture duquel veut estr dans le cimetière  
dela paroisse dud[it] Puygros , et pour les légats ( )  
et funérailles les laisse a la direction de son héritière  
soub[sig]née , et venant a ses autres lesgats led[it] testament  
a donné et legue à Jean Antoine , à Jean Francois ,  
Catherine , Claudine , Marthe et Thérèse \* ses deux  
Enfants males et quatre filles naturels et  
légitimes dud[it] testateur et de Izabeau Terrasse  
sa fame , et au chacun diceux la somme de deux centz  
quarante livres et outre le donne encor led[it] testateur  
a lesd[ites] Catherine, Claudine , Marthe et Thérèse  
les quatre filles a la chacune diceles quatre linceult de  
toile de deux chenures et un tour de lit de mesme  
toille a franges payables ( ) lesgats a ( )  
lesgataires lhors qu'ils auront atteint l'âge de vingt cinq  
ans ou qui viendront à se coloqueren vray et légitime  
mariage ,et à à tout autre prétendant droit , sur les  
biens et héritage leur donne au chacun diceux cinq  
sols payables un an après son decez voulant et entendant  
que ses légataires soient comptants et satisfaits sans  
qu'ils puissent autre chose damander sur iceux  
les faisans à cest efect ses héritiers particulliez  
et cependant seront nourris et entr[ete]nus selon  
leur qualité et condition sur lesd[it] biens en travaillant  
de leur pouvoir a ( ) de son héritière , et d'autant  
que le chef de tout bon et valable testament est  
l'instruction héréditaire a ceste cause led[it] testateur

en tous les autres biens desquels na cy dessus disposé  
a fait crée, nommé et institué de sa propre  
bouche pour son héritière universelle savoir  
est laditte                      IzabeauTerrasse  
sa bien eymée fame pour les  
bons et agréables services quelle luy a rendu  
et quil espere de recevoir aladvenir dans sa  
maladie de la preuve desquels la (                      )  
pour en jouir pandantsa vye , seulement  
et à la charge aussi quelle redra sond[it]héritage  
aud[it] Jean Antoine Bourboussonson fils ayné  
et encaz que led[it] Jean Antoine Bourbousson son  
fils ayné vint à décéder sans \*\*\* naturels et légitimes  
veut et entendant led[it] testateur que ses biens et  
héritage viennent et substituent aud[it] Jean François  
Bourbousson son autre fils malle puis ayné , veus  
aussy led[it] testateur quan caz que l'un des (        )  
enfants légataires vingt à décéder avant l'âge de  
quatorze ans que son did[it] légat soit et appartiene  
à ses héritiers subnommez qu'il vaut que par eux  
(                      ) et legats soient payés sans figure de  
procés cecy est son dernier testament nuncupatif  
et dernière volonté nuncupatique quil veut qu'il  
vaille pour le droit et s'il ne valloit pas iceluy  
veut qu'il vaille par droit du codicille donna[ti]on  
à cause de mort et autrement à la meilleure  
forme que faire se peut , cassant et neusquant tout

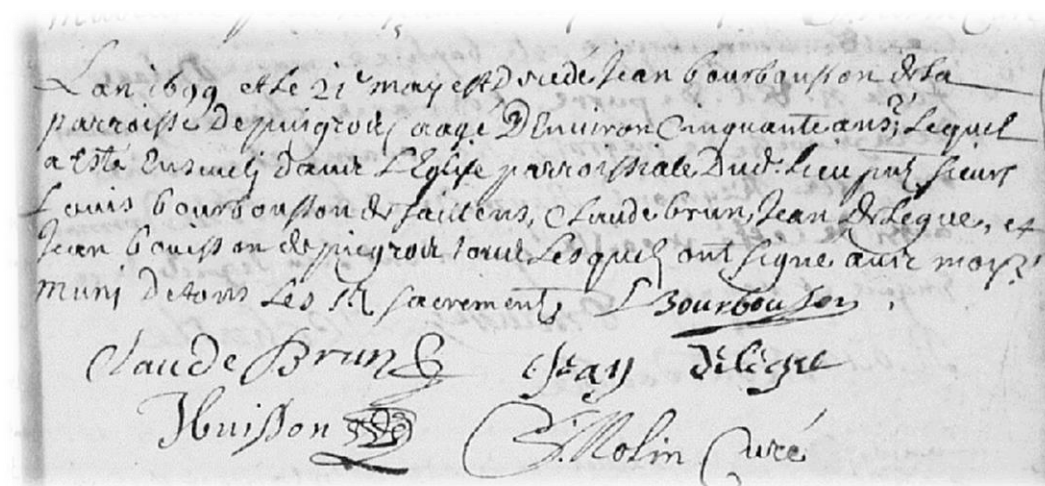
autres testaments , codicilles donna[ti]on à cause de  
mort et autres dispositions de dernière volonté qui  
pourait avoir cy devantfait voulant que le  
present soit valable à perpétuité priant et  
requerand les tesmoins qu'il à envoyé appeller  
et par luy cognu d'en estre mémoratif et moy  
no[tai]re d'en faire actes que jay fait iceux recitez  
au mandemant dud[it] Puygros dans la grange  
d'habitation dud[it] testateur appelée les Bertholots et en  
presances de honests Jean Sabaton , Jean Buisson ,  
Simon Terrasse , Pierre Bertholot , Louis Bourbousson ,  
Antoine Blache , Guillaume Bourbousson et Antoine  
Charles mesnagers tous habitans dud[it] Puygros ou de  
Son mandemant excepté led[it] Louis Bourbousson  
Habitant de Saillans tesmoins requis et signez  
Excepté lesd[it] Blache , Guillaume Bourbousson ,  
Et led[it] Charles ny led[it] testateur pour ne le savoir  
De ce enquis et requis , \* Bourboussons \*\* centz \*\*\* enfants

The image shows a close-up of the bottom of the document where several signatures are written in cursive ink. The signatures are: 'enfant', 'Sabaton', 'Buisson', 'Bertholot', 'Bourbousson', 'De moy Roey', and 'Antoine Blache'. There is also a signature that appears to be 'Antoine Charles'. The word 'Testament' is written in a larger, more formal script at the bottom left of the signature area.

Signatures des témoins qui savent signer et du notaire .



Puis cinq jours plus tard je trouve dans le registre paroissial son décès .



232

L'an 1699 et le 21<sup>e</sup> may est décédé Jean Bourbousson dela

Paroisse de puigros âgé d'environ cinquante ans et lequel

A esté ensevely dans l'église paroissiale dud[it] lieu pr[ésen]t sieurs

Louis Bourbousson de Saillans , Claude Brun , Jean Delegue et Jean Buisson de Piégros tous  
lesquels ont signé avec moy

Muni de tous les S[ain]ts sacrements .

Louis Bourbousson

Claude Brun

Jean Dèlègue

J Buisson

Molin Curé

Voilà Izabeau Bourbousson veuve avec ses six enfants , ils avaient eu 9 enfants comme vu précédemment (mais deux sont déjà décédés).

- Claudi Bourbousson , décédée.
- Catherine Bourbousson a environ 19 ans, elle se mariera avec Jean-François Didier le 13 juillet 1700.<sup>233</sup>
- Jean Antoine Bourbousson , l'ainé des garçons , il a environ 17 ans mais il va décéder le 18 octobre 1702 <sup>234</sup> à l'âge d'environ 20 ans , il n'est pas marié , il n'a pas d'enfants ... donc c'est son frère cadet Jean François qui va hériter des biens , puisque les filles en sont exclues suivant le testament plus haut .
- Claudine Bourbousson a environ 16 ans , elle se mariera avec Antoine Gondian de Vaunaveys le 17 avril 1703 <sup>235</sup>.

<sup>232</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 55 D.

<sup>233</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 60 G.

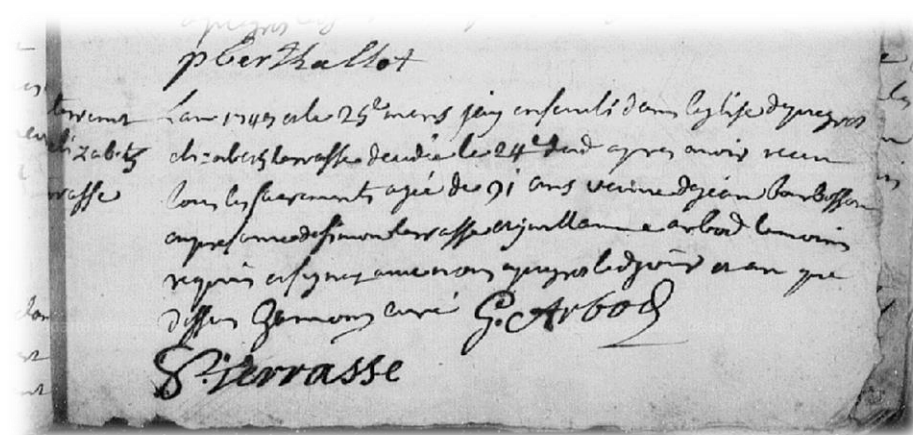
<sup>234</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 71 D.

<sup>235</sup> AD 26 5 MI 222 R/2 1674-1741 Vues 74 G 75 D.

- Marthe Bourbousson a environ 13 ans , elle se mariera avec Bartelemi Condé et décédera le 20 avril 1754 <sup>236</sup> .
- **Jean François Bourbousson** a 10 ans , c'est notre ancêtre il se mariera avec **Claudine Janoyer** de Chabrillan , il décédera le 16 février 1785 <sup>237</sup> .
- **Thérèse Bourbousson** a 6 ans , elle se mariera avec **Thomas Janoyer** de Chabrillan , le frère de Claudine le 09 01 1716 <sup>238</sup> .

C'est l'union de deux frère et sœur Bourbousson de Piégros avec deux frère et sœur Janoyer de Chabrillan , il s'agit d'une union remarquable il n'y aura pas d'échange de dot , donc opération blanche financièrement.

Isabeau Bourbousson ,elle, décédera à **91 ans le 24 mars 1749** . Le 26 septembre 1722 elle avait fait son héritier universel son fils Jean François Bourbousson , il a 33 ans. <sup>239</sup>



240

Enterrement d'Elisabetz

Terrasse,

L'an 1749 et le 25<sup>ème</sup> mars jay enseveli dans l'église de Piégros

Elisabeth Terrasse décédé le 24 dud[it]après avoir reçu

tous les sacrements âgé de 91 ans veuve de Jean Bourbousson

en presence de Simon Terrasse et Guillaume Arbod témoins

requis ( ) Piégros le jour que

dessus . Gamon Curé G. Arbod.

S . Terrasse .

<sup>236</sup> AD 26 5 MI 222 R/2 1741-1792 VUE 73 G .

<sup>237</sup> AD 26 5 MI 222 R/2 1741-1792 VUE 272 D .

<sup>238</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 VUE 134 G .

<sup>239</sup> Geneanet ocauchy chez Maître REALIER Crest 2 E 19152 folio 68. (Demande copie par mail ).

<sup>240</sup> AD 265 M1 222 T/2 1741-1792 Vue 14 D .

En ce qui concerne le lieu de rédaction du testament on ne parle pas du quartier Bourbousson mais dans la grange dudit « Bertholot », c'est un nom de personne qui revient souvent sur les actes. Serait-ce l'ancien propriétaire de la maison Bourbousson ?

J'ai trouvé dans les archives familiales un parchemin en peau du 30 aout 1693 signé entre

- Louis Bertholot , fils de Bertrand de Piégros .
- Jean Bourbousson drapier du même lieu.
- Abel Archinard fils de Jacob du lieu d'Aouste .
- Charles Buffet marchand à Crest .
- Peysson huissier.

On peut lire sur ce document :

Que Louis Bertholot a acheté une terre au lieudit Mallivert par acte chez le notaire Bourbousson ( famille du drapier peut-être) le 4 juin 1675 à Abel Archinard du lieu d'Aouste.

On peut lire « subrogation de droit » et Jean Bourbousson devient le créancier d'Abel Archinard qui accepte ce transfert , Jean Bourbousson verse aussi soixante-quinze livres au marchand Buffet , dette que devait payer le dit Berthelot par acte de l'huissier Peysson .

Lors de ma visite aux archives communales du village de Piégros-la-Clastre j'ai trouvé une liste des habitants faite pour **la Capitation de 1695** .<sup>241</sup>

Nous sommes sous le règne de Louis XIV , ce nouvel impôt va aider à financer la guerre de la ligue d'Augsbourg . Cette liste va permettre de déterminer le tarif à appliquer pour chaque classe de contribuable . Il y a 22 classes au total et le tarif va de 2000 livres pour la première classe ( exemple : pour les Gardes du Trésor Royal , les Fermiers Généraux etc. ) à 1 livre pour les simples manœuvriers et journaliers .

A Piégros sont listés 184 personnes répertoriés comme :

- « *Un curé avec pension de 5 livres.*
- *Travailleurs de terre .*
- *Journaliers.*
- *Laboureurs.*
- *Cardeurs.*
- *Servantes , bergères et bergers.*
- *Tisserand de toiles.*
- *Domestiques.*
- *Charbonniers .*
- *Grangers ( propriétaire d'une ferme).*
- *Un maistre masson.*
- *Un huissier.*
- *Un secrétaire de la communauté.*

---

<sup>241</sup> Archives communales de Piégros-la-Clastre HHI .

- Rentiers.

*De plus est rajouté si ils sont marié , pauvre , très pauvre , mandiant , commode ou non commode . Après recherches il s'avère que commode correspond à un degré d'aisance ( 2 commodes et 16 non commodes ) »*

En ce qui concerne « Jean Bourbousson , il est marié, laboureur médiocrement commode et son berger Jean Chovin garde 30 bêtes.

*Guillaume Bourbousson est un laboureur , non commode et son valet berger appelé François Arnaud garde 20 bêtes. »*

On retrouve le nombres de bêtes :

- 329 brebis .
- 11 bœufs de labourage.
- 1 mûle.

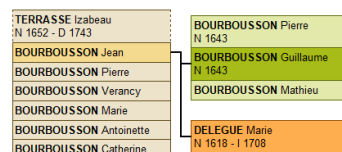
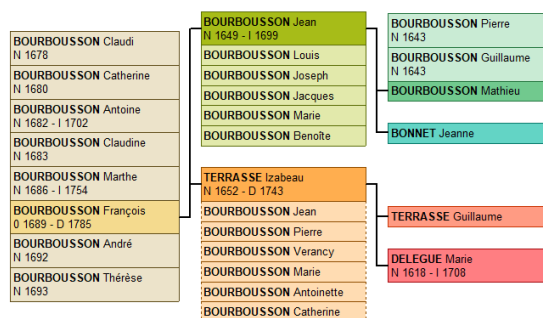
On retrouve par exemple les différents témoins du testament de Jean Bourbousson daté de 1699 et de son inhumation 5 jours plus tard.

« Jean Sabaton , le vieux , travailleur de terre.

*Jean Buisson , travailleur de terre journalier, pauvre et non maistre d'école.*

*Antoine Blache , dit le Péchot, pauvre , charbonnier.*

*Antoine Charles , granger mitoyen, laboureur ayant une paire de bœufs , non commode »*



## Mathieu BOURBOUSSON le père de Jean Bourbousson .

Son nom est mentionné en tant que père de Jean Bourbousson sur le testament de 1699 vu précédemment ce qui me permet de confirmer la filiation .

Son acte de décès est dans les premières pages des premiers registres paroissiaux de Piégros.

« Le 17 9<sup>bre</sup> 1675 a été enseveli Mathieu Bourbousson dans l'église parochiale dud[it] Puygros Comme attesté et sousigné . Brémond Curé . »

Sur le site Geneanet j'ai trouvé une référence à un testament du 26 mai 1670 enregistré chez Maître Raspail à Crest sous la référence 2 E 6815 folio 83 .

« Jean Bourbousson travailleur habitant du mandement de Puygros... donne et lègue ...  
à Antoine Bourbousson son neveu , fils de Guillaume Bourbousson son frère cy présent  
à Pierre Bourbousson son autre frère  
à Marie , Benôte et Jeanne Bournousson ses nièces à feu Mathieu Bourbousson son autre frère  
à Joseph Bourbousson son neveu fils à feu Mathieu Bourbousson  
à Jean Jacques Guillaume son filleul et fils à Louis Guillaume de Saou  
à Jean , Antoine , Marie , Marguerite et Izabeau Freau ses autres neveux et nièces à feu Georges Freau et Louise Bourbousson sa sœur  
et à tous autres prétendants...  
**héritiers universels Jean et Louis Bourbousson ses autres neveux enfants de feu Mathieu Bourbousson » .**

Note Geneanet.

On serait tenté d' en déduire qu'il existe bien une fratrie ainsi que ses descendants...

- **Jean Bourbousson .**
  - o Sans descendance au vue de son testament ( source Geneanet) .
- **Guillaume Bourbousson** second époux de Jeanne Bonnet .
  - o Antoine Bourbousson , cité dans le testament de son oncle du 26 mai 1670.
  - o Antoinette Bourbousson , citée dans le testament de son père 26.11.1688 .
  - o Catherine Bourbousson , cité dans le testament de son père 26.11.1688 .
  - o Marie Bourbousson , citée dans le testament de son père 26.11.1688 .
  - o Vérancy Bourbousson , cité dans le testament de son père 26.11.1688 .
- **Mathieu Bourbousson.**
  - o Jean Bourbousson 1649-1699 dans ma généalogie.
  - o Joseph Bourbousson 1666-1746.



- Marie Bourbousson , citée dans le testament de son oncle du 26 mai 1670.
  - Benoîte Bourbousson , citée dans le testament de son oncle du 26 mai 1670.
  - Jeanne Bourbousson décédée en 1740 <sup>242</sup>
  - Jacques Bourbousson cité dans le testament de son oncle du 26 mai 1670.
  - Louis Bourbousson cité dans le testament de son oncle du 26 mai 1670.
- **Pierre Bourbousson** , cité dans le testament de son frère du 26 mai 1670.
  - **Louise Bourbousson épouse Freau** , cité dans le testament de son frère du 26 mai 1670 , ainsi que ses enfants.
    - Jean Freau , cité dans le testament de Jean Bourbousson du 26 mai 1670 .
    - Antoine Freau , cité dans le testament de Jean Bourbousson du 26 mai 1670 .
    - Marie Freau , citée dans le testament de Jean Bourbousson du 26 mai 1670 .
    - Marguerite Freau , citée dans le testament de Jean Bourbousson du 26 mai 1670.
    - Isabeau Freau , citée dans le testament de Jean Bourbousson du 26 mai 1670 .

Mais si on parle de « feu Mathieu Bourbousson » sur un acte de 1670 on ne peut trouver son acte de décès en 1675 ! donc rien n'est sûr.

Je trouve aussi un testament dans les archives numérisées ( donc contrôlables en ligne) testament de Guillaume Bourbousson en date du 26 novembre 1688 chez Maître VANDELIN avec un répertoire au début par ordre de prénoms . Pour Guillaume actes folio 57-148-190-194-197. Archives de la Drome , fonds des notaires , Aouste-sur- Sye sous les références 2 E 19333 16 novembre 1686- 27 janvier 1689 Vue 201.

Je retrouve bien ses enfants qu'il a eu avec Marie Delegue veuve de Guillaume Terrasse ( parents d'Izabeau Terrasse ! ) et oui elle va épouser un cousin germain de ses demi-frères et sœurs , histoire de porter le même nom ...

Je décide donc d'arrêter là la saisie sur mon arbre tant que je ne serais pas certaine des filiations.

Par contre je trouve encore des pistes avec des patronymes « Bourbousson » que je vais conserver pour une utilisation future.

Les premières traces du patronyme « Bourbousson » dans le secteur :

**1594** Le 4 mars 1594 , Pierre Bourbosson , greffier de la châtellenie de Piégros , reçoit l'arrentement de la commanderie de Saint- Médard <sup>243</sup> vue précédemment.

**1578** L'arrentement du 11 juin 1578 passé à Félix Bourbosson au nom du commandeur frère Jean Hiet ...<sup>244</sup>

<sup>242</sup> AD 26 5 MI 222 R/1 1674-1741 Vue 174 D.

<sup>243</sup> Revue Mabillon Gallica BNF .

<sup>244</sup> Revue Mabillon Gallica BNF .

## Conclusion.

Voilà que s'achève ce travail de sept mois d'études et de recherches . Ce fut une aventure enrichissante qui va continuer tranquillement . J'ai beaucoup appris sur l'approche de la généalogie. C'est un « sport cérébral » très prenant , je n'ai pas vu le temps passer . Il faut adopter une discipline de fer si l'on ne veut pas sans cesse chercher ses notes , rester très concentré sur le sujet , ne pas se laisser distraire par un acte intéressant mais qui n'a rien à voir avec notre généalogie . J'ai appris à ne rien laisser au hasard , tout noter, tout référencer et tout de suite . En cas de blocage , je n'insiste pas , j'y reviendrais plus tard. Ne pas se faire de fausses idées sur ce que l'on va trouver ou ce que l'on a déjà trouvé , une information peut en cacher une autre. Ne pas se laisser aller à des interprétations sur des faits ou des personnes sans preuves réelles , la réalité est quelques fois bien loin de ce que l'on pensait !

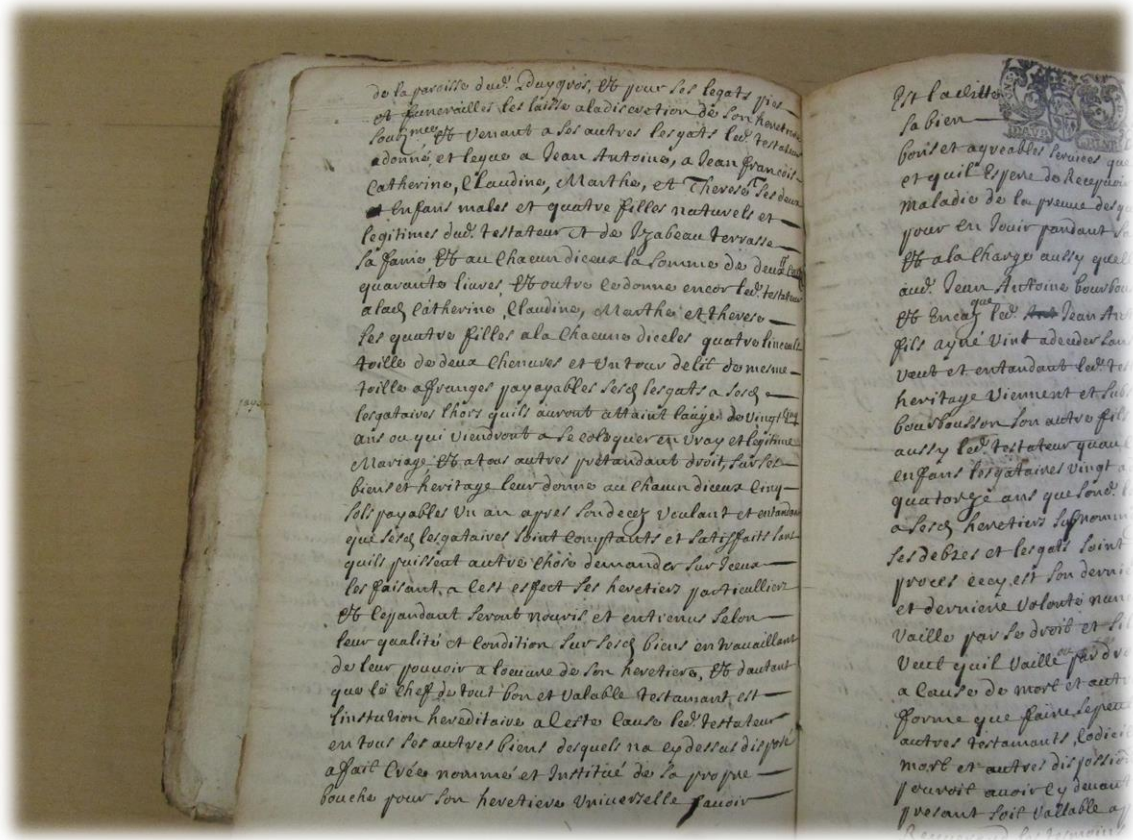
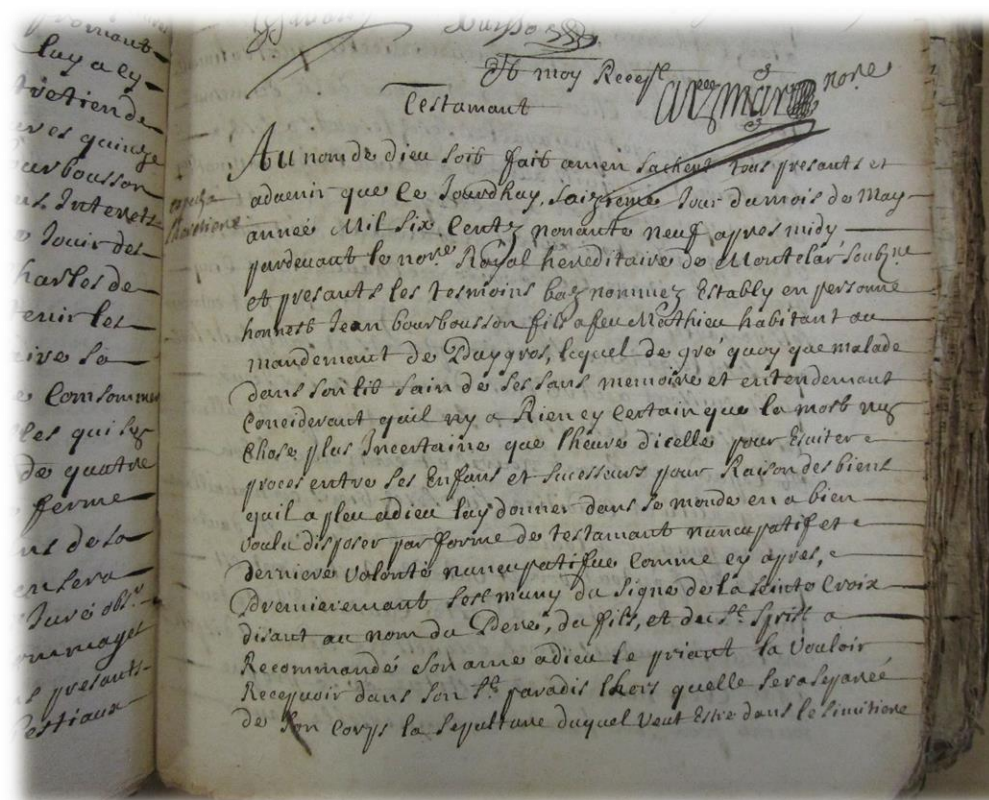
Même si l'on peut s'imaginer un peu mieux la vie quotidienne de nos ancêtres à l'aide de ces trouvailles et de ces « reconstitutions de brins de vies » , ce n'est que la face visible de l'iceberg . Bien des vérités risquent de ressortir ou encore d'être contredites avec l'arrivée des nouvelles technologies et la diffusion et le partage plus facile des archives.

En ce qui concerne la généalogie « Bourbousson-Eymery » , j'étais partie pour reconstituer la vie de simples agriculteurs vivants au même endroit depuis plusieurs générations afférés aux travaux des champs à longueur de journées . La réalité semble être toute différente . Certes ils travaillaient les champs et élevaient des moutons , mais ils étaient surtout « gestionnaires » de la commanderie de Saint-Médard , châtelains pour le seigneur du château de Piégros , greffiers , notaires , collecteurs d'impôts et marchands drapiers . Les unions se faisaient entre personnes du même rang. Pour les deux familles nous retrouvons le système à maison relaté plus haut.

Avec l'argent de leurs affaires , dès le début du 17 -ème siècle , ils ont compris qu'il fallait acheter des terres pour agrandir le patrimoine . On retrouve donc des actes d'achats de terre à des personnes endettées comme pour le domaine de Brunel. Un partage entre voisins suite à un l'achat d'un lot aux enchères de la voisine veuve avec une fille mineure.

J'ai pu enfin comprendre à quoi correspondait cette « nomination entière » de 1695 sur parchemin . C'est tout simplement une subrogation de dette . C'est-à-dire que M Jean Bourbousson récupère la créance d'un tiers ou paye la dette entièrement et il acquiers ainsi cette terre qui était en garantie hypothécaire.

**« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres , nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry.**







Abréviations :

AD : Archives départementales.

AM :Archives municipales.

BNF : Bibliothèque Nationale de France .

PLC : Piégros-la-Clastre .

TD : Tables décennales.

26 : Département de la Drôme.

Références bibliographiques et sites internet :

citées au fur et mesure de leur présentation .